



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 124 - JANVIER 2006 - 2,20 EUROS

CIRCULATION : ÇA FAIT DU BRUIT

Barbès voit rouge

Embouteillage monstres dus aux travaux sur le boulevard Magenta. Et ceux du boulevard Barbès ?

(Page 2)

Montmartre passe au vert

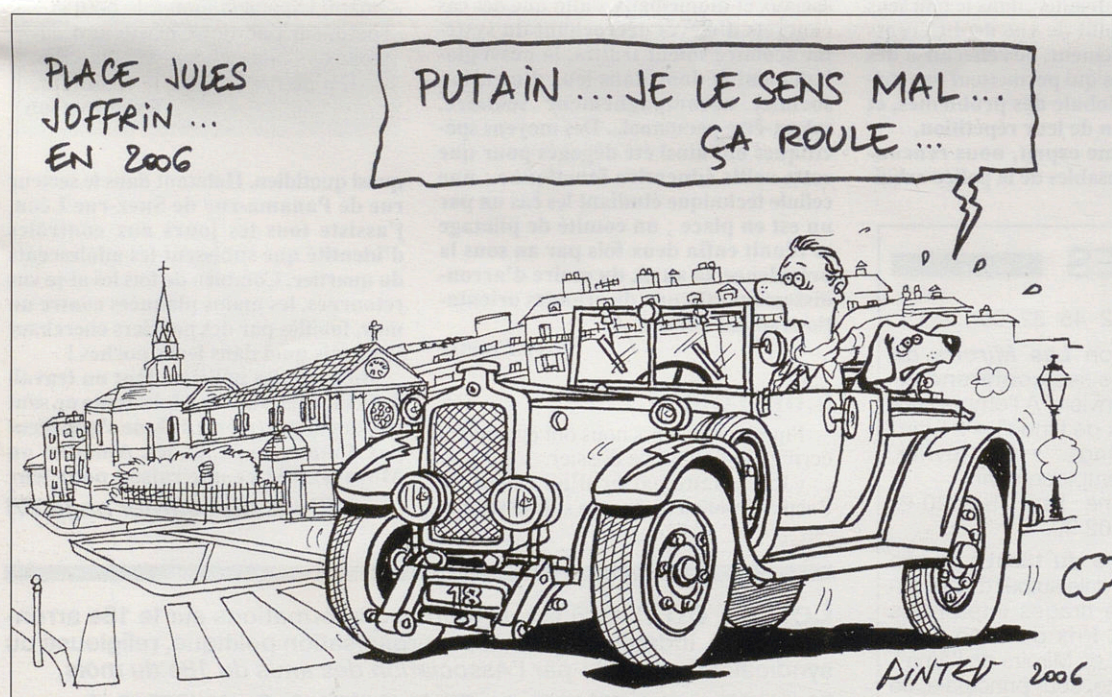
Le projet de "quartier vert" est adopté, et cette fois pour de bon. Le 18e du mois vous en dit plus.

(Pages 16 et 17)

Rue Ordener : on verra plus tard

Devant la forte opposition, la mairie décide de remettre à l'étude et au débat le projet de sens unique.

(Pages 3)



Notre dessinateur Pinter entre au musée

(Page 28)

La mobilisation continue pour les deux familles colombiennes des Grandes Carrières

(Page 19)

La nouvelle expo du Musée de Montmartre

(Page 23)

Le bulletin d'abonnement est en page 27

Les nouveaux conseillers de quartier

(Page 5)

La mort de Mesrine : le non-lieu est confirmé

(Page 7)

Centre commercial d'Aubervilliers : la fronde

(Page 9)

Du nouveau, encore du nouveau dans les jardins

(Dossier Pages 11 à 13)

Coup de froid sur le Sinaï à l'Évangile

(Page 14)

Fermera-t-on la place de l'Assommoir à la Goutte d'Or ?

(Page 19)

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

la rédaction

logo
air du temps

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Nos mariés de l'année

En mai dernier, nous avons reçu un message d'un lecteur, M. Gérard Berthe, qui nous annonçait son mariage : «*Mon courriel va vous paraître saugrenu, disait-il. Je ne suis pas une personnalité connue ni reconnue, ma future épouse non plus. Mais... un mariage entre deux habitants du 18e pourrait-il intéresser vos colonnes ?*»

Et Gérard Berthe détaillait les festivités prévues : dans le hall de la mairie la *Chorale populaire de Paris* (une quarantaine de choristes) allait interpréter des chansons, puis buffet avec un orchestre dixieland, balade autour de Montmartre dans le Montmartrotrain, vin d'honneur avec chant et orgue de barbarie, dîner-croisière sur une péniche, etc.

L'idée, inattendue, nous avait semblé très sympa. Nous nous étions dit : pourquoi pas ?

«*Je ne m'offusquerai pas d'une réponse négative ou d'une non-réponse et continuerai d'être un fidèle lecteur du 18e du mois*», concluait Gérard Berthe. Finalement, nous avons dû renoncer à cet article, faute de place dans nos pages.

En décembre, nous avons envoyé un message à Gérard Berthe pour lui souhaiter la bonne année. En retour, il nous a fait parvenir un carton avec des photos de tous les épi-



D.R.

sodes du mariage : les félicitations du maire, la chorale, l'orchestre dixieland et le buffet, la promenade dans Montmartre, etc., sans oublier la photo de "nos enfants" chantant en chœur, une autre de la lune de miel à Venise et des remerciements à tout plein de gens, y compris "à nos petits-enfants pour leur sagesse"...

Cette fois-ci, on vous offre la photo des mariés. ■

Le comité local de sécurité

À propos du dossier de notre dernier numéro consacré à la police, nous avons reçu ce courrier de Serge Fraysse, maire adjoint chargé des questions de sécurité à la mairie du 18e, qui apporte quelques précisions supplémentaires.

«*J'ai lu avec attention votre dossier sur "la police depuis dix ans dans le 18e". En ce qui concerne le contrat local de sécurité et le travail partenarial que la mairie (avec beaucoup d'autres) mène avec la police, je souhaite faire quelques courtes remarques, notamment concer-*

nant les "échanges d'informations" entre partenaires.

Le maire du 18e préside, depuis plusieurs années, un comité local de sécurité et de prévention de la délinquance qui permet des discussions approfondies sur des thèmes aussi divers que la toxicomanie, la sécurisation des établissements scolaires, l'aide aux victimes... Cela permet ainsi de confronter, dans le bon sens du terme, le point de vue de différents acteurs et, également, de réfléchir à des modes d'actions qui permettent une prise en charge globale des problèmes, et une anticipation de leur répétition.

Dans le même esprit, nous rencontrons les responsables de la police urbai-

ne de proximité et la *Coordination toxicomanie 18* afin de faire un point précis, secteur par secteur, sur ce problème, tous les mois.

Plus récemment, au cours de cette année 2005, a été mise en place la démarche de "veille éducative". Le principe essentiel est de faire travailler ensemble Éducation nationale, services sociaux et municipaux... afin que des cas concrets d'élèves décrochant du système scolaire soient traités, là aussi globalement et donc dans leur dimension sociale, accompagnement scolaire, mieux-être personnel... Des moyens spécifiques ont ainsi été dégagés pour que cette veille éducative fonctionne ; une cellule technique étudiant les cas un par un est en place ; un comité de pilotage se réunit enfin deux fois par an sous la présidence, là aussi, du maire d'arrondissement afin que de grandes orientations soient définies.»

Serge Fraysse

Contrôles

Plusieurs lecteurs nous ont également écrit en évoquant ce dossier.

«*Je souhaite parler d'un aspect de l'activité policière dont je suis le témoin*

quasi quotidien. Habitant dans le secteur rue de Panama-rue de Suez-rue Léon, j'assiste tous les jours aux contrôles d'identité que subissent les adolescents du quartier. Combien de fois les ai-je vus retournés, les mains plaquées contre un mur, fouillés par des policiers cherchant je ne sais quoi dans leurs poches !

Bien sûr, les policiers font un travail difficile, bien sûr ces adolescents ne sont pas des anges (même s'ils ne s'appellent pas Johnny mais Abdel, Amadou ou Moussa). Est-ce une raison pour leur

(Suite du courrier page 27)

PETITES ANNONCES

■ **Spécialiste en histoire des techniques** cherche informations, documents, photos sur la fabrique de scaphandres Cabirol, 168 rue Marcadet, et sur son bâtiment (détruit en 1970). Philippe Damon, BP 236, 91580 Etrechy. 01 60 80 57 73. subimage@club-internet.fr

■ **Peinture et musique par ordinateur.** Je cherche à créer un club sympa ou en rejoindre un pour mettre en commun l'expérience en musique et/ou peinture par ordinateur, et aussi faire concerts ou expositions sans se prendre la tête. Gottfried Beyreuther. 06 19 67 41 40

■ **Recherche bénévoles** pour protéger la vie en ville. *Planète bleue* agit pour : découverte de la nature en ville, réparation et prêt de vélos, promotion de ce mode de transport, initiation aux énergies renouvelables, etc. 12 rue Camille Flammarion, 75018 Paris.

■ **Aqua gym.** Séances d'aqua gym à la piscine des Amiraux les lundis à 11 h 30 et 12 h 30 et en soirée. Également, au gymnase des Amiraux, **gymnastique douce** jeudi de 11 h 30 à 12 h 15, et gymnastique d'entretien jeudi de 12 h 15 à 13 h. Tél. : association "Les poissons

volants", 01 42 45 32 08.

■ L'association **Les Miroirs de l'âme** présente ses **conférences-dîners** : • 20 janvier, "À l'ombre claire des temples de l'Inde". • 21 janvier, "Le yiking". • 23 février, "L'enfant de remplacement". 18 rue Duhesme. Tarif 25 et 20 €. Rés. 01 44 92 02 99.

■ **À la lumière du tarot !** Soirée vivante et conviviale autour d'un arcanes parlé et de tirages interprétés publiquement. Prix d'entrée 15 et 12 €. Assoc. "Les Miroirs de l'âme", 18 rue Duhesme, cour principale, 3e étage. Samedis 28-1, 18-2 et 4-3. Rés. 01 44 92 02 99.

TARIFS DES PETITES ANNONCES pour les rubriques suivantes : associations ; logement, offres et demandes ; offres et demandes d'emploi ; ventes et achats d'occasion, troc, recherches ; stages, formation ; services non commerciaux ; messages personnels.

• **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande.

• Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Polémiques autour de la circulation

La question de la circulation et des déplacements dans Paris reste au premier plan des débats actuels. D'abord à travers le questionnaire qui a été envoyé à tous les habitants (du moins ceux qui, inscrits sur les listes électorales, reçoivent le bulletin municipal de l'Hôtel de Ville¹). Et puis, bien sûr, à propos des très nombreux travaux d'aménagement de la voirie et de la circulation qui se poursuivent.

Le questionnaire sur le "plan de déplacements" : quatorze questions auxquelles nous sommes invités à répondre, «*au stylo à bille*», en entourant d'un cercle les chiffres correspondant à nos choix.

Première question, la plus fondamentale : sommes-nous d'accord avec l'orientation (qui figu-

rait dans le programme des listes de la gauche à l'élection municipale de 2001 et donc sur laquelle elles ont été élues) : «*lutter contre la pollution en limitant la circulation automobile et en favorisant les piétons, les transports publics, les taxis, le stationnement résidentiel et les vélos*» ?

Cette orientation, la municipalité Delanoë continue de la mettre en œuvre avec constance, et on doit lui reconnaître un certain courage politique pour ne pas céder aux contestataires qui élèvent la voix de tous côtés. Y compris des gens qui se disent d'accord avec l'objectif mais qui contestent tels ou tels moyens... Mais bien sûr, toute décision particulière offre des aspects positifs et des inconvé-

nients, des intérêts divers se confrontent, et l'art de la politique consiste à faire des choix, parfois des compromis, sans perdre de vue la ligne générale.

Ces derniers mois, trois projets ont suscité dans notre arrondissement, et probablement susciteront encore, des contestations, voire des colères : Montmartre en "quartier vert" (voir pages 16 et 17), l'aménagement du boulevard Magenta et du boulevard Barbès (ci-dessous), l'aménagement de la rue Ordener (voir page 4).

1. On peut se procurer ce questionnaire dans toutes les mairies parisiennes.

Embouteillages monstres sur le boulevard Barbès

Les travaux du boulevard Magenta, qui se prolongeront jusqu'en mars, provoquent des bouchons qui s'allongent parfois de Barbès-Rochechouart jusqu'à la rue Ordener. Et sur le boulevard Barbès, les travaux sérieux vont commencer le 9 janvier.

Décembre a été infernal sur le boulevard Barbès : les embouteillages à l'approche du carrefour Barbès-Rochechouart ont pris des proportions monstrueuses, se prolongeant parfois jusqu'à la rue Ordener.

Cependant, la cause de ces bouchons n'était pas (ou pas encore) le début des travaux d'aménagement du boulevard Barbès, mais la poursuite de ceux du boulevard Magenta.

Les travaux du boulevard Barbès ont bien commencé, comme prévu, à la mi-octobre, mais dans un premier temps il ne s'agissait que de modestes hors-d'œuvre. Les choses vraiment sérieuses, impliquant la neutralisation d'une partie de la chaussée, ne commenceront que le 9 janvier.

Il s'agira pour l'essentiel, rappelons-le, d'élargir les trottoirs et de mettre en place dans chacun des deux sens un couloir de bus protégé par un séparateur, ce qui ne laissera qu'une seule file montante et une seule file descendante pour le passage des véhicules privés.

En outre, il est prévu de planter sur les trottoirs une deuxième rangée de 75 arbres, parallèlement à la ran-

gée de 150 arbres existant actuellement ; une piste cycliste serait créée entre ces deux rangées d'arbres - ce qui, soit dit en passant, risque de poser des problèmes de sécurité... Il est prévu aussi 110 candélabres nouveaux pour renforcer l'éclairage des trottoirs.

Il serait intéressant de savoir avec précision ce qui est prévu comme aires de livraisons.

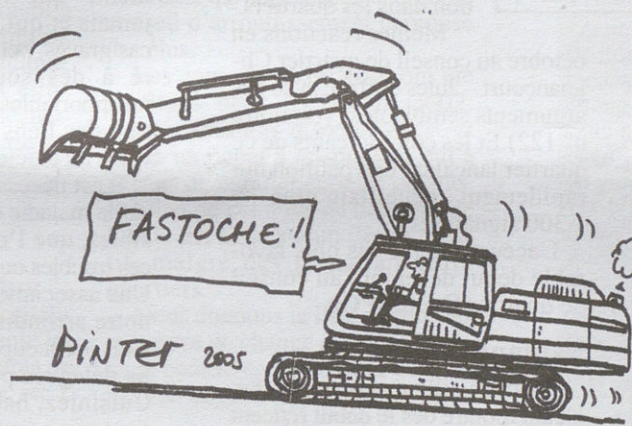
Sur le Magenta

Les embouteillages monstres de décembre sont, en fait, la conséquence des travaux sur le boulevard Magenta, qui durent depuis environ un an et qui ne seront achevés, nous dit-on, qu'en mars prochain.

Les voitures arrivant du nord sur trois files (deux files de véhicules privés et un couloir de bus) doivent soudain, au carrefour Barbès-Rochechouart, poursuivre sur une seule file. Le bouchon est inévitable.

D'autant plus qu'en atteignant le

COMMENT REMONTER LE BOULEVARD MAGENTA
PUIS LE BOULEVARD BARBÈS ?



minutes, atteignant même parfois la demi-heure !

Le système SIEL d'annonce des temps d'attente est complètement dérégulé.

Le 31 et le 56, dans le sens nord-sud, sont parfois détournés par La Chapelle. Mais c'est à des heures irrégulières, imprévisibles, et comme les chauffeurs ne l'annoncent pas toujours, il arrive que des voyageurs se retrouvent à Marx-Dormoy en croyant se rendre à Barbès.

Beaucoup ont l'impression que les travaux sur le Magenta durent exceptionnellement longtemps, qu'ils sont plus lents par exemple que ceux des boulevards de Clichy et

de Rochechouart qui avaient pourtant perturbé considérablement la vie des Montmartrois.

Nous avons posé la question à Denis Baupin, adjoint au maire de Paris, chargé de la circulation. Sa réponse a été : «*Non. Nous allons même achever les travaux du boulevard Magenta avec deux mois d'avance sur le planning initialement prévu. J'ai constamment poussé les services de la Ville et les entreprises pour que cela aille le plus vite possible.*» Le directeur des services de la voirie confirme. «*La seule façon d'accélérer davantage*, dit M. Baupin, *ça aurait été de fermer totalement le boulevard Magenta.*»

Mais les riverains ne sont pas aveugles, ils ont remarqué que souvent il n'y avait personne sur telle ou telle portion du chantier. On ne leur ôtera pas de l'idée qu'avec une meilleure planification on pouvait aller plus vite.

En tout cas, on ne peut que souhaiter que les travaux sur le boulevard Barbès durent moins longtemps.

Noël Monier

CIRCULATION : Suite page 4

Le planning des travaux sur le boulevard Barbès

Premiers travaux du boulevard Barbès, commencés mi-octobre :

- modification des circuits électriques commandant l'éclairage public et les feux tricolores (qui plus tard seront déplacés du fait de l'élargissement des trottoirs) ;
- déviation des réseaux de France-Télécom (ces travaux se poursuivront jusqu'au 31 janvier) ;

- modifications d'emplacements de bouches d'égout (qui se poursuivront au fur et à mesure du chantier).

Les travaux de voirie commenceront le 9 janvier entre la rue Ordener et Château-Rouge. Ils concerneront les trot-

toirs et la première file de circulation., d'abord sur le côté ouest de la chaussée (côté mairie), ensuite sur le côté est (côté Goutte d'Or). Ils devraient durer, nous dit-on, deux mois et demi.

La deuxième partie des travaux, entre Château-Rouge et Barbès-Rochechouart, se déroulera ensuite.

Leur durée n'est pas précisée actuellement mais devrait être plus longue que pour la première tranche, car ils posent des problèmes d'ajustage avec la circulation dans les petites rues autour de Château-Rouge, et comportent des travaux de "mise en valeur" de cette place. ■

carrefour, beaucoup d'automobilistes, énervés d'avoir attendu si longtemps, tentent de forcer le destin en passant au rouge et en s'engageant dans le carrefour - où forcément ils se trouvent immobilisés, bloquant ainsi le passage pour la file de voitures venant du boulevard de la Chapelle.

Pour compliquer encore la situation, il y a ce feu rouge installé sur le boulevard Rochechouart à la sortie du carrefour (voir page 8 notre nouvelle rubrique "C'est idiot").

Et comme les automobilistes bloqués dans un embouteillage pensent parfois que c'est en "klaxonnant" qu'on fait avancer les automobiles, les riverains en ont plein les oreilles.

Des embouteillages semblables se produisent dans l'autre sens, mais plus au sud, sur le boulevard Magenta du côté de la gare du Nord.

Des travaux bien longs

Résultat : ces travaux destinés à faciliter, dans l'avenir, la circulation des bus, ont pour première conséquence, dans le présent, une désorganisation totale de celle-ci. Il n'est pas rare que le temps d'attente annoncé pour le 31 dépasse les vingt

CIRCULATION (Suite de la page 3)

Sens unique rue Ordener : le projet est abandonné pour le moment

Ce projet visait à améliorer le fonctionnement des bus 60 et 31.



Ça paraît sûr : les projets de mise en sens unique de la rue Ordener sont pour le moment abandonnés. Tout est remis à l'étude, de nouvelles propositions seront soumises à la concertation et rien ne se fera avant la fin de 2007 ou le début de 2008.

Ces sens uniques étaient proposés afin d'améliorer le fonctionnement des bus 60 et 31. Ceux-ci en effet font partie du programme *Mobilien* : une dizaine de lignes pour lesquelles il a été décidé de réaliser des aménagements sur tout leur trajet afin de leur assurer rapidité et régularité.

Un éclat de rire

Le conseil de quartier Amiraux-Simplon avait été le premier, en mars dernier, à sonner la révolte à ce sujet. Un nombre inhabituel d'habitants s'était déplacé.

Il s'agissait ici du tronçon de la rue Ordener situé entre Marx-Dormoy et le boulevard Barbès. C'est vrai que la circulation du 60 y est souvent problématique, à cause des embouteillages et des voitures en stationnement illicite. La vitesse du 60, aux heures de pointe, n'y dépasse pas en moyenne 5,6 km/h : la vitesse d'un piéton.

La proposition présentée conjointement par la mairie de Paris et la RATP consistait à créer de chaque côté un couloir de bus en site protégé, où circuleraient aussi taxis et vélos, et à ne laisser aux véhicules privés qu'un seul sens de circulation, dans le sens Barbès - Marx-Dormoy.

Levée de boucliers, sur le thème : les voitures qui ne pourront pas emprunter la rue Ordener se

transféreront forcément sur d'autres rues du quartier, déjà très encombrées.

Une représentante des services de voirie de la Ville avait eu la maladresse de dire : «*Mais les voitures peuvent très bien passer par la rue Doudeauville, elle est assez large pour cela !*» L'éclat de rire général qui accueillait cette remarque avait dû l'étonner ; mais il ne faisait que souligner son ignorance des conditions réelles de circulation dans les quartiers.

Mêmes réactions en octobre au conseil de quartier Clignancourt - Jules-Joffrin, avec des arguments semblables (voir notre n° 122). Et les commerçants de ce quartier lançaient une pétition qui rapidement recueillait plus de 1 300 signatures.

L'accueil ne fut pas plus favorable début décembre au conseil de quartier Goutte d'Or.

Vaillant réticent

Daniel Vaillant, maire du 18e, s'était montré dès le début réticent face à ce projet. Bertrand Delanoë lui-même, lors de sa réunion de "compte-rendu de mandat" le 21 novembre à la mairie du 18e, tout en déclarant «*La ligne 60 sera en site propre*», avait concédé : «*Il y a débat, il y a des tronçons où on a trouvé des solutions, il faut en chercher ailleurs, la question des reports de circulation demande des solutions intelligentes.*»

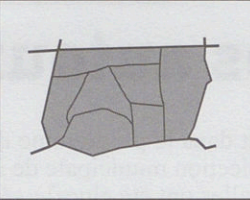
Mi-décembre, Mme Bérard, une des personnes les plus engagées dans la bataille, était reçue par Christophe Caresche, député du secteur et adjoint au maire de Paris, qui lui affirmait : l'aménagement en *Mobilien* pour le bus 60 sera réalisé uniquement dans la partie allant du 20e arrondissement jusqu'à la rue Ordener non comprise.

Après le conseil de quartier Goutte d'Or, on confirmait à la mairie du 18e que l'aménagement en *Mobilien* ne se ferait pour le moment que dans les secteurs où il y a, grosso modo, un consensus.

Pour le reste, on verra. Ça ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de sens unique rue Ordener, mais on prend le temps d'en débattre.

N. M.

La vie du 18^e



Bourdonnements d'oreilles permanents, bruits amplifiés : ce sont les acouphènes

L'association France-Acouphènes, dont le siège est dans le 18e, tient des permanences pour informer sur ces maladies mal connues.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Plus d'un million et demi de personnes en France souffrent d'*acouphènes* à des degrés divers. Pourtant cette maladie est très peu connue du grand public et certaines personnes ignorent même que c'est de cela qu'elles souffrent. L'*acouphène*, c'est une sensation auditive permanente sans cause extérieure, une sorte de *bourdonnement* d'oreilles, ou de tintement, qui ne cesse jamais et qui, dans les cas graves, peut conduire à des souffrances insupportables, à la rupture des liens sociaux, voire au suicide.

Il est nécessaire d'être bien informé sur la maladie et sur les traitements possibles, que l'on souffre soi-même de ces troubles ou qu'un proche en souffre. Une association, dont le siège est dans notre arrondissement, 73 rue Riquet, s'en préoccupe : *France Acouphènes*. Sa déléguée pour l'Ile-de-France, Eva Cuisiniez, habitante de Montmartre, tient une permanence chaque semaine, le mercredi après-midi, au siège de l'association.

Alerter les jeunes

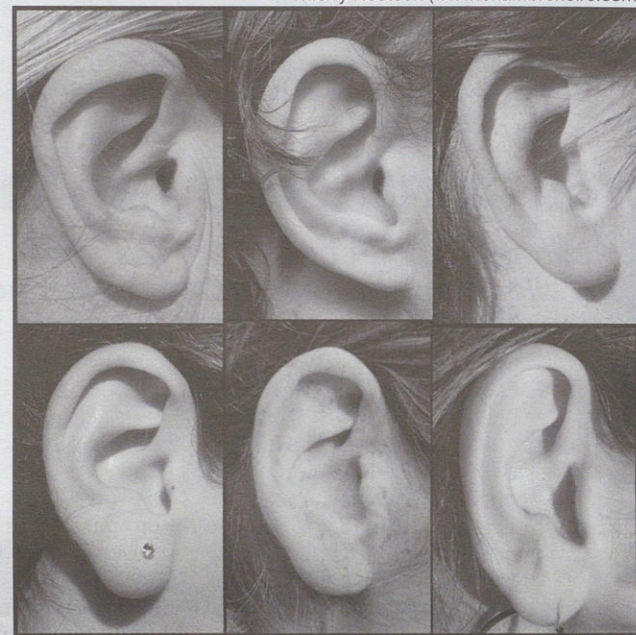
France-Acouphènes s'occupe également de deux autres catégories de troubles de l'audition : l'*hyperacousie* (tous les bruits parviennent énormément amplifiés) et le *syndrome de Ménière*, affection de l'oreille interne qui provoque des vertiges, une baisse de l'acuité auditive et des acouphènes.

Les causes des acouphènes sont diverses : pathologies du système auditif, traumatismes crâniens, chocs émotionnels ou dépressions, certaines

drogues, etc. Et de plus en plus souvent l'exposition à des excès sonores (baleadeurs, concerts de musique amplifiée, discothèques, motos, travaux très bruyants...) : on estime que ces pratiques sont responsables de plus de la moitié des nouveaux cas d'*acouphènes* recensés chaque année. Il faut donc lancer l'alerte, surtout auprès des jeunes.

Une permanence téléphonique est assurée chaque jour au siège de France-Acouphènes, ainsi qu'une réponse systématique aux courriers. L'association agit aussi comme groupe de pression auprès des pouvoirs publics, pour faire évoluer la reconnaissance officielle de la maladie et l'indemnisation, tant en droit civil qu'en droit du travail, pour encourager et aider la recherche médicale, et enfin pour favoriser la formation des personnels médicaux et soignants en ce domaine.

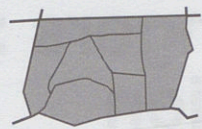
☐ France-Acouphènes, 73 rue Riquet, 75018 Paris. 01 42 05 01 46. secretariat@france-acouphenes.org www.france-acouphenes.org



Le langage des signes à la mairie : seulement à mi-janvier

Le dispositif de visio-interprétariat pour les sourds et malentendants, qui devait être installé à la mairie du 18e à la mi-décembre, a pris du retard. Il ne sera opérationnel qu'à la mi-janvier. Les aménagements nécessaires à son installation dans le hall de la mairie se sont révélés en effet plus compliqués que prévu. Pour les sourds

venant à la mairie demander des informations ou effectuer des démarches, ce dispositif permettra, grâce à un écran relié par internet à un service d'interprétariat, d'avoir recours à un traducteur en langage des signes afin de poser leurs questions et d'obtenir les réponses de la part des employés de la mairie. (Voir l'article dans notre dernier numéro.) ■



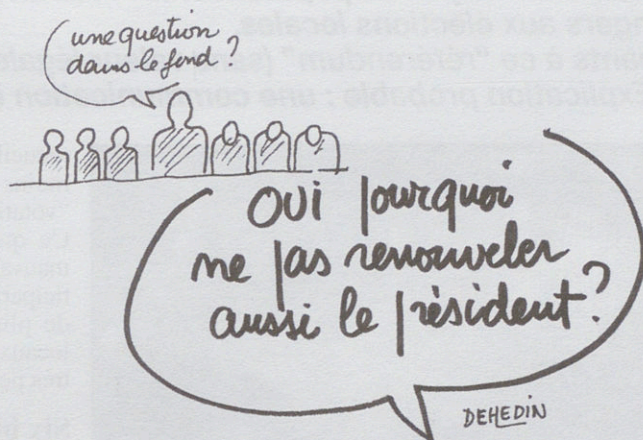
Les nouveaux membres des conseils de quartier

Nos huit conseils de quartier viennent d'être renouvelés. Bienvenue aux nouveaux, bravo les anciens.

Les conseils de quartier nouveaux sont arrivés. On a tiré au sort, pour chacun des huit conseils, les nouveaux membres du collège "habitants", parmi les personnes qui s'étaient portées candidates (voir nos articles des numéros de novembre et de décembre). Par ailleurs, les représentants de toutes les associations du 18^e (membres du CICA ou inscrites à la *Maison des associations*) étaient invités à se rendre à la mairie pour désigner par vote, quartier par quartier, dans

Des Assises de la démocratie locale

La municipalité organise des Assises de la démocratie locale samedi 28 janvier, à la mairie, de 9 h à 14 h. Plénière et ateliers pour débattre du rôle des conseils de quartier et de celui des conseillers. Des représentants des conseils d'autres arrondissements sont invités pour témoignages et échange d'expériences. ■



chaque conseil, les dix associations qui y siègeront.

Chaque conseil de quartier est présidé par un élu du conseil d'arrondissement. Du côté de ces présidents, un seul changement à noter : dans le quartier Simplon, comme nous l'avons déjà indiqué, Michel Lacasse remplace Céline Godin, qui a souhaité être déchargée de cette tâche en raison de ses occupations professionnelles et familiales.

Lieux de débat

Chaque conseil pourra choisir de s'associer des "personnalités qualifiées" du quartier (par exemple un directeur d'école, un responsable de centre social, de bibliothèque, etc.).

Rappelons le rôle des conseils de quartier : non pas des organes ayant un pouvoir de décision quelconque, mais des lieux d'information, de débat, de concertation, de proposition. La plupart de leurs réunions sont publiques, annoncées dans le quartier concerné par des affiches – peut-être trop rares, il est vrai (et annoncées aussi régulièrement dans l'agenda du 18^e du mois).

N'importe qui peut y venir et y prendre la parole dans le cadre de l'ordre du jour. Les membres des conseils de quartier peuvent voter des vœux qui sont ensuite soumis au conseil d'arrondissement composé des élus.

Les conseils de quartier ont été institués dans le 18^e en 2002. Après trois ans d'expérience, et après un débat à mi-mandat qui a permis de rectifier certains défauts, le bilan de cet outil de démocratie locale est sans aucun doute positif, malgré des inégalités entre quartiers.

Nous donnons la liste de tous les membres de chaque conseil dans la page consacrée au quartier concerné (voir pages 14, 15, 16, 18, 19). ■

Le 18^e va se regarder en photo à la mairie

De nombreux habitants ont tiré le portrait de l'arrondissement pour participer à la formation d'une "mémoire photographique". La mairie va exposer leurs envois à l'occasion de la cérémonie des vœux 2006.

Expositions surprise, expositions plaisir à la mairie, le 19 janvier, pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité : ce sera l'occasion de présenter une première sélection des photos de l'arrondissement prises par les habitants et qui affluent depuis quelques semaines.

L'idée, lancée à l'automne (voir le 18^e du mois de novembre) par Danielle Fournier, maire adjointe chargée de la vie culturelle, de créer un *Observatoire photographique du paysage urbain dans le 18^e* et de faire appel, dans un premier temps, aux gens, amateurs comme professionnels, invités à envoyer à la mairie leurs clichés récents ou anciens, a réussi au-delà de toutes espérances.

On précisait : quatre photos au maximum par participant (avec lieu

et date de prise de vue) sur des thèmes comme jeux, couleurs, frontières, usages de la ville. Les habitants ont répondu, fouillant leurs archives ou photographiant spécialement leur quartier. Certains ont dépassé de loin les quatre photos.

Il y avait des petits clichés de moyenne qualité mais aussi de superbes photos. Certaines sont même arrivées déjà encadrées, grand format.

Et cela continue.

Papier, bâches et DVD

Aussi, a-t-on décidé à la mairie d'exposer une première sélection pour les vœux. Il devrait y avoir, salle des mariages, une exposition de photos sur papier (format 24 sur 32) mais aussi, dans le hall central, une autre exposition sur bâches de photos encore plus agrandies (format

1,50 m sur 2 m). On devrait également réaliser un DVD qui sera diffusé en boucle pendant la cérémonie et qui comprendra au moins une photo par personne ayant fait un envoi.

Expo éphémère mais on pense déjà à orner les divers services administratifs de la mairie d'une photo choisie. Cela égayera les lieux, aidera à patienter.

Une seconde phase de l'*Observatoire* est prévue, confiée à des professionnels. Il s'agira de photographier le même lieu à diverses étapes de son histoire : photos actuelles réalisées sur les sites de photos anciennes ou photos réalisées à intervalles réguliers (par exemple, le boulevard Barbès actuellement puis pendant et après les travaux).

Marie-Pierre Larrivé

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Réunion du conseil d'arrondissement, lundi 16 janvier à la mairie à 18 h 30.

■ Conférences à Bretonneau

Le Point Émeraude 18^e propose, à l'hôpital Bretonneau, deux conférences pour les "aidants aux personnes âgées" : *La mémoire* le 13 janvier ; et *Dans la société, qui est aujourd'hui la personne âgée ?* le 27 janvier. Et, dans le cycle "prévention santé", *Qui veut voyager loin ménage ses pieds*, le 19 janvier. Rens. : 01 53 11 18 20.

■ 3 janvier : Réouverture de la bibliothèque Clignancourt

La bibliothèque Clignancourt, 29 rue Hermel, rouvre mardi 3 janvier pour les livres, mardi 17 pour les disques. (Voir page 22.)

■ 4 janvier : Traduit du yiddish

Les mots dits d'ailleurs et la librairie Buchladen organisent chaque premier mercredi du mois une lecture d'un livre étranger. **Mercredi 4 janvier** : "Un beau livre d'histoires" (*Eyn schön mayse bukh*), recueil de légendes et nouvelles en yiddish datant de 1602. **Mercredi 1er février**, œuvres d'Unica Zürn, *L'homme-jasmin*, *Sombre printemps*, *Vacances à la Maison blanche*. À 20 h, dans la cave de jazz du restaurant *Autour de midi et minuit*, 11 rue Lepic.

■ 5 janvier : CICA sur l'insalubrité

Une réunion du CICA (*comité d'initiative et de concertation d'arrondissement*, qui rassemble les élus et les représentants des associations) se tient jeudi 5 janvier à 19 h à la mairie sur le thème des logements insalubres.

■ 6 janvier : Noël orthodoxe au Simplon

Les orthodoxes célèbrent Noël le 6 janvier. Ce sera donc la fête vendredi 6 janvier à l'église serbe Saint Sava, rue du Simplon, et tout autour. La chaussée est d'ailleurs interdite aux voitures ce jour là, entre les rues Boïnod et Clignancourt, pour permettre aux festivités de se dérouler en paix.

■ 12 janvier : Commerce équitable

Chaque mois, au *Petit Ney* (10 avenue de la Porte Montmartre), un rendez-vous «pour découvrir le monde du commerce équitable». Ce mois-ci, c'est le jeudi 12 janvier de 19 h à 22 h. On peut dîner sur place après la rencontre.

■ 14 janvier : Avec l'ADDM, la musique, la propreté

L'Association de défense de Montmartre et du 18^e (ADDM 18) organise

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

sa réunion des vœux, samedi 14 janvier à 14 h 30, au Théâtre de Dix Heures, 36 bd de Clichy. En première partie, du spectacle : chanteuse de jazz, guitaristes, du flamenco, un extrait d'une pièce de Goldoni... En deuxième partie, débat sur la propreté, avec des représentants des services de la propreté et de l'environnement, de la mairie du 18^e et de la police.

■ 13 janvier : Des fanzines

Au *Petit Ney*, vendredi 13 janvier à 19 h 30, les amateurs de BD sont invités à rencontrer sept fanzines, à regarder l'expo des dessinateurs Apsara, Péco, Yann Tréhin, et à écouter un concert à 22 h. (10 av. Porte Montmartre.)

■ 14 janvier : Scène ouverte à l'harmonica

L'association *Harmonicas de France Fédération* accueille les harmonicistes amateurs pour une scène ouverte amicale. Samedi 14 janv., 13 h à 18 h, au *Petit Ney*, 10 av. de la Porte Montmartre.

■ 14 janvier : Braderie à la Maison verte

Vente au profit de l'action sociale des *Amis de la Maison verte*, samedi 14 janvier de 13 h 30 à 16 h 30, au 127 rue Marcadet.

■ 19 janvier : Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux de la municipalité du 18^e a lieu jeudi 19 janvier à partir de 19 h à la mairie. Il y aura une expo photos surprise (voir page 5).

■ 21 janvier : Stages chez Art-exprim 18

L'association *Art-exprim 18* (ateliers artistiques) organise des stages en janvier et février. **Samedi 21 et dimanche 22 janvier** (10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 16 h 30), sculpture taille directe, pour ados et adultes avec le sculpteur Philip Peryn (150 €). **Du lundi 6 février au jeudi 9**, pendant les vacances scolaires, les enfants de 7 à 12 ans sont invités à un stage de magie et peinture. (100 €). Rens. : 89 rue Marcadet. Tél : 01 42 62 18 08.

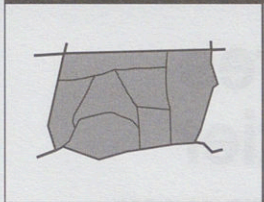
■ 25 janvier : Conseil de quartier Chapelle-nord

Réunion du conseil de quartier Charles-Hermite-Évangile-Porte de la Chapelle, mercredi 25 janvier à 19 h à l'école du 33/35 rue de l'Évangile.

■ 25 janvier : Le collectif du non et le logement

Le collectif "pour un non au libéralisme" (issu du collectif pour le non au référendum) organise, mercredi 25 janvier à 20 h, un forum sur un double thème : le logement et : quelle alternative à

(Suite de l'agenda page 7)



Droit de vote des étrangers : dans le 18^e, participation moins forte qu'en 2002

La "votation citoyenne" était un moyen de populariser la revendication du droit de vote des résidents étrangers aux élections locales.

Dans le 18^e, les participants à ce "référendum" (sans valeur légale) ont été moins nombreux qu'en 2002. Explication probable : une communication insuffisante.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Un des "bureaux de vote" du 11 décembre, au marché Ornano.

«**T**ous résidents, tous citoyens» : c'est sous cette devise que la Ligue des droits de l'homme a mobilisé l'opinion publique pour une "votation citoyenne", dans plus de 120 villes de France, du 5 au 11 décembre. Le 18^e a répondu présent. Dans six lieux de vote, 1 655 personnes se sont exprimées pour donner leur opinion sur le droit de vote des étrangers.

Plus de 93 % se sont déclarés pour, à peine 3 % contre, le reste étant des bulletins blancs ou nuls. Ce n'était pas inattendu et, certes, «c'est le symbole qui compte ; le plus souvent, les non ont préféré passer leur chemin», explique un des militants de la Ligue des droits de l'homme dans le 18^e. Mais la participation n'en perd aucun poids : Saïd Bouziri, habitant de notre arrondissement et un des responsables nationaux de la Ligue, y a décelé, la plupart du temps, «un engagement profond».

«Voter, c'est être respecté»

Une urne a été ouverte toute la semaine à l'association *Accueil Goutte d'Or*, qui s'occupe d'alphabétisation, de soutien scolaire, etc. Tout le monde y a voté oui, le maire Daniel Vaillant parmi les premiers. Puis les habitants du quartier se sont passés le mot. «Je vote pour que tout le monde soit pareil», explique une Sénégalaise. «Je veux rester ici, c'est pour ça que je participe», défend Saadia, 69 ans, en France depuis qua-

rante-trois ans. Mais «le droit de vote, c'est aussi une question de respect, selon Sakho, 23 ans, arrivé du Sénégal depuis 1997. S'il rentrait dans les mœurs, je me sentirais mieux considéré et vraiment inséré.»

Si l'opinion des votants s'est affichée clairement, il a souvent fallu expliquer l'enjeu du scrutin aux badauds. Seule une minorité était au courant de la manifestation. À Barbès, les organisateurs ont par ailleurs rencontré beaucoup de personnes ne sachant pas écrire. «Mais une fois la question comprise, la plupart donnait leur avis tout de suite, comme le fruit d'une mûre réflexion», précise Saïd Bouziri.

Pourtant, l'opération n'a pas rencontré le succès espéré dans le 18^e. Les urnes de l'arrondissement ont

recueilli 24 % de bulletins de moins que lors de la dernière "votation citoyenne" en 2002. Ce qui le classe parmi les mauvais élèves face à une participation nationale en hausse de plus de 55 %. Les élus locaux ont donné l'exemple : très peu se sont manifestés.

Six bureaux de vote

La faute peut-être à la diminution du nombre de bureaux de vote : seulement six cette année (à la mairie, place des Abbesses, au coin rue Goutte d'Or - rue des Gardes, à Accueil Goutte d'Or, au marché Ornano, au marché de La Chapelle), contre onze il y a trois ans. De plus, quelques dizaines de personnes s'étant spécialement déplacées au marché Dejean n'ont pas pu

donner leur voix, l'opération sur ce marché ayant été annulée à la dernière minute. «C'est dommage, la question mérite d'être débattue», regrette une bouchère de la rue.

Le 3 mai 2000, l'Assemblée nationale avait adopté en première lecture une proposition de loi visant à donner le droit de vote à tous les résidents étrangers pour les élections municipales. Depuis, le Sénat ne l'a jamais examinée. Aujourd'hui les Allemands, les Britanniques, les Italiens, les Portugais... habitant en France peuvent participer à ces élections. Les Algériens, les Marocains, les Turcs, les Maliens... en sont pourtant encore exclus, même s'ils sont chez nous depuis des dizaines d'années.

Véronique Le Guen

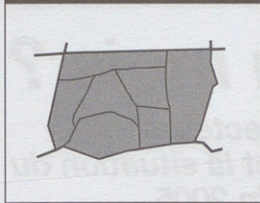
Un grand débat sur le tramway

La prolongation du tramway sur les boulevards des Maréchaux jusqu'à la Porte de la Chapelle est toujours à l'ordre du jour, même si le fait que Paris n'a pas obtenu les Jeux Olympiques de 2012 risque de retarder un peu la réalisation. Une vaste consultation des habitants concernés, à Paris et en banlieue proche, va avoir lieu sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP).

Ladite CNDP a été créée par une loi de 1995 pour organiser le débat sur les projets particulièrement importants. Elle a chargé un groupe de sept personnes

(dont un préfet honoraire, un ingénieur, un docteur en droit, etc.) de la consultation sur le prolongement du tramway. Ce grand débat s'ouvrira au début de 2006. La Commission «mettra à la disposition du public, indique-t-elle, ce qui est nécessaire à son expression et à sa participation active : réunions publiques, journal du débat, site internet interactif, etc. L'ensemble des avis, contributions écrites et orales, questions, est versé dans le débat public.»

□ Renseignements : www.debatpublic.extensiontramparis.org



Non-lieu confirmé dans l'enquête sur la mort de Jacques Mesrine

Le truand Jacques Mesrine, qui en 1979, après son évvasion spectaculaire, s'était caché en plusieurs endroits de notre arrondissement, avait été abattu par la police à la Porte de Clignancourt en novembre 1979. Sa fille avait porté plainte pour assassinat.

D.R.



Jacques Mesrine

Le 2 novembre 1979 le piège minutieusement préparé par le commissaire Broussard et les hommes de la BRI (*brigade de recherche et d'intervention*) se refermait sur celui qui fut, en France, dans les années 70, "l'ennemi public numéro 1". (Voir la rubrique "Histoire" du 18^e du mois n° 60, 61, 62.)

Il est 15 h quand Mesrine, accompagné de son amie, Sylvie Jeanjacquot, sort du 35-37 rue Belliard, son ultime cache. La BMW du couple se dirige vers la Porte de Clignancourt. Un camion bâché bleu la dépasse, se rabat et soudain stoppe en plein carrefour. La bâche se soulève, quatre policiers apparaissent avec des armes automatiques. «Police !», crie un homme. Mesrine fait, semble-t-il, un geste. Quatre rafales éclatent. Mesrine meurt sur le coup. Dix-neuf balles seront retrouvées dans son corps, et vingt-et-un impacts sur le pare-brise de la BMW.

Ainsi prenait fin, à 43 ans, la dernière cavale du célèbre truand, commencée en mai 1978 après sa spectaculaire évvasion de la prison de la Santé - ou il purgeait une peine de vingt ans de réclusion criminelle -, en compagnie de François Besse et de Carman Rives qui ne surviva pas à cette opération. Dix-huit mois ponctués de braquages, de règlements de comptes, de rapt et d'interviews fracassantes où il faisait le vantard mais aussi dénonçait les conditions dégradantes des "quartiers de haute sécurité" (QHS).

Personnage violent, profondément égocentrique, fort peu sympathique

en réalité, Mesrine avait réussi à se construire une image d'aventurier romanesque. Il entendait jouer son personnage jusqu'au bout.

Les circonstances de la mort du plus célèbre gangster des années 70 eurent un énorme retentissement dans la presse et suscitèrent de nombreuses polémiques. Alors que les policiers avançaient la thèse de la légitime défense, Sylvie Jeanjacquot, grièvement blessée dans l'attaque, et la fille de Mesrine, portèrent plainte contre X pour assassinat. Une information judiciaire fut ouverte peu de temps après.

Légitime défense ?

Le 11 juillet 1984, le juge d'instruction Robert Michat donna tort aux deux proches de la victime, avant que la chambre d'accusation de la cour d'appel n'infirmé cette décision le 26 juin 1985.

L'enquête rebondit douze ans plus tard, en février 1997, lorsque le ministre de l'Intérieur au moment des faits, Christian Bonnet, affirma que Valéry Giscard d'Estaing, alors chef de l'Etat, l'aurait exhorté en 1978 à «en finir» avec Mesrine. Pourtant, dans ses *Mémoires* publiés la même année, le tombeur du malfrat, le commissaire Robert Broussard, nie avoir reçu l'ordre «d'exécuter» Mesrine.

Les retournements se succèdent.

Le 16 novembre 1999, nouveau non-lieu, infirmé par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le 30 mars 2000. Mais quatre ans plus tard, le 14 octobre 2004, un autre juge rend un troisième non-

lieu, s'appuyant sur les déclarations de Mesrine faites à *Paris-Match* en 1978: «Je ne me rendrai jamais. Face à des flics armés, (...) je tire et, s'il faut les achever, je le ferai.»

Des livres, des films

Cette ordonnance de non-lieu vient d'être confirmée par la cour d'appel de Paris le 1er décembre 2005. La chambre d'instruction a estimé que la police avait agi en état de légitime défense, compte tenu de la dangerosité de Mesrine.

Cette décision aurait pu mettre un point final à l'affaire Mesrine. Mais M^e Malinbaum, l'avocate des proches de Jacques Mesrine, a annoncé son intention de former un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt de la cour d'appel.

Mesrine en tout cas n'a pas fini de faire parler de lui. On trouve actuellement dans les librairies trois ouvrages qui lui sont spécialement consacrés, sans compter les autres livres où il est longuement évoqué (le livre de Broussard, celui de Charlie Bauer, celui de "Porte-Avion", etc.). Un film sur sa vie est en cours de réalisation.

En outre, TF1 a décidé de faire du livre du commissaire Lucien-Aimé Blanc (l'alter ego de Broussard), *La chasse à l'homme, la vérité sur la mort de Jacques Mesrine*, une fiction avec Serge Riaboukine dans le rôle titre et Richard Berry dans celui du commissaire Blanc. La scène de la mort de Mesrine a été tournée en décembre à la Porte de Courcelles.

Dominique Delpirou



Après la fusillade, à la Porte de Clignancourt, le commissaire Broussard près de la voiture de Mesrine criblée de balles.

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 6)

gauche. Salle de l'Indépendance, 48 rue Duhesme.

■ 26 janvier :

Conseil de quartier Simplon

Réunion du conseil de quartier Amiraux-Simplon-Porte des Poissonniers, jeudi 26 janvier à 19 h à l'école du 69 rue Champignonnet.

■ 27 janvier : Les cinq résidences pour étudiants

Visite par Daniel Vaillant des cinq résidences universitaires de l'arrondissement (544 logements au total) vendredi 27 janvier à partir de 10 h.

■ 27 janvier :

Mémoire des enfants juifs

De nouvelles plaques à la mémoire des enfants juifs de l'arrondissement morts en déportation sont dévoilées dans les écoles qu'ils fréquentaient, le vendredi 27 janvier, à 15 h à l'école 7 rue Champignonnet puis à 18 h 30 à l'école Gustave Rouanet. Ce même jour, journée mondiale de la déportation, sera inaugurée une exposition à leur mémoire à la mairie (voir page 9).

■ 28 janvier : Assises de la démocratie locale

Des *Assises de la démocratie locale* sont organisées le 28 janvier à la mairie de 9 h à 14 h. On débattera du rôle des conseils de quartier. (Voir page 5.)

■ 28 janvier :

Square des Deux-Nèthes

Inauguration des nouveaux espaces du square des Deux-Nèthes, samedi 28 janvier à 11 h 30 avec Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant (voir page 11).

■ 29 janvier : Mathieu Bénézet aux Parvis poétiques

L'association *Les Parvis poétiques*, animée par Marc Delouze, invite à une lecture-rencontre avec le poète Mathieu Bénézet (dernier livre paru : *Ceci est mon corps*) et avec Sébastien Reichmann (dernier livre paru : *Le pont Charles de l'Apocalypse*), dimanche 29 janvier, 16 h 45. Fond'action Boris Vian, 6 bis cité Véron. Entrée et participation aux frais libres.

■ 31 janvier :

Conseil de quartier Chapelle

Réunion du conseil de quartier Chapelle-Marx Dormoy à 19 h. Le lieu sera affiché, notamment, à la mairie et sur le panneau du conseil de quartier près du marché de l'Olive.

■ 2 février :

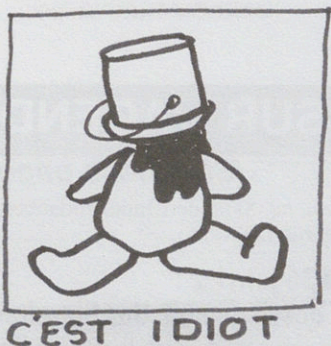
Un espace numérique

Un nouvel espace numérique public (ENP) géré par l'association *E- Génération* est inauguré officiellement rue du Poteau, jeudi 2 janvier à 11 h.

■ 2 février :

Le futur espace musical Fleury

Réunion publique sur le futur espace musical Fleury (en face de la bibliothèque Goutte d'Or), jeudi 2 janvier, à la mairie, à 19 h.



Une nouvelle rubrique : C'est idiot !

● Pas de guichet pour les Poissonniers

La station de métro Marcadet-Poissonniers a deux entrées. L'une, boulevard Barbès, donne accès direct à la ligne 4 (Porte de Clignancourt). L'autre, au coin de la rue Ordener et de la rue des Poissonniers, donne accès à la ligne 12 (Porte de la Chapelle). Elles sont distantes d'une centaine de mètres et reliées entre elles par un couloir souterrain.

L'accès rue Ordener a été refait l'an dernier. Mais voilà : à cette entrée, il n'y a pas, ou il n'y a plus de guichets. Pas de distributeur automatique de billets non plus. Il y a un écran probablement destiné au *pass Navigo*, mais qui à la fin décembre affichait toujours son indisponibilité momentanée. Pas de pancarte indiquant que "les voyageurs non munis d'un titre de transport sont invités à emprunter l'accès boulevard Barbès". Les usagers qui connaissent le quartier, s'ils se trouvent bloqués faute de ticket, savent qu'ils doivent ressortir sur le trottoir et gagner l'accès Barbès dans le froid (ou la pluie). Les autres, tout désorientés, ne savent que faire et se demandent si la RATP tient vraiment à ce qu'on prenne le métro.

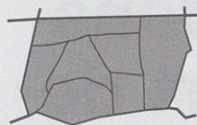
● Les deux feux rouges de Barbès-Rochechouart

Nous en avons déjà parlé, mais depuis trois mois rien n'a changé : une des causes des bouchons tri-quotidiens à Barbès-Rochechouart, c'est l'idée étrange des services parisiens de la voirie de mettre, en plus du feu tricolore situé boulevard de la Chapelle *avant* le carrefour (ainsi qu'il est d'usage pour la plupart des carrefours), un second feu situé juste *après* le carrefour.

Ça ne rate jamais : beaucoup de voitures qui ont franchi le premier feu (celui d'*avant* le carrefour) alors qu'il était vert, ne parviennent pas à gagner le second feu (celui d'*après*) assez vite pour passer au vert là aussi... et se trouvent donc bloquées au milieu, empêchant les files qui viennent du boulevard Barbès de passer, et ainsi de suite.

L'endroit est conseillé à ceux qui aiment les concerts de klaxons. Ce serait bien que M. Baupin, adjoint au maire de Paris, chargé de la circulation, vienne y voir aux heures de pointe, ou à défaut M. Lamy, qui a la même responsabilité à la municipalité du 18e. ■

La vie du 18^e



Où en est le 18e du mois ?

Chaque année, nous publions pour nos lecteurs les principales indications sur les comptes et la situation du 18e du mois. Voici où nous en sommes fin 2005.

● L'association éditrice

Le 18e du mois est un journal associatif. L'association *Les amis du 18e du mois*, qui l'édite, a tenu son assemblée générale en novembre dernier. Cette association rassemble deux catégories d'adhérents : d'une part les membres de la rédaction (tous bénévoles), d'autre part les lecteurs qui y ont adhéré.

Fin décembre 2005, elle compte 114 adhérents.

Le conseil d'administration, renouvelé lors de l'assemblée, a élu le bureau qui est ainsi composé : président Michel Cyprien, vice-présidente Marika Hubert, trésorier Christian Adnin (également directeur de publication), secrétaire Noël Monier, secrétaire-adjoint Günter Klode.

● Changement d'imprimerie

Notre imprimerie, la coopérative IDG, qui se situait rue d'Oran dans le quartier de la Goutte d'Or, a dû déposer son bilan, victime de la crise de l'écrit. Elle a été mise en liquidation en novembre. Nous l'avons beaucoup regretté, car nous entretenions avec les gens d'IDG des rapports véritablement amicaux.

Nous avons trouvé, toujours dans le 18e, une autre imprimerie répondant à notre demande : LM Graphie, dont les ateliers se trouvent dans la zone d'activités *Cap 18* (entre la rue de l'Évangile et la rue d'Aubervilliers).

● La diffusion

Les ventes du 18e du mois (ventes au numéro + abonnements)

	2004	2005
Janvier	2 139	2 028
Février	1 929	1 708
Mars	1 855	1 797
Avril	1 894	1 864
Mai	1 793	1 752
Juin	1 792	1 762
Juillet-août	1 769	1 779
Septembre	1 716	1 802
Octobre	1 757	1 896
Novembre	1 713	1 886
Décembre	1 770	non connu
Comparaison : Moyenne sur les dix premiers numéros		
	1 836	1 852

Le 18e du mois a subi ces dernières années, comme la quasi-totalité des journaux en France, la crise de la presse écrite, due au développement de nouveaux médias, à la multiplication des journaux gratuits et – phénomène important, notam-



Dessin Sylvain Gasnier

ment dans le 18e – à la fermeture de nombreux points de vente. Notre diffusion payante (ventes au numéro + abonnements), après avoir progressé régulièrement jusqu'en 2001 (cette année-là, 2 101 exemplaires vendus par mois en moyenne), a été en

baisse de 2002 à 2004. Cependant 2005 marque un redressement.

Les abonnements se situent autour de 550 et le taux de renouvellement est très bon. Mais la vente au numéro connaît des variations importantes.

Par ailleurs, nous constatons que de nombreux habitants de l'arrondissement ignorent l'existence de notre journal, entre autres des personnes arrivées récemment (le 18e est un arrondissement qui connaît en permanence un renouvellement de sa population). Il nous faut trouver les moyens de leur faire connaître le 18e du mois.

L'aide de nos lecteurs peut nous être précieuse.

● Les comptes

Les comptes présentés à l'assemblée générale de novembre portaient sur la période du 1er octobre 2004 au 30 septembre 2005. Le total des dépenses s'élevait à 54 852 €, le total des recettes à 55 779 € :

Répartition des dépenses

- **Fabrication du journal** (imprimerie + maquettage) : 56,6 %.
- **Local** (loyer + caution au renouvellement du bail + frais afférents + EDF + assurance) : 26,2 %.
- **Frais postaux** (y compris envoi des abonnements) : 7,4 %.
- **Télécoms** : 2,8 %.
- **Frais photo** : 1,9 %.
- **Autres frais de fonctionnement** (fournitures, maintenance du matériel, frais de documentation, frais divers) : 5,1 %.

COMMENTAIRE : La fabrication matérielle du journal reste notre principal poste de dépenses : 56,6 %... et 77 % si on met de côté les dépenses relatives au local.

Répartition des recettes

- **Ventes** : 59,8 % (dont ventes au numéro 41,1 %, abonnements 18,7 %).
- **Subvention compensatrice de loyer** : 28,7 %.
- **Remboursement de caution du bail précédent** : 5,1 %.
- **Cotisations des adhérents** : 4,7 %.
- **Publicité** : 1,8 %.

COMMENTAIRE : Les ventes du journal restent bien notre principale source de recettes : 59,8 %... et même 90,2 % si l'on met de côté les rentrées relatives au local.

Précisions sur la *subvention compensatrice de loyer* : pendant les neuf premières années de ce journal, nous avons tenu à ne toucher aucune subvention d'aucun côté. Durant cette période, nous n'avions pas de local, les réunions et tout le travail de réalisation du journal (y compris le maquettage) se faisaient au domicile des membres de la rédaction. Ce fonctionnement n'est plus apparu possible en 2003 et nous avons loué un local. Mais nos recettes propres, à elles seules, ne nous auraient pas permis de payer le loyer, nous nous sommes donc résignés à demander à la municipalité une subvention, ainsi que le font de très nombreuses associations.

Cette subvention ne porte que sur le loyer.

À la suite d'erreurs dans nos démarches administratives, nous n'avons pas touché en 2004 cette subvention, et les 16 000 € que nous avons touchés en 2005 représentent

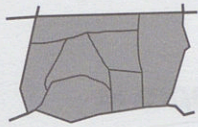
en réalité *deux années* de subvention (mais dans le tableau ci-dessus nous les avons fait figurer entièrement au poste *recettes* de 2005).

● L'évolution du journal

L'équipe de rédaction a mené au deuxième semestre 2005 une réflexion sur la formule du journal, qui va déboucher sur des évolutions.

Principaux axes : tout en gardant la volonté de traiter tous les aspects de la vie du 18e, ainsi que l'attention prioritaire à la vie associative, nous allons accorder davantage de place à tout ce qui peut permettre aux habitants, notamment aux nouveaux, de mieux connaître l'arrondissement.

Pour ce qui concerne la forme, sans opérer de bouleversement, l'objectif est d'offrir une présentation plus aérée, plus lisible, avec des illustrations mieux mises en valeur, ce qui passera par une augmentation du nombre de pages. ■



Une exposition en mémoire des enfants juifs déportés

Exposition sur la mémoire des enfants juifs morts en déportation, du 23 janvier au 3 février dans le hall central de notre mairie : intitulée *Les enfants du 18^e arrondissement sous l'occupation et sous-titrée Mémoire et histoire des enfants juifs pendant la Shoah*, elle a été conçue et élaborée par l'AMEJD 18 (*Association pour la mémoire des enfants juifs déportés*), une association qui depuis plusieurs années maintenant organise des poses de plaques commémoratives dans les écoles que fréquentèrent les petites victimes. 11 000 enfants de France ont été envoyés dans les camps par les nazis et le régime de Vichy, dont plus de 700 vivaient dans le 18^e.

L'exposition, qui est inaugurée officiellement le vendredi 27 janvier, journée mondiale de la déportation, présente des photos d'époque et de nombreux autres documents écrits. Elle présente également toute une sélection de dessins et de textes réalisés par les gosses d'aujourd'hui, élèves des écoles de l'arrondissement, travaux effectués avec leurs enseignants à l'occasion des poses de plaques commémoratives. ■

Galiléo cherche les traces du passé de notre arrondissement

Chercheur cherche chercheurs : l'association *Galiléo* et son animateur, l'anthropologue Nicolas Fasseur, lancent un appel aux habitants du 18^e pour constituer des *ateliers de mémoire collective* et aller à la rencontre des traces du passé dans la ville.

Il aimerait réunir des gens de toutes générations, les envoyer recenser les traces laissées par les anciens sur les murs de leur quartier et notamment les plaques commémoratives. Ensuite, on raconterait sa vie. En troisième lieu, on ferait le lien entre le passé redécouvert et l'existence d'aujourd'hui. Enfin, on restituerait de façon concrète tout le travail au travers, peut-être, d'une exposition éphémère ou d'une brochure plus permanente ou des deux.

L'idée de Nicolas Fasseur est de permettre de s'approprier son quartier, de mieux comprendre son évolution, de s'y ancrer plus facilement et de mieux l'aimer. Avoir si possible trois générations dans les ateliers aiderait aussi à mieux mesurer les changements et les permanences.

Si l'idée vous séduit, contactez Galiléo qui est domiciliée à la Maison des associations du 18^e, 15 passage Ramey ou directement Nicolas Fasseur au 06 84 96 68 98, ou encore sur son courriel : nicolas.fasse@iedparis8.net

Nouvelle fronde contre le centre commercial d'Aubervilliers

Les commerçants jugent dérisoires les aides qui leur sont concédées pour faire face à la diminution de clientèle qu'entraînera la création du centre commercial au nord de la Porte d'Aubervilliers – bien que celui-ci soit plus petit que ce qui avait été prévu à l'origine.

Le projet de la municipalité d'Aubervilliers de créer, au nord du boulevard périphérique, un centre commercial géant avait suscité, à la fin de 2000, une levée de boucliers des commerçants de tout le nord de Paris, qui craignaient (à juste titre) que cela ne leur enlève une grande partie de leur clientèle.

Ce centre commercial devait être situé dans le cadre d'une ZAC (zone d'aménagement concerté), entre le canal Saint-Denis et l'avenue Victor Hugo, comportant également de nombreux logements et des bureaux, dans un secteur qui est jusque là occupé principalement par des entrepôts, dont beaucoup désaffectés.

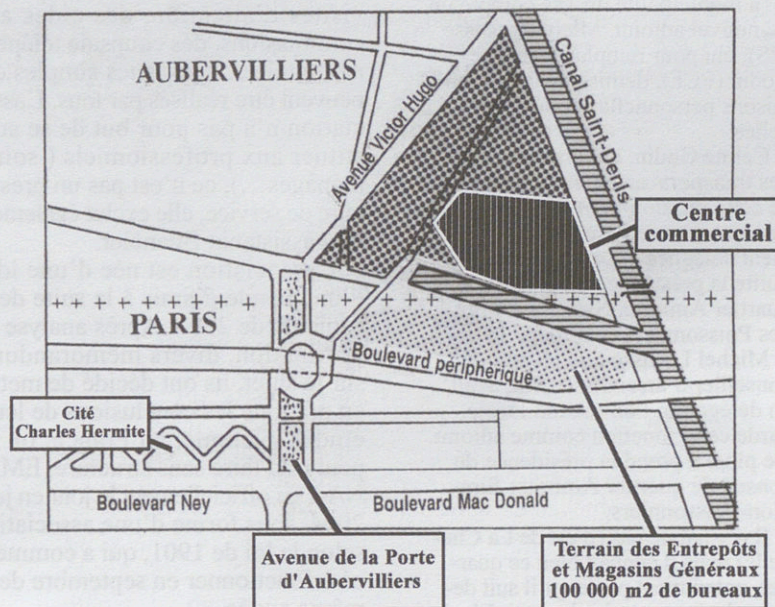
Des actions en justice avaient été engagées par un certain nombre d'associations de commerçants et de défense de l'environnement, ainsi que par la mairie de Paris, contre ce projet. Elles avaient obligé la mairie d'Aubervilliers à revoir sa copie. Et il y a tout juste un an, le 21 décembre 2004, la *commission départementale de l'équipement commercial* donnait un avis positif à un second projet de centre commercial de la Porte d'Aubervilliers, nettement plus modeste, sur 42 000 m² au lieu des plus de 70 000 m² prévus initialement.

3 000 places de parking

Depuis lors, d'un côté, les associations de commerçants et environnementalistes espèrent toujours mettre en échec la construction de ce quartier commercial, qui prévoit notamment un supermarché alimentaire de 4 100 m², de nombreuses boutiques, et trois mille places de parking (4 500 prévues initialement). Elles continuent leur combat au moyen de divers recours contre un projet entaché selon elles d'erreurs de procédures. De l'autre, la Ville de Paris, qui n'est pas décisionnaire sur le projet puisqu'il se situe à Aubervilliers, essaie d'anticiper les risques de ce centre commercial pour le commerce de proximité des 17^e, 18^e et 19^e arrondissements.

Le 13 décembre dernier, le Conseil de Paris a voté la signature d'un "accord pour le développement de l'emploi local et la promotion du commerce de proximité au nord de Paris", auquel sont notamment parties prenantes Plaine Commune (collectif de plusieurs communes de banlieue) et le promoteur du centre commercial.

Dans cet accord, la Société civile immobilière en charge de la réalisa-



Le plan de la future ZAC, avec le centre commercial.

tion du centre commercial s'engage à verser un million d'euros à un *fonds d'aide au développement du commerce local*, auquel s'ajoute la prise en charge d'*animateurs de pôles commerciaux* sur le nord-est parisien. Parallèlement, elle s'engage à favoriser l'emploi sur le territoire, que ce soit par le biais d'embauches, de formations ou d'attributions de marchés.

Parce que l'emploi est bien au cœur du débat : pour ses défenseurs, le projet va permettre de créer deux mille emplois dans sa phase de construction, quinze mille à terme. Ses détracteurs contestent ces chiffres en s'appuyant sur une déclaration du commissaire-enquêteur qui a travaillé sur le premier projet. Selon lui, «lorsque la grande distribution crée un emploi, elle en supprime trois, un dans le petit commerce qu'elle tue, un chez les intermédiaires et un chez les producteurs qu'elle impose par l'intermédiaire de ses centrales d'achats».

100 euros par commerce

Pour les petits commerçants du nord-est parisien, les aides prévues par l'accord qui vient d'être adopté semblent dérisoires au regard de l'impact prévisible de ce centre commercial : elles correspondent à peine à plus d'une centaine d'euros par commerce en moyenne.

Il suffit de regarder ce qui s'est passé dans le 20^e et dans le 11^e après la construction du centre commercial de la Porte de Bagnolet pour anticiper des dégâts importants sur le commerce de proximité.

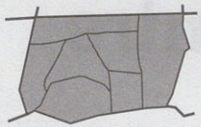
Pour M. Bléret, responsable de l'association des commerçants de l'avenue de St-Ouen, qui fut un des coordinateurs de l'action contre le premier projet, ces aides ne sont «*que de la poudre aux yeux*». Son seul espoir aujourd'hui, ce n'est pas tant cet accord que l'abandon du projet si les associations obtenaient gain de cause sur leurs recours.

Un pansement sur la plaie

Cette affaire provoque de nouveaux frottements au sein de la majorité municipale à Paris : pour les élus Verts, «70 % de la zone de chalandise de ce centre commercial se trouvent sur Paris, et ce fonds de compensation n'est qu'un trop petit pansement sur la plaie». Selon eux, la mort du petit commerce est en jeu, mais aussi la croissance de la circulation automobile. Après avoir tenté sans succès de tripler l'engagement financier du promoteur, leur groupe s'est abstenu lors du vote de la délibération au Conseil de Paris.

À l'heure qu'il est, difficile de prévoir quand ce centre commercial verra le jour. Les travaux ne commenceront pas avant que tous les recours soient purgés selon le promoteur, sachant que sa participation financière au fond de développement est bien entendu conditionnée par l'obtention de toutes les autorisations administratives définitives... et il pourrait même la revoir à la baisse en cas d'allongement des délais du fait des procédures judiciaires.

Géraldine Chalencou



Michel Lacasse, nouvel adjoint à la mairie du 18^e

La municipalité du 18^e compte un nouvel adjoint, Michel Lacasse (PS), élu pour remplacer Céline Godin (PCF), démissionnaire pour raisons personnelles et professionnelles.

Céline Godin, qui était en charge des transports en commun, conserve cette mission mais maintenant en tant que "conseillère d'arrondissement déléguée". En revanche, elle quitte la présidence du conseil de quartier Amiraux-Simplon-Porte des Poissonniers (voir page 15).

Michel Lacasse qui, en tant que conseiller d'arrondissement, avait en délégation l'animation locale, garde cette fonction comme adjoint. De plus, il prend la présidence du conseil de quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers.

Il n'y habite pas (il est de La Chapelle) mais il connaît bien ce quartier, notamment parce qu'il suit depuis plusieurs années les activités de l'association *Simplon en fêtes*, parce qu'il a participé à la mise en place du futur équipement sportif et culturel de la Cité Traeger et enfin parce qu'il siège depuis 2003 au conseil d'administration du collège Marie-Curie. Et puis, nous dit-il, depuis son élection il se balade beaucoup dans le quartier, pour mieux savoir.

Cours de français au centre social Belliard

Pour ceux qui veulent se perfectionner en français, un atelier est ouvert au centre social Belliard (qui dépend de la Caisse d'allocations familiales). Les cours, en direction d'adultes déjà alphabétisés, commencent le 4 janvier.

☐ Centre social Belliard, 145 rue Belliard. Tél : 01 47 63 25 11

Un centre de soin pour enfants handicapés

L'association *les Papillons blancs*, active dans notre arrondissement depuis longtemps et qui s'occupe de petits enfants souffrant d'un handicap mental ou psychologique, vient d'ouvrir à La Chapelle un nouveau lieu d'accompagnement et de soin. Il accueille 190 enfants de la naissance à 6 ans et fait participer les parents au parcours de soin de leur enfant.

Les Papillons blancs sont une branche de l'APEI (Association des parents d'enfants inadaptés).

☐ 24 rue Marx Dormoy.
Tél : 01 55 26 96 50.
Mail : camsp.apei75@free.fr

En marche avec nos aînés

Née il y a dix-huit mois, une association dont le but est de rompre la solitude des personnes âgées.

EMANA, ça veut dire "En marche avec nos aînés". Son objectif ? Réduire la solitude des personnes âgées, entretenir un lien social. Briser l'isolement par des visites d'attention, des aides aux commissions, des coups de téléphone réguliers... des actes simples qui peuvent être réalisés par tous. L'association n'a pas pour but de se substituer aux professionnels (soins, ménages...), ce n'est pas un prestataire de service, elle exclut également tout assistantat financier.

L'association est née d'une idée d'une bande d'amis à la suite de la canicule de 2003. Après analyse de la situation, divers mémorandums sur le sujet, ils ont décidé de mettre en pratique les conclusions de leurs études. Comme, en France, on ne peut rien faire sans structure, EMANA a vu officiellement le jour en juin 2004, sous forme d'une association selon la loi de 1901, qui a commencé à fonctionner en septembre de la même année.

Gratuité, convivialité

Elle n'est composée que de membres bienfaiteurs et actifs. Les personnes visitées ne sont pas adhérentes, d'où la gratuité des services. Le siège social est chez le président, Jérôme Germain, habitant du quartier Montmartre, mais tous les contacts se font à la Maison des associations.

Comment identifier les personnes "isolées" ? L'isolement n'est pas forcément un problème de moyens. Alors l'association a décidé de travailler en collaboration étroite avec le "Point émeraude", installé à l'hôpital Bretonneau et qui informe et conseille les personnes âgées et leurs "aidants". Avec les maisons de retraite aussi, et avec les Petits Frères des pauvres. À la personne âgée revient



Christian Admin

Trois des animateurs de l'association : Jeanne Hochard, Gérard Hochard, Jérôme de Germain.

la décision d'accepter ou pas la démarche, de définir elle-même le type de relation qu'elle désire mettre en place. Une visite est effectuée par deux membres de l'association, visite de courtoisie, diagnostic, et après discussion tout est pris en compte pour accompagner la personne. L'adhérent qui prend en charge le suivi individualisé sera doté d'un badge et d'une fiche avec photo qu'il présentera à chaque visite.

Un appel à bénévoles

L'association compte aujourd'hui dix-huit adhérents. Quinze personnes sont visitées. Mais l'association ne peut pas répondre à toutes les demandes, par manque de bénévoles, elle voudrait doubler ses effectifs en 2006, elle voudrait pouvoir aussi étendre son action auprès des services municipaux, des administrations.

Pourtant, comme le souligne Gérard Hochard, un des responsables, «les liens d'amitié qui se créent avec nos personnes âgées et l'enrichissement mutuel que nous apportent ces rencontres permettent d'éviter quelquefois la détresse, supprimer souvent le stress inutile, accompagner la personne âgée dans une vieillesse moins déshumanisée».

EMANA a participé cette année à l'opération Téléthon en collaboration avec *Montmartre à la une*. Les personnes âgées, avec l'aide des bénévoles, ont fabriqué des bijoux, des bibelots, dont le bénéfice de la vente est allé au Téléthon.

Michel Cyprien

☐ Si vous voulez participer aux actions de l'association ou apporter vos suggestions : EMANA, boîte 62, Maison des associations, 15 passage Ramey, 75018 Paris.
Tél. : Danielle, 01 42 55 29 19.

Où l'on cite le site du FN

Des affiches sont apparues ce mois-ci dans plusieurs quartiers de l'arrondissement, invitant à consulter un site d'information sur le 18^e : commune18.hautefort.com

Les affiches n'en disent pas plus. Mais quand on réussit à trouver ce site (ce qui n'est pas très facile), on voit que la couleur y est clairement annoncée : c'est le site du Front national, dirigé par le nouveau responsable de ce parti dans l'arrondissement, Cyril Bozonnet.

Un article y est consacré à notre journal. M. Bozonnet y parle du «travail réel d'information des bénévoles qui animent le 18^e du mois». Diable ! Un compliment venant du FN ? Il y avait

de quoi être inquiets. Mais rassurons-nous : c'est pour nous critiquer que M. Bozonnet parle de nous. Il s'en prend au dossier de notre dernier numéro consacré à la police, et spécialement au passage à la fin intitulé "Bavures et violences". Évoquant l'affaire du café à l'intérieur duquel deux policiers avaient aspergé de gaz lacrymogènes une trentaine de personnes dont des bébés, M. Bozonnet parle d'un «établissement de boissons mal fréquenté». Laissons-lui la responsabilité de ce jugement, et précisons que ce bar-tabac était (et est toujours) fréquenté notamment par... de nombreux policiers du commissariat du 18^e situé juste en face ! ■



DU NOUVEAU DANS LES JARDINS

Plusieurs squares ou projets de squares dans notre arrondissement se trouvent sous les projecteurs de l'actualité. Cela nous fournit l'occasion de faire le point à ce sujet.

Ci-dessous, la liste des squares et espaces verts existant actuellement. Comme on le voit, il y a de fortes inégalités, dans ce domaine-là aussi, entre les quartiers.

À la Goutte d'Or par exemple, il n'y a que deux squares, alors que la population enfantine y est importante ; et l'un des deux, le plus grand, sera fermé à partir du printemps prochain pendant un an, pour travaux !



Ci-dessus : le square Serpollet ("square des Cloÿs"), le plus beau peut-être de l'arrondissement. (Photo Christian Adnin)

Dans le quartier Simplon également, seulement deux squares ; il est vrai que ce quartier, en surface comme en population, est un peu moins important.

Les 32 squares et jardins publics du 18e

Voici la liste des squares et jardins de notre arrondissement. Pour ceux qui ne portent pas simplement le nom de la rue où ils sont situés, nous avons indiqué leur emplacement.

Nous avons indiqué en gras les squares d'une certaine importance en raison de leurs dimensions.

■ Quartier Grandes Carrières

- Square Carpeaux.
- Square des Deux Nèthes.

■ Quartier Porte Montmartre

- Square Henri Huchard (Porte de Saint-Ouen).
- Jardin René Binet.
- Square Marcel Sembat.
- Square Ginette Neveu (Porte de Clignancourt).
- Square de la Moskova (devant l'école maternelle de ce nom).

■ Quartier Clignancourt

- Square Léon Serpollet (entre la rue des Cloÿs et la rue Marcadet).
- Square Raymond Souplex (angle rue Marcadet-rue Montcalm).
- Square de Clignancourt (près de la rue Ordener).
- Square Sainte-Hélène (près de l'église de ce nom).

■ Quartier Montmartre

- Square Louise Michel (ex-square Willette) : les jardins du Sacré-Cœur.
- Square Nadar (en haut du funiculaire).
- Parc de la Turlure : (derrière le Sacré-Cœur).
- Square du Mont-Cenis (au pied du château d'eau).
- Jardin sauvage Saint-Vincent.
- Square Jehan Rictus (place des Abbesses).

• Square Burg

- Square Suzanne Buisson : entre la rue Girardon et l'allée des Brouillards.
- Square de la place Constantin Pecqueur.

■ Quartier Goutte d'Or

- Square Léon.
- Square Saint-Bernard (près de l'église de ce nom).

■ Quartier Simplon

- Square Henri Sauvage (rue Boinod).
- Square rue du Simplon.

■ Quartier La Chapelle

- Square Charles Hermite
- Square Raymond Queneau.
- Jardin Rachmaninov (rue Tchaïkovski, à l'Évangile).
- Square de la Madone.
- Square Paul Robin (place Hébert).
- Square de l'Évangile (angle rue de l'Évangile-rue de la Madone)
- Square Marc Séguin (en cours de réalisation : l'ex-terrain de boules).
- Square Louise de Marillac (près du métro La Chapelle).
- Square de Jessaint.

Il faut y ajouter le mail Belliard¹, le mail Binet, le terre-plein du boulevard de Clichy. Et les trois cimetières : cimetière Montmartre, cimetière Saint-Vincent, cimetière du Calvaire (celui-ci n'étant ouvert au public que deux jours par an). Et puis les "jardins du Ruisseau", qui ne sont pas un square mais des jardins partagés.

Sans oublier, bien sûr, les Jardins d'Éole en cours de création rue d'Aubervilliers.

1. Mail : Allée ou promenade plantée d'arbres.

«On veut des gardiens !»

La municipalité fait valoir son bilan concernant la création et la rénovation d'espaces verts. Mais pour qu'ils soient une réussite, il faut qu'ensuite les usagers s'y sentent bien, et cela demande une réflexion et des moyens humains.

La municipalité a de quoi faire valoir son bilan concernant les squares et jardins : depuis 2001, dans le 18e, création de trois nouveaux squares (Deux-Nèthes, Moskova, et le petit square à l'angle de la rue de l'Évangile et de la rue de la Madone), achèvement d'un autre (Boinod), rénovation en profondeur de deux autres (Clignancourt et Ginette Neveu), rénovation d'ores et déjà programmée pour trois autres (Léon, Marcel-Sembat, Raymond-Queneau).

En travaux

Et puis deux autres en cours de création (travaux en cours), dont un projet de très grande ampleur :

- un nouveau square sur l'emplacement de l'ancien terrain de boules rue Marc Séguin, terrain qui auparavant dépendait de la direction de la voirie et qu'il a fallu affecter aux espaces verts (procédure compliquée) pour faire face à son envahissement par des clochards,

- et surtout le futur Jardin d'Éole, rue d'Aubervilliers, sur l'emplacement du terrain ex-SNCF appelé "cour du Maroc", un espace vert de plus de quatre hectares qui est l'un des grands projets de la mandature de Bertrand Delanoë. Les travaux de terrassement sont en cours, les plan-

tations commenceront au printemps et le parc devrait être achevé en 2007. Nous y reviendrons, bien sûr.

Pour la suite, deux autres projets sont déjà à l'étude :

- un nouveau square sur un terrain à la Goutte d'Or, 16 rue de Jessaint, pour lequel les procédures d'acquisition sont en cours,
- et, sur l'espace de la Halle Pajol, quatre espaces plantés, un petit jardin rue du Département, un autre un peu plus grand rue Riquet, une esplanade plantés d'arbres devant la halle et un "forum paysager" à l'intérieur.

Ce n'est pas rien. Mais il ne suffit pas de créer des jardins, il faut ensuite les entretenir et prendre les moyens nécessaires pour que les différentes catégories d'usagers, mères de famille, enfants, adolescents, personnes âgées, promeneurs, s'y sentent suffisamment bien pour y venir et y revenir. Ce qui, forcément, demande du personnel, une politique, un budget.

Comment ouvrir les locaux

Il y a une demande qu'on retrouve à chaque fois que, dans une réunion de concertation spécifique, ou à un conseil de quartier, la question des squares est abordée : «On veut des gardiens.»

(Suite page 12)

Deux Nèthes : on inaugure la deuxième tranche du jardin et le gardien a pris ses fonctions

(Suite de la page 11)

Exemple : au conseil de quartier Charles Hermite-Évangile, un projet de rénovation du square Raymond-Queneau a été présenté (voir page 12). Première question : «*Actuellement il n'y a pas de gardien, est-ce qu'il y en aura un ?*»

Et des intervenants en ont profité pour rappeler les revendications concernant le square Charles-Hermite (concrétisées par une pétition) : les équipements de remise en forme pour les adultes étaient cassés, certains jeux pour les petits n'étaient pas aux normes, mais surtout : l'absence de gardien oblige l'été à fermer le square à 18 h ; l'absence de gardien fait que les toilettes et les locaux prévus pour nettoyer et langer les enfants ne peuvent pas être utilisés car ils restent fermés.

Et Stéphane Poli, l'adjoint au maire du 18e chargé des espaces verts, était obligé de reconnaître : «*Oui, il y a un manque criant d'agents de surveillance à Paris pour les squares.*»

Mêmes réclamations pour le square de Clignancourt, le square des Deux-Nèthes, le square Léon, bref dans tous les quartiers.

Gardiens : comment ça fonctionne

Les effectifs des agents de surveillance des squares et jardins publics dans le 18e ont été récemment augmentés. Les gardiens sont divisés en deux "brigades", pour le nord et pour le sud de l'arrondissement, avec désormais dix-huit agents par brigade, soit un gardien par square... en théorie.

Mais les gardiens travaillent huit heures par jour alors que les jardins sont ouverts plus longtemps, surtout à la belle saison ; il arrive qu'ils prennent des vacances, ou que l'un ou l'autre soit absent pour maladie ; enfin, certains grands squares (par exemple le square Louise Michel) mobilisent plusieurs gardiens. Donc, dans la réalité, les gardiens sont délégués chacun à deux ou trois jardins, où ils peuvent se remplacer l'un l'autre ; mais il y a toujours un jardin prioritaire sur les autres... et forcément des jardins sans gardien à certains moments.

La mairie du 18e demande que les affectations tiennent davantage compte des saisons et de la fréquentation.

Le jardin des Deux Nèthes s'est agrandi depuis juin 2005. La deuxième tranche du square, tout au fond, s'articule autour d'une aire de jeux pour les "petits", et d'un espace clos d'une petite barrière qui est destiné à accueillir des "jardins partagés" : des écoles et une association de résidents se partageront son entretien. L'inauguration officielle du square dans la totalité de son espace doit avoir lieu ce mois-ci, le 28 janvier.

L'histoire de ce jardin, c'est un long feuilleton, une histoire véritablement caricaturale. Le projet était né en 1979, et avait été officialisé par un vote du Conseil de Paris en 1983. Une enquête publique avait eu lieu en 1985 auprès des habitants, comme le veut la loi.

Et puis rien ne s'est plus passé pendant... seize ans. Jacques Chirac, maire de Paris jusqu'en 1995, semble avoir oublié complètement ce projet, et quant à son successeur Jean Tiberi, il s'est fâché successivement avec deux de ses adjoints chargés des espaces verts, ce qui a tout remis en cause à chaque fois.

Il a fallu attendre 2001 et la municipalité Delanoë pour que son financement soit inscrit au budget de 2002.

Mais il fallait préalablement

exproprier les quelques maisons se trouvant sur le terrain afin de les démolir, et donc d'abord reloger leurs habitants. C'est ce qui explique qu'il n'ait pas été possible de réaliser le jardin d'un seul coup.

Maintenant ça y est. L'agrandissement permet que les jardiniers disposent d'un enclos précaire pour stocker les plantes. Une cabane de gardien est installée au milieu de l'espace vert. Et des toilettes (mais sans lumières !) sont désormais accessibles durant les heures de présence du gardien. Soit (en principe, car quelquefois il n'est pas là) de 9 h 45 à 17 h 30, tous les jours de la semaine.

Le gardien tant attendu, tant réclamé par les parents, a pris ses fonctions début novembre. Depuis, le deal a disparu de l'enceinte du square.

Les usagers s'estiment satisfaits des travaux. Une table de ping-pong supplémentaire se trouve à leur disposition. Et dernière finition : un jeu pour enfants a été remplacé.

Quelques efforts restent cependant à fournir. Comme l'installation du courant électrique et de l'arrivée d'eau. Ou la plus problématique question du mur mitoyen, à l'entrée du

square à droite, qui n'est pas très beau. On peut soit le végétaliser, soit l'orner d'une peinture. La mairie ne parvient pas à se prononcer. Encore un peu de temps avant que le jardin ait trouvé son allure définitive...



Christian Agnini

Square Raymond Queneau : les riverains pas vraiment d'accord avec le projet des services de la Ville

Noël Monier



Actuellement : quelques arbres, mais pas un brin d'herbe. Un square entièrement minéral.

Il y a une quinzaine d'années, la tendance était de faire des squares assez minéraux, qui soient des aires de jeux pour enfants et adolescents plutôt que des jardins au sens étroit du mot : peu de pelouses, des aires cimentées entourées de grillages pour le ballon, des aires pour le roller, des tables de ping-pong en béton...

Le square Raymond Queneau,

pas très loin du rond-point de la Chapelle, un peu en retrait de la rue Raymond Queneau, au fond d'une petite impasse, pousse ces caractéristiques à la limite. On y trouve des arbres, mais pas un brin d'herbe. Le sol est en mauvais état. L'environnement n'est pas vraiment enthousiasmant, avec en arrière-plan les entrepôts de la Sernam et une immense cour pour les camions, battue de vents... Ce qui explique que ce square, de surface limitée, soit peu fréquenté.

Un projet de rénovation a été élaboré par les services des parcs et jardins. L'idée : «*tout en gardant sa spécificité de lieu de jeu, en faire un espace végétal*». Et aussi : «*pour améliorer la sécurité, il faut un espace pour les petits, car l'expé-*

rience prouve que les trafiquants en tous genres évitent de se rencontrer là où jouent des tout petits sous la surveillance de leurs mères». Un espace pour le ballon serait conservé, mais les tables de ping-pong supprimées.

Les riverains n'ont pas été vraiment d'accord. La plupart souhaitent qu'on garde les tables de ping-pong, car elles sont utilisées par les ados. Mais ils voudraient que le jardin puisse être fermé le soir. «*Impossible, répondent les services de la Ville, car nous avons une servitude : l'obligation de laisser un passage pour accéder aux entrepôts de la Sernam*». Ne pourrait-on installer un grillage séparant le passage vers la Sernam du square ? ont suggéré certains. «*On n'a pas le budget pour ça*», ont dit les représentants des services...

Les techniciens de la Ville sont repartis avec leur projet dans les cartables. Ils n'ont pas dit s'il y aurait une nouvelle proposition modifiée.

Elles courent, elles courent, les revendications au square de Clignancourt

Six mois après la rénovation du square de Clignancourt, voilà l'heure des bilans. Si les habitués ont accueilli avec soulagement la réouverture de l'espace vert, ils pointent aujourd'hui quelques ratés.

Les "tout petits" sont les premiers lésés. Auparavant, il y avait des jeux utilisables à la fois par les "grands" et les "petits". Les travaux ont vu l'apparition de jeux flambants neufs destinés aux "grands" et inadaptés aux petits. Pour ceux-ci, l'offre a donc diminué.

La récente rénovation ne doit pas permettre au square de se reposer sur ses lauriers, s'accordent à dire les usagers, qui se demandent ce que font les poteaux en bois stockés dans le jardin depuis cet automne. Par ailleurs, la promesse d'une ouverture des toilettes en présence des gardiens demeure lettre pieuse. Car la règle n'est pas strictement appliquée. Et quand bien même les WC seraient accessibles, leur saleté dissuade de tout usage.

Puis revient la question des gardiens, comme un leitmotiv. Une prise de leurs fonctions plus régulière est en effet souhaitée par de nombreux riverains.

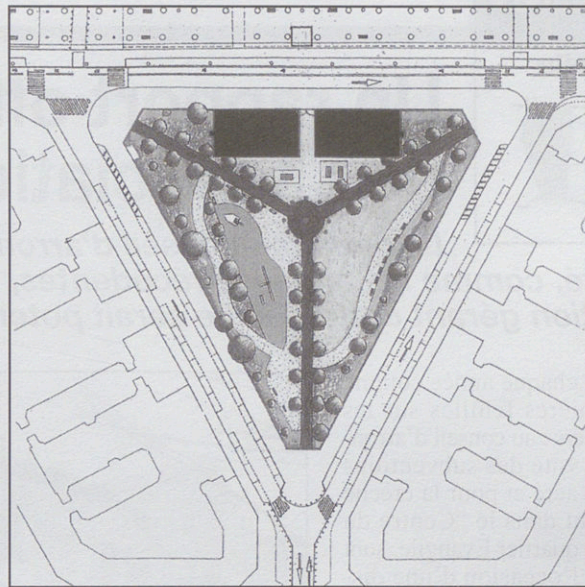
Ce qui permettrait peut-être de préserver en partie les pelouses, aujourd'hui bien défraîchies.

Marcel-Sembat : début des travaux au printemps

Le square Marcel-Sembat, tout au nord de l'arrondissement, se trouve mitoyen d'un autre square, le jardin Binet.

Tous deux avaient des vocations différentes : Binet est un joli square très végétalisé, voué à la promenade, au repos et aux jeux des petits. Marcel-Sembat, malgré la présence de nombreux arbres et arbustes, est un espace à dominante minérale conçu pour les jeux : une assez grande aire pour le ballon, une surface en béton bosselée pour les rollers (pas utilisée en fait), des tables de ping-pong en béton, une piste cyclable tout autour du jardin (pas utilisée), une surface de sol souple avec deux structures pour les enfants de 6-8 et de 10-12 ans, une très petite pelouse.

Un projet de remaniement a été soumis à la concertation, durant plusieurs mois, et a abouti en mars 2004 à un relatif consensus sur un plan qui prévoit :



Le plan du jardin tel qu'il sera après les travaux : suppression partielle du talus qui l'entoure, surface végétale plus que doublée...

- l'arasement d'une grande partie du talus qui actuellement entoure le square et la suppression de la clôture grillagée haute,
- la suppression de la piste cyclable et de l'aire de rollers,
- une grande pelouse, une surface végétale plus que doublée, 7 arbres abattus en raison de leur âge et 18 plantés,
- deux terrains de ballon au nord du square (mais au total la surface de ballon est diminuée),
- le maintien des tables de

ping-pong mais à une autre place,

- le maintien de l'aire de jeux pour les petits.

Ici aussi, comme pour le square Raymond-Queneau et le square Léon, se révèle la tendance actuelle à une re-végétalisation.

On s'attendait à ce que les travaux commencent en 2004. Les contraintes budgétaires de la Ville ne l'ont pas permis. La date est maintenant fixée : début des travaux probablement en mars 2006.

Le square Léon va se mettre au vert

Les travaux commenceront au printemps. On ne sait pas encore s'ils se dérouleront en deux phases successives, ou bien si le square sera entièrement fermé pendant un an.

Frictions entre les différents usagers, drogue, saleté, installations décrépies... «Il faut que le square Léon change», martèle à l'unisson une bande de jeunes de 12 à 17 ans, autour du terrain de foot. Les travaux débiteront au printemps 2006, pour une durée de dix à douze mois. Une période qui reflète l'ampleur de l'entreprise : coût estimé 1,5 million d'euros.

Le projet modifiera en profondeur la physionomie du square. Il était jusqu'à présent très "minéral", il sera davantage "végétal". Sur 6 200 m² (contre 5 370 actuellement), le vert devrait gagner du terrain.

Des espaces séparés par des grilles

Par ailleurs, les différents espaces réaménagés seront mieux définis : les terrains de sport au revêtement rénové, la placette des jeux de dames, et les aires de jeux pour enfants (à l'emplacement du terrain de boules actuel)

seront, à l'avenir, séparés par des grilles ou des haies.

Une grande pelouse verra le jour côté fresque. De nombreux arbres seront plantés, notamment côté rue Polonceau, où l'espace "terrain de boules", traditionnellement utilisé pour la Fête de la Goutte d'Or, sera englobé dans le square... Le kiosque à musique (jamais utilisé sauf comme abri quand il pleut) disparaîtra.

La Fête de la Goutte d'Or sera déplacée

En juin 2006, la Fête de la Goutte d'Or aura encore lieu à l'emplacement traditionnel, car les travaux se feront en deux tranches et commenceront par le bas. Mais ce sera la dernière fois. Si toutefois les travaux sont effectués en deux parties. Car l'option d'une fermeture totale n'a pas encore été totalement écartée. La fête devra de toutes façons se tenir : le maintien de la manifestation figure dans le cahier des charges du projet. Res-

te à savoir dans quelles conditions. Et après la rénovation ? La Fête de la Goutte d'Or devra se déplacer sur le parvis de l'église Saint-Bernard.

«C'est triste, on s'était attaché au lieu», regrette Laetitia, 14 ans, une habitante du quartier.

Risque d'engorgement du square St-Bernard

Les nombreux usagers quotidiens devront modifier leurs habitudes pendant la durée des travaux. Un projet de déplacer les jeux de dames ailleurs aux alentours du square jusqu'à la réouverture est actuellement examiné. Pour le reste de la population, rien n'est prévu.

Les jeunes craignent de «s'ennuyer», et d'en profiter pour «faire des bêtises». Adolescents, enfants et mamans n'auront en effet pas d'autre choix que de se rendre au square St-Bernard, deux fois plus petit, qui devrait alors subir un engorgement certain.

Reconquérir pour les enfants le square du métro La Chapelle



Noëli Monier

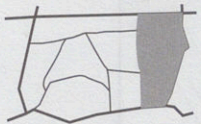
Le mercredi avant Noël, le petit square Louise de Marillac a connu une affluence inhabituelle : les associations ADCLJC et Ici et ailleurs avaient organisé un "square de Noël" pour les gamins du quartier et leurs mamans.

Le square Louise de Marillac, c'est celui qui se trouve juste à la sortie du métro La Chapelle. Il est encore un peu fréquenté par les ados qui y jouent au ballon ou au ping-pong, mais plus jamais par les petits et les mères de famille : on y voit trop d'échanges de drogue. L'objectif de cette journée de fête,

c'était de manifester la volonté de reconquérir ce square pour les enfants.

Décor de Noël offert par le Monoprix, tentes où l'on pouvait manger des crêpes et boire du chocolat, se faire maquiller, jouer à des jeux d'adresse, animateurs déguisés en clowns gonflant des ballons, un peu de musique, et puis quelques Poulbots venus de Montmartre venus offrir un récital de tambour...

Il est passé beaucoup de monde. Mais il faudrait encore d'autres petites fêtes de ce genre pour que le square recommence à attirer les petits et leurs mères.



Un rapport officiel critique la gestion des associations loubavitch de l'Évangile

Le débat au conseil d'arrondissement sur la subvention de la crèche du Centre du Sinaï a été, comme les années précédentes, très contradictoire. Selon de récentes informations, l'association gérant cette crèche serait potentiellement en cessation de paiement.

Ça revient chaque année comme les premières feuilles sur les marronniers : au conseil d'arrondissement, le vote des subventions pour le centre aéré et pour la crèche qui se trouvent dans le "Centre du Sinaï", dans le quartier Évangile, sont à chaque fois l'occasion d'une discussion animée et d'une fracture au sein des élus de gauche.

Ça n'a pas manqué au conseil d'arrondissement du 28 novembre.

Le Centre du Sinaï

Il était question de la crèche gérée par l'association *Gan Menahem*, pour laquelle il était demandé une subvention de fonctionnement de 75 169 €. Comme les années précédentes, les élus du PS et de la droite ont voté pour, les Verts et le PC s'y sont opposés, à l'issue d'un débat tendu. Mais cette année, le débat a présenté des particularités qui méritent qu'on en parle.

Le centre du Sinaï est dans la mouvance d'un des courants de la communauté juive en France, le courant *loubavitch*, qu'on peut qualifier d'intégriste, dirigé par un rabbi vivant aux États-Unis. En Israël, les *loubavitch* se situent à l'extrême-droite. À Paris, trois associations d'obédience *loubavitch*, dont *Gan Menahem*, gèrent quatorze activités (un jardin d'enfants, trois crèches, six écoles, deux collèges, deux lycées). Un certain nombre de ces institutions sont installées dans les bâtiments du "Centre du Sinaï", dans le quartier Évangile.

Le principe de laïcité

Ce qui est en cause, ce n'est pas l'origine confessionnelle de ces institutions : d'autres crèches et associations juives reçoivent des subventions



Ci-dessus : Le bâtiment du Centre du Sinaï, dans le quartier de l'Évangile.

Ci-contre : Le rabbin Pevsner, directeur du Sinaï : «Notre centre est ouvert sur tous les courants de la communauté», dit-il.

municipales sans qu'il y ait jamais eu d'objections de personne.

Raisons indiquées par les élus PC et Verts pour s'opposer au versement de subventions à ces institutions : les règles de la laïcité exigent que, pour prétendre à des subventions publiques, les institutions accueillant des enfants doivent être *ouvertes*, c'est-à-dire prêtes à accueillir des enfants de diverses origines confessionnelles ou philosophiques. Ce qui, disent-ils, n'est pas le cas des institutions du courant *loubavitch*.

Cette année, pour la première fois, ces élus s'appuyaient sur un rapport



officiel, établi par l'inspection générale de la Ville de Paris à l'issue d'une enquête sur les institutions de la mouvance *loubavitch* qui touchent des subventions. On peut lire ce rap-

port intégralement sur le site internet de la mairie de Paris.

En principe, toute association recevant des subventions doit pouvoir justifier de sa comptabilité, et notamment bien sûr de la façon dont sont employés les fonds des subventions. Or les enquêteurs pointent une absence inquiétante de transparence dans les comptes des associations de cette mouvance, et des réticences à fournir des chiffres dans des délais raisonnables. Ils ont repéré des virements non justifiés d'une association à l'autre, notamment juste après le versement des subventions. Les assemblées générales ont lieu irrégulièrement et ne comprennent aucun vote...

Par ailleurs, leurs visites dans les locaux des crèches et des centres aérés semblent confirmer que ces institutions sont effectivement réservées aux enfants de cette mouvance religieuse particulière – ce qui est contradictoire avec l'obtention de subventions publiques¹.

Un fort endettement

Ce rapport a été largement cité au conseil d'arrondissement par Pascal Julien, élu Vert. Le maire du 18e, Daniel Vaillant, qui défendait le vote de la subvention, n'y a pas répondu, ce qui a provoqué le départ en cours de séance des élus Verts et communistes.

À noter pour finir : les comptes de l'association *Gan Menahem* en 2004 se sont soldés sur un déficit de 1 745 657 € et l'endettement global est tel que l'association est potentiellement en cessation de paiement. Au cours du débat, Daniel Vaillant a fait état d'un message qu'il venait de recevoir, indiquant que «le Fonds social juif unifié (FSJU), la fondation Rothschild et la fondation Mémoire de la Shoah travaillent à la constitution d'une nouvelle société civile immobilière reprenant les biens et les dettes», ainsi que d'une nouvelle association qui reprendrait les activités de *Gan Menahem* mais avec un conseil d'administration différent, formé de personnalités ayant la confiance des repreneurs, et un nouveau directeur général.

Pascale Marcaggi et René Molino

1. Notons cependant que le directeur du Centre du Sinaï, le rabbin Pevsner, affirme : «Nous ne sommes pas intégristes mais plutôt traditionalistes. Notre centre est ouvert sur tous les courants de la communauté, les activités religieuses n'y sont pas obligatoires et notre

La nouvelle composition des conseils de quartier

■ Quartier Chapelle - Marx-Dormoy

- **Collège des habitants :** Dominique Alban, Kossi Atsu, Agnès Bastien, Sébastien Bollinger, Youssef Darrab, Henry Duclut, Samy El Achkar, Nadia Faradji, Sylvie Fouillet, Mme Furster, Mohaman Haman, Sidonie Jousant, Serge Lallement, Hervé Léger, Annick Lepage, M. Oridota, Mme Oridota, Antoine Parente, Christine Pieters, Mireille Quehen, Jacques Salomons, Marie-Lyne Tassius, Siina Terava, Abdoulaye Tirera.
- **Collège des associations :** Cactus Initiatives, Case sociale antillaise, Gare

aux pollutions, association La Chapelle, Entraide 18, Mouvement international culturel de la jeunesse, CAL 18 (comité actions logement), AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

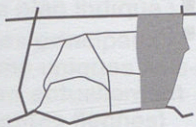
- **Président :** Michel Neyreneuf.

■ Quartier Charles Hermite - Évangile - Porte de la Chapelle

- **Collège des habitants :** Mohamed Camara, Yvon Castel, Guy Chéron, Stéphane Colin, Marie Donzel, Marc Duré, Mme Gantois-Ponchelet, Liliane Isare, Fred Louis, Jean-Michel Métayer, Florence Meyer, Michel

Meyer, Madeleine Oszolo-Modo, Serge Reboux, Marcel Rousval, Véronique Salvi, Véronique Tomassoni, Ahamada Youssoufa.

- **Collège des associations :** ACSC-cité André-Jacomet (centre d'hébergement d'urgence), association des locataires du 93 rue de la Chapelle, amicale des locataires de la cité Charles-Hermite, amicale des locataires du 67-73 rue de la Chapelle, Objectif 18, Pluriel 18, association Charles-Hermite, AM 18 (quartier Évangile), Association familiale du rond-point de la Chapelle.
- **Président :** Pascal Julien. ■



Magie de la physique à l'Olive

Deux verres remplis d'eau, l'un d'eau froide, l'autre d'eau chaude. Dans le premier, on verse quelques gouttes d'encre et elle se répand en volutes bleues. Très joli. Dans l'autre, quelques gouttes de la même encre... en quelques secondes elle disparaît, l'eau retrouve sa transparence. Magie ? Non, physique !

L'affaire de l'encre disparue (dans l'eau froide et calme, les molécules d'encre restent groupées, dans l'eau chaude et agitée, les molécules coagulent entre elles, se diffusent et se mélangent) a beaucoup plu, ce samedi 10 décembre, aux commerçants et chalands du marché de l'Olive. Elle faisait partie d'une série d'expériences sur "les changements d'état de la matière" présentées là toute une matinée par un étudiant inscrit en thèse de physique à Paris VII, Gwennou Coupier.

C'était dans le cadre d'opérations de sensibilisation du public à la science menées à Paris à l'occasion de l'année mondiale de la physique, par l'association 36 Candela. Gwennou, qui habite le quartier, s'est porté volontaire pour l'Olive.

Faire bouillir par le froid

Il a fait disparaître de l'encre. Il a aussi fait bouillir de l'eau en la refroidissant. Mais oui ! C'est très simple : on verse de l'eau froide au dessus d'un récipient hermétiquement fermé et rempli au trois quarts d'eau chaude mais non bouillante. C'est également très compliqué, une histoire de pression. La vapeur d'eau emprisonnée dans le récipient redevient liquide en refroidissant, elle retombe dans l'eau, cela provoque du vide, il y a moins de pression et l'eau redevient vapeur.

C'est comme ça. Et c'est comme ça aussi que l'eau bout à 90 ° à la montagne où l'air est raréfié, où la pression atmosphérique est moins forte. C'est comme ça encore que dans un verre plein d'eau, recouvert puis retourné, rien ne s'écoule. Gwennou l'a fait et il l'a expliqué.

Il a obligé des cristaux d'acétate de sodium fondus dans l'eau à se rematérialiser : surfusion. Il a vaporisé dans le marché couvert de l'air liquide sous pression qui a craché un panache de vapeur... sèche. Jusqu'à 13 h, il a manipulé, expliqué. Les gens se sont arrêtés, enfants babas, parents souvent aussi étonnés, cherchant à comprendre comme chez le prestidigitateur. Y a un truc, c'est sûr. La physique, c'est magique.

Marie-Pierre Larrivé



Bain de jouvence pour l'immeuble de la piscine

La rénovation des façades de l'immeuble construit par Henri Sauvage, rue des Amiraux, sera achevée en juillet.



Florence Delahaye

Cet immeuble marque une date dans l'histoire de l'architecture.

À u 13 de la rue des Amiraux, il y a un immeuble remarqué pour plusieurs raisons. D'abord par les baigneurs, car il abrite une piscine, ensuite par les amateurs des belles constructions, car il est l'œuvre du grand architecte Henri Sauvage (1873-1932).

Sa structure en gradins, son revêtement en carreaux de faïence biseautée (comme ceux que l'on trouve dans le métro), et une utilisation de matériaux de construction solides mais économiques, lui valurent son inscription à l'inventaire des monuments historiques en 1991.

Actuellement, un événement marquant lui octroie l'attention des habitants du quartier : on y procède à une rénovation des façades.

De quoi réjouir l'association *Mieux Vivre au Simplon* qui regrettait que «les façades n'aient jamais fait l'objet d'aucun programme de restauration majeur depuis leur construction», et le conseil de quartier dont les membres déprimaient devant l'état de l'immeuble alors qu'on leur avait juré qu'il était considéré comme la fine fleur des habitations bon marché (HBM).

Aujourd'hui les riverains sont plus

optimistes, car ces derniers mois les ouvriers n'ont pas chômé. Dirigés par Gabor Mester de Paradj, architecte en chef des monuments historiques, ils ont changé les façades dégradées, remplacé les menuiseries, repris les garde-corps, consolidé les maçonneries et passé un coup de peinture sur les bandeaux en béton.

Les travaux qui se termineront en juillet prochain devraient redonner à l'édifice tout son charme et son éclat comme ce jour de 1925 où les premiers locataires ont déposé leurs meubles dans l'un des 78 logements qu'il comporte.

C'est en 1916 qu'Henri Sauvage et son associé Charles Sarrazin ont déposé, pour ce terrain légèrement trapézoïdal situé 13 rue des Amiraux et 4-6 rue Hermann la Chapelle, un projet de logements HBM destinés à des familles d'ouvriers.

Quelques temps auparavant, en 1903, nos deux acolytes avaient créé la *Société anonyme de logements hygiéniques à bon marché*. Il faut dire que depuis déjà plusieurs années le courant "hygiéniste" avaient le vent en poupe. Pour lutter contre les épidémies, et l'alcoolisme, il prônait la

construction de logements spacieux laissant entrer l'air et la lumière. Si les progrès étaient considérables en termes de conditions de vie, l'hygiénisme n'était pas dépourvu d'arrière-pensées : si le logement fournit "un cadre éducateur d'ordre et de propreté", les ouvriers un peu mieux logés penseront moins à lancer des pavés et à faire grève dans leurs ateliers.

Les travaux commencent en 1922. La forme pyramidale de l'édifice permet d'accueillir en son centre un vaste espace. Henri Sauvage y voulait un cinéma, la commission lui préféra une piscine qui fut inaugurée en 1930. Et dans cette piscine dotée de deux étages en coursive avec en contrebas un bassin situé au niveau de la rue, Jean-Pierre Jeunet tourna, bien des années plus tard, une scène de son film *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*.

Nadia Djabali

Les membres du conseil de quartier

■ Simplon - Amiraux - Porte des Poissonniers

• **Collège des habitants** : Véronique Almodovar, Antoine Barbero, Mlle Caraion, Patrick Carmona, Mme Coupier, Ahmed Derras, Ginette Despoq, Richard Deville, Abdelmajid Djebali, Ayed Fellah, Gilbert Font, Bernadette Fouillet, Julie Gay, Domitille Hoffner, Michel Jamouille, Elizabeth Jouhaud, Jacques Koltein, Nicole Ligeron-Legay, Yves Lozay, Maryvonne Minali-Bealla, Olivier Nodin, Ghislaine Paramon, Mme Sensier, Jean-Pierre Vétillard.

• **Collège des associations** : Espérance sportive parisienne, Groupe amical sportif de Clignancourt, Simplon en fêtes, Mieux vivre au Simplon, les Jardins des Portes blanches, Association des Portes blanches, Urban 18, Arcabulle (art graphique), Ras l'Front.

• **Président** : Michel Lacasse.

Une permanence ?

Une idée lancée au conseil de quartier Simplon-Amiraux-Porte des Poissonniers : avoir, dans un local situé dans le quartier, un lieu où l'on pourra tenir des permanences, recevoir du courrier, laisser des documents d'information pour les habitants... Ce pourrait être au local de l'association LÉA ("Lieu d'écoute et d'accueil"), à l'angle des rues Championnet et de Clignancourt. L'association LÉA est spécialisée dans l'accueil des adolescents. Cette suggestion sera sans doute une des premières de l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil de quartier.

Métro Simplon : réouverture le 4 février

L ongue traversée en hivernale du tunnel du Simplon (le métro, pas la montagne) : la station, fermée depuis le 7 août 2005 suite à un incendie accidentel, devait rouvrir le 2 décembre. Las, la RATP vient de faire savoir qu'il faut maintenant attendre jusqu'au 4 février.

Samedi 6 août, dans l'après-midi, un court-circuit avait eu lieu dans une rame à quai dans la station. Un incendie s'est propagé à un autre train venant en sens inverse : deux wagons brûlés, dix-neuf personnes légèrement intoxiquées dont

dix-huit travaillant au métro. La ligne 4 (Orléans-Clignancourt) n'a rouvert que le dimanche.

Quant à la station Simplon, sa fermeture pour rénovation était déjà programmée à partir du 29 août ; il a été décidé de ne pas la rouvrir pour quelques jours seulement. Elle est donc fermée depuis presque cinq mois. Les travaux se sont éternisés car, explique la RATP, il a fallu d'abord tout nettoyer puis faire une expertise avant de débiter la rénovation proprement dite.

Montmartre



Le nouveau conseil de quartier

■ Quartier Montmartre

• **Collège des habitants :** Christine Bardou-Jacquet, Blandine Bonnet-Eymard, Hervé Bordier, Géraldine Chalencon, Sylvain Charpentier, Thierry Etizabeth; M. Etowar, Jacques Faure, Marie-Thérèse Feldkirchner, Josefine Fernandez, Gabriella Fongaro, Juliette Gay, Odile Glading, Bernard Goudard, Edith Goudier, Raymond Graves, Gilles Guillet, M. James, Claire Jouhannaud, Frédéric Labarthe, Gisèle Martin, Alain Masse, Sandrine Mées, Alex Zimmovitch.

• **Collège des associations :** Commanderie du Clos Montmartre, En marche avec nos aînés, ADDM 18 (Association de défense de Montmartre et du 18e), Kaesako-Montmartre au soleil levant, Croix-Rouge française, amicale des locataires du 10 avenue Rachel, Gerpil tranquille (rue Germain-Pilon), Un village dans Paris : Montmartre, Renouveau du Grand Montmartre, Le Chevalier de La Barre.

• **Président :** Sylvain Garel. ■

Lepic-Abbesses : des prix pour les plus belles vitrines

C'est le 6 janvier que l'Association des commerçants Lepic-Abbesses clôturera ses festivités de Noël et remettra les prix aux plus belles vitrines et aux plus jolies fenêtres décorées (trente commerçants et vingt résidents en lice).

Seront remerciés aussi les enfants des écoles Orsel, Lepic, Caulaincourt dont les dessins ont orné les arbres de Noël. Et on se souviendra de ce chalet place des Abbesses où les petits se sont fait photographier avec le père Noël et lui ont confié leurs lettres. ■

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Milouéa
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Quartier vert Montmartre : les travaux ont démarré

Le 30 novembre, dans une ultime réunion de concertation, Daniel Vaillant avait présenté le projet finalisé de "quartier vert Montmartre". C'est forcément un compromis entre ceux qui voulaient plus et ceux qui ne voulaient rien, mais un compromis qui peut bénéficier d'un consensus.

Les travaux pour le "quartier vert Montmartre" ont commencé, dans la semaine du 12 au 19 décembre, modestement, par la pose de potelets (ces petits poteaux, au bord des trottoirs, qui empêchent les voitures d'empiéter) dans les rues Puget et Coustou, ainsi que sur le haut de la rue Lepic, entre la rue de l'Armée d'Orient et la rue d'Orchampt.

Des travaux plus conséquents débiteront dès le premier semestre 2006. En effet, maintenant, les décisions sont prises, le projet dans son état final a été entériné par le maire du 18e et le maire de Paris.

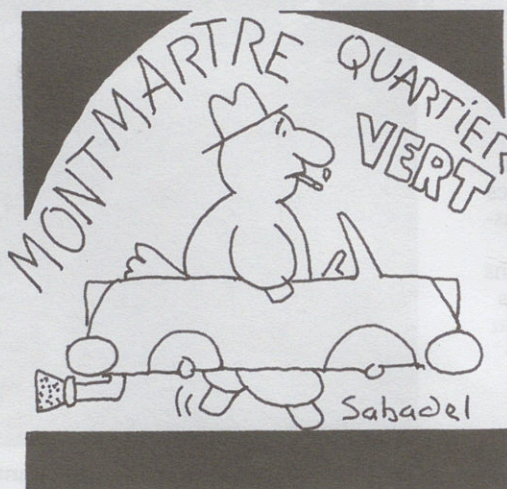
Le temps de la réalisation

Ce projet n'est pas immuable. Les aménagements permettant de faire entrer la Butte Montmartre dans le dispositif "quartier vert" ne se feront pas tous en même temps, et il reste la possibilité de revoir, au fur et à mesure, tel ou tel détail. Mais pour les grandes lignes, on est passé du temps de la concertation à celui de la réalisation.

Les objectifs de la politique des "quartiers verts" lancée par la municipalité de Paris, c'était d'abord d'empêcher autant que possible la "circulation de transit" à l'intérieur des quartiers (ces fameux "itinéraires malins" qu'empruntent nombre d'automobilistes pour éviter les grands axes), d'offrir un meilleur partage de l'espace public au profit des piétons et vélos et de renforcer la sécurité routière sur des territoires ciblés. Le quartier vert de Montmartre est le plus grand quartier vert de Paris.

Une longue concertation

Pour élaborer un projet qui permette un consensus, non pas total mais suffisamment large, il a fallu deux ans et demi de concertation, dans le cadre du conseil de quartier Montmartre, dans des réunions publiques spécifiques à la mairie, et dans un "comité de concertation" composé d'associations d'habitants et de commerçants, de membres du conseil de quartier, d'élus du 18e et des services techniques de la Ville. Le 30 novembre enfin, ce pro-



jet finalisé a été présenté par Daniel Vaillant lors d'une réunion publique.

Projet pas assez ambitieux pour les uns, trop pour les autres : il est le résultat d'un ensemble de compromis. Un point d'équilibre a été trouvé.

Le quatrième projet

Un premier projet, qui avait été proposé par le conseil de quartier (à une faible majorité d'ailleurs) en 2004, envisageait de couper la rue des Abbesses en son milieu. Il s'était heurté à l'opposition farouche des habitants de la rue Germain Pilon, car il aurait eu pour conséquence d'augmenter le pas-

sage de véhicules dans cette rue étroite. La RATP aussi était contre, car ce projet aurait considérablement modifié le trajet du Montmartrobus. Christophe Caresche, député du secteur, y était également opposé, et finalement Daniel Vaillant l'a refusé.

Un deuxième, puis un troisième projet ont été discutés, non retenus à cause du refus des pompiers, ou de la RATP, ou d'une partie importante des associations.

La dernière version présente notamment l'avantage de ne modifier aucun arrêt du Montmartrobus, ce qui constituait un point de blocage jusqu'à récemment. Seul un petit tronçon de son parcours sera modifié.

Réaménagement de rues, changements de sens de circulation, aménagements ponctuels de carrefours, nouvelles plantations, ajouts et repositionnements de potelets sur les trottoirs, installations de stationnement deux-roues : les travaux vont s'étaler sur l'ensemble de l'année 2006. Le changement de sens de la rue des Abbesses, point décisif du dispositif, interviendra vers la fin.

Le comité de concertation est maintenu, il devient désormais un comité de suivi.

Géraldine Chalencon

Le détail des aménagements qui seront réalisés en 2006

■ Rues piétonnes

Le nombre de rues devenant piétonnes est limité :

- La rue de Steinkerque (c'est la rue qui conduit la foule des touristes depuis le métro Anvers jusqu'au pied du square Louise-Michel) ; elle est déjà piétonne de fait.

- Une portion de la rue Durantin, entre la rue Tholozé et la rue Lepic. Les pompiers pourront cependant l'emprunter en cas de besoin.

- Le sommet de la Butte : la place du Tertre, la partie la plus haute de la rue Norvins, la rue Poulbot, et la rue Saint-Rustique (qui d'ailleurs est déjà piétonne de fait).

■ Sens de circulation et limitations de vitesse

Il s'agit là des décisions les plus importantes (voir le plan dans la page ci-contre).

- La rue des Abbesses sera en sens unique dans le sens ouest-est. La rue Joseph de Maistre, elle, sera en sens unique dans l'autre sens. Ainsi le principal "itinéraire malin" est supprimé.

- Changements de sens également dans la rue Tourlaque (afin d'éviter que de la rue Lepic on puisse regagner la rue Caulaincourt, ce qui peut constituer aussi un itinéraire de la circulation de transit), dans la rue Coustou, dans une por-

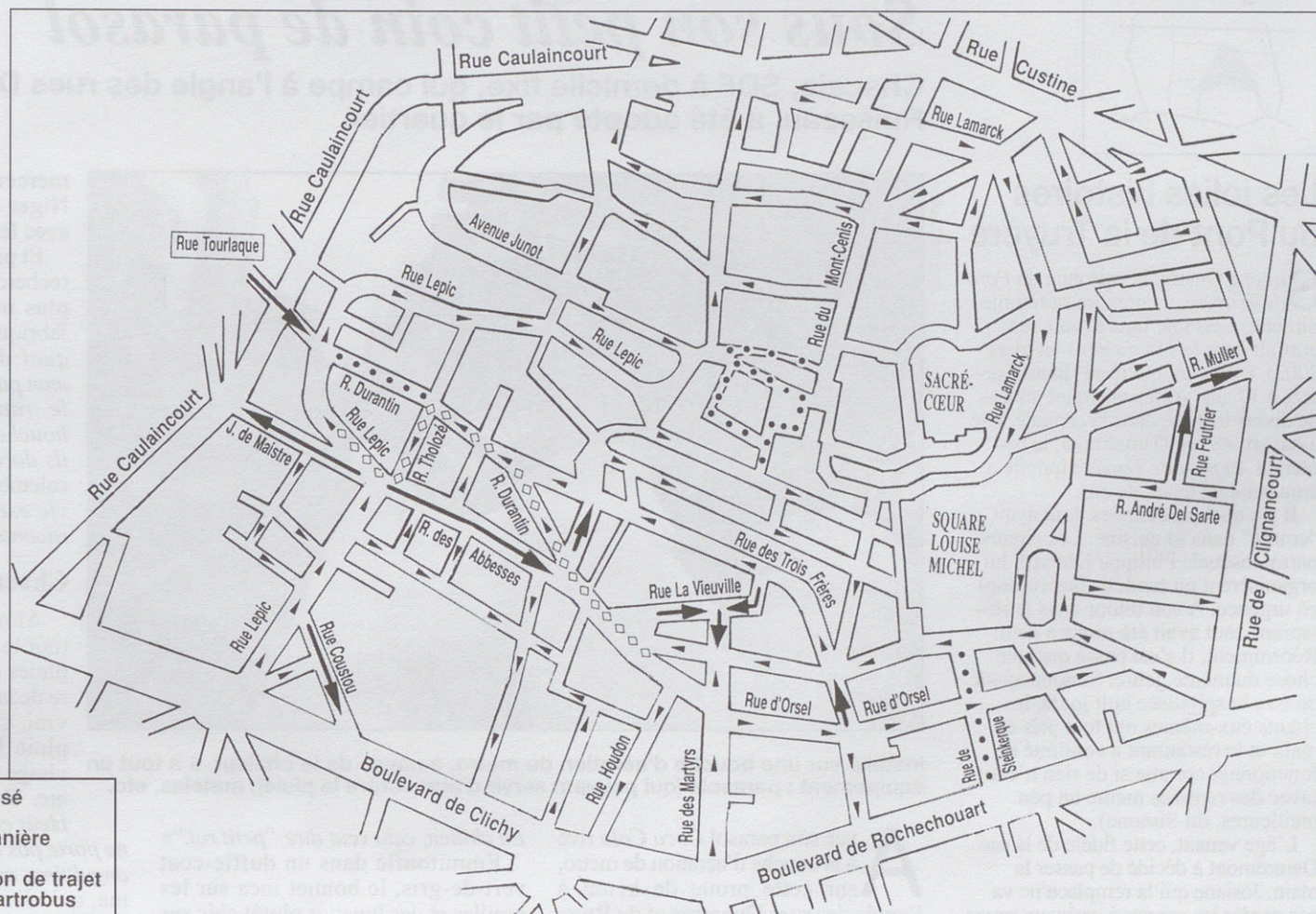
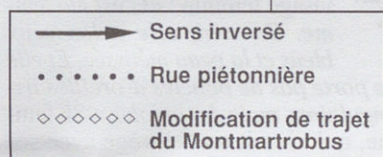
Ce plan indique :

- les principaux sens uniques existant actuellement (petites flèches)
- les changements de sens qui seront réalisés dans le cadre du "quartier vert" (grandes flèches)

On vérifie qu'effectivement, les "itinéraires malins" sont pratiquement tous empêchés.

Également sur ce plan :

- les rues qui vont devenir piétonnes
- la petite portion de trajet du Montmartrobus qui va être modifiée (aucun arrêt n'étant déplacé).



tion de la rue des Trois Frères.

• Le changement de sens envisagé rue Feutrier et rue Muller s'est heurté à de fortes objections de riverains lors de la réunion du 30 novembre. Daniel Vaillant a accepté de remettre la question à l'étude. Il est possible (mais pas certain) qu'il y ait là une des modifications admises du projet.

La vitesse sera limitée à 30 km/h rue Joseph de Maistre, rue des Abbesses, rue d'Orsel.

■ Le trajet du Montmartrobus

Il est presque intégralement maintenu, sauf sur un petit tronçon dans le sens Pigalle-mairie du 18^e : dans ce sens-là, le Montmartrobus n'empruntera plus la rue des Abbesses que sur quelques mètres (dans un couloir protégé) et prendra par la rue Durantin et la rue Tholozé, avant de regagner son trajet actuel rue Lepic (voir le plan). Aucun arrêt ne change de place.

Le carrefour Durantin-Tholozé sera aménagé afin de permettre au bus de tourner à cet endroit dans les meilleures conditions.

■ Élargissements de trottoirs

L'élargissement des trottoirs rue Yvonne Le Tac sera un des premiers aménagements réalisés. Trottoirs élargis également rue des Abbesses, rue La Vieuville, rue Houdon, place

Saint-Pierre, dans une partie de la rue d'Orsel (entre Steinkerque et Livingstone) et de la rue des Saules (entre rue Cortot et rue St-Vincent).

■ Ajout et repositionnement de potelets

Les potelets existant actuellement sont généralement posés derrière les dalles de bordure du trottoir. Ils diminuent donc la largeur de trottoir utilisable par les piétons. Dans un certain nombre de rues, ils seront déplacés au plus près de la chaussée, donc insérés dans la bordure du trottoir.

Par ailleurs, des potelets supplémentaires seront posés.

Rues concernées : le haut de la rue Lepic, rues Tholozé, Durantin, Garreau, Berthe, des Trois Frères, Véron, Audran, Puget, Seveste, André Del Sartre, une partie de la rue Coustou et de la rue Germain Pilon.

■ Emplacements pour les deux-roues

Une vingtaine d'emplacements supplémentaires de stationnement pour les deux-roues sont prévus. Les places pour motos et pour vélos y seront définies de façon spécifique.

■ Les entrées du quartier

Les sept entrées principales du "quartier vert Montmartre" seront aménagées par élargissement à cet endroit d'un ou des deux trottoirs et passage piétons légèrement surélevé :

aux croisements Lepic-boulevard de Clichy, rue des Martyrs-boulevard Rochechouart, rue d'Orsel-rue de Clignancourt, rue André Del Sartre-rue de Clignancourt, rue Lamarck-rue Caulaincourt, avenue Junot-rue Caulaincourt, Tourlaque-Caulaincourt.

■ Végétalisation

Il est très difficile de planter des arbres supplémentaires sur la Butte en raison de la nature du sous-sol. Il y en aura quelques-uns place Émile Goudeau et rue du Mont-Cenis. Des jardinières seront installées rue des Abbesses.

D'autre part, Daniel Vaillant a déclaré qu'il allait demander au maire de Paris l'ouverture au public de façon très large de trois espaces verts : une partie du parc de la Cité internationale des arts rue Norvins, celui de l'Hôtel de Marne (près du Musée de Montmartre) et le "jardin sauvage" de la rue Saint-Vincent (près de la vigne).

Pour ce qui concerne le "jardin sauvage", précisons que son principe est de laisser la végétation s'y développer à peu près librement. Ce jardin est donc actuellement ouvert, mais de façon restrictive : une demi-journée par semaine pour le grand public, et sur rendez-vous pour des groupes, notamment scolaires. S'il était ouvert au public tous les jours, il y a fort à parier qu'il ne resterait pas "sauvage" longtemps.

Des questions restent posées

Plusieurs questions posées lors de la dernière réunion de concertation ont appelé des précisions utiles. D'autres attendent des réponses.

• Une piste à contre-sens pour les vélos ?

L'hypothèse d'une piste cyclable à contre-sens rue d'Orsel et rue des Abbesses a été évoquée. Pour le moment, elle ne figure pas dans le projet tel qu'il est adopté : cela pose en effet des problèmes de sécurité et nécessite l'accord de la préfecture de police, qui n'a pas fait connaître son diagnostic pour le moment.

• Les voies autour du quartier vert

Le risque existe que les automobilistes, ne pouvant plus emprunter leurs "itinéraires malins", encombrer davantage les voies autour de Montmartre. Risque particulièrement sensible pour la rue de Clignancourt. Qu'est-ce qui est envisagé à ce sujet ?

• La question des parkings

La Butte Montmartre souffre actuellement d'un déficit global de stationnement résidentiel. L'élargissement des trottoirs supprimera un certain nombre de places en surface. Peut-on les retrouver dans des parkings ?



Les jolies histoires du Pont de la Truyère

Simone Oustry, la patronne du *Pont de Truyère*, va prendre sa retraite. Simone, c'est une figure (voir son portrait dans *le 18e du mois* en mars 2003). Elle avait quitté sa Haute Corréze à 17 ans. Après quelques années de divers travaux dans la capitale, elle a ouvert, 48 rue Damméromont, le restaurant *Au pont de Truyère* qu'elle a tenu pendant quarante ans.

Il y a quelques années, tout avait "cramé" dans sa cuisine. Les clients, parmi lesquels Philippe Léotard, lui organisèrent un rendez-vous (bidon) en urgence. À son retour dans le restaurant, tout avait été remis à neuf. Récemment, il s'est passé quelque chose du même genre. Simone ayant dû être hospitalisée huit jours, les clients eux-mêmes ont tout pris en main et le restaurant a continué de fonctionner comme si de rien n'était (avec des rentrées même un peu meilleures, dit Simone).

L'âge venant, cette fidèle de la rue Damméromont a décidé de passer la main. Josiane qui la remplace ne va pas garder les nappes à carreaux rouge et blanc, elle va reprendre le premier nom de ce restaurant (*Le Petit Bougnat*) mais, elle l'a promis, elle va garder l'ambiance "Les copains d'abord".

Ceux qui disent que la chaleur humaine a disparu de notre société n'ont qu'à moitié raison. Il suffit de savoir la trouver. Mais, pour la trouver, il faut en avoir en soi.

Paul Desalmand

Les membres du conseil de quartier

Clignancourt - Jules-Joffrin

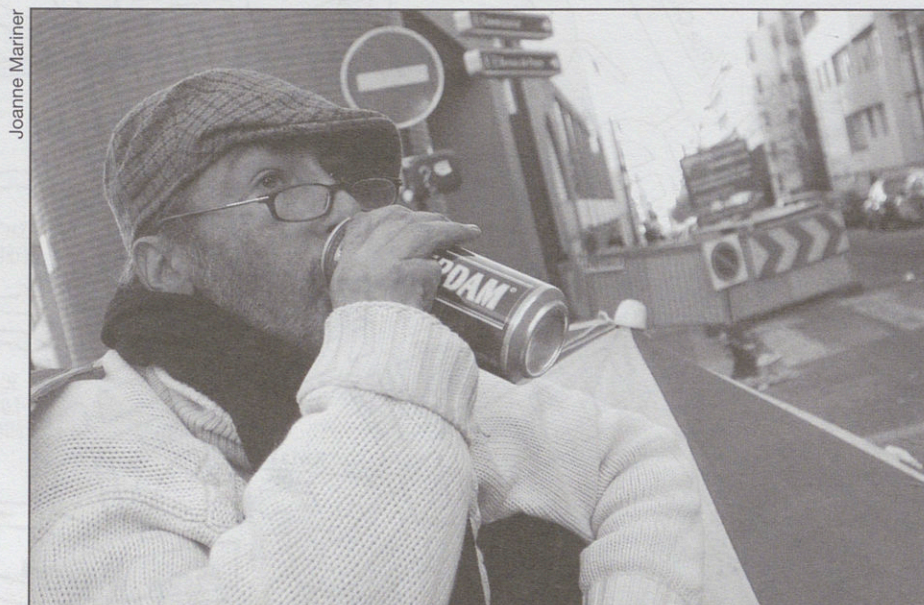
• **Collège des habitants** : Jacques Alexiou, Yvonne Amerasekera, Dominique Augiron, Alain Chantalat, Michel Derbane, Victoria Dominguez del Angel, Hédi Dridi, Marie Dusseau, Patricia Favini, Thierry Forey, Marie Gaggioli, Anne-Marie Granger, Didier Guillot, Alain Guimiot, Anne-Marie Héloir, Raymonde Henry, Marie-Laure Hergès, Constantin Karakitsoo, Daniel Maldinez, Michel Muckensturm, Christophe Ouali, Mme Queffurus, Claire Sintès, Françoise Testu.

• **Collège des associations** : Association pour la défense et le renouveau du 18e, Un toit pour tous à Clignancourt, les Amis de la Maison verte, L'Interloque, Liens arts plastiques, les Amis de Tirésias, Résidence sociale des Restaurants du cœur, AIED'A ("diversité, culture, social, intégration"), SERIE (activités artistiques), AIDDA (activités culturelles, essentiellement photo).

• **Présidente** : Martine Timsit. ■

Sous son petit coin de parasol

Chacala, SDF à domicile fixe, qui campe à l'angle des rues Duhesme et du Ruisseau, a été adopté par le quartier.



Installé sur une bouche d'aération du métro, à cause de la chaleur, il a tout un équipement : parasols (qui peuvent servir d'abri contre la pluie), matelas, etc.

Avec son parasol Coca Cola rivé à la bouche d'aération de métro, sur cette proue de béton à l'angle des rues Duhesme et du Ruisseau, il ne passe pas inaperçu ! Dès l'automne, en venant se planter là, il a fait partie du décor ; et sitôt le froid venu, il en est singulièrement devenu le centre. Fait-il encore plus froid ? Une bouteille thermos et une solide paire de moufles bleu clair arrivent.

Effet Coca Cola de ce rouge pimpant au beau milieu de jours trop courts ? Se relayant spontanément, hommes et femmes du quartier lui apportent chaque jour de quoi survivre - et bavardent avec lui. Il est des talons aiguilles à ne pas hésiter à s'accroupir, pour tailler la bavette avec "Chacala" : «C'est mon prénom de code !

En chilien, cela veut dire "petit roi."»

Emmitoufflé dans un duffle-coat vert-de-gris, le bonnet inca sur les oreilles et des lunettes plutôt chic sur le nez, l'homme est rasé et parvient encore à porter beau : «Le monde n'est pas sérieux, et les gens pas tous méchants, vous savez.»

La mort de Biscuit

Naturellement, pour résister, il est un brin mythomane : «Je suis un révolutionnaire, un extradé politique un peu à part, avec des papiers !» Et il a en mémoire, très nettes, raconte-t-il, la guerre des Malouines, où il a vu mourir son ami Biscuit, tué d'une balle en plein coeur, et celle en Yougoslavie, à son sens «la quatrième guerre mondiale», où il faisait office de

mercenaire, tout comme au Niger qu'il mélange un peu avec le Nigeria.

Et puis, la CIA et Interpol le recherchent en vain, c'est lui le plus malin ! Qu'est-ce qu'il fabrique ici ? «J'attends que le quai des Orfèvres me rende mon passeport. Il est prié de me le rapporter ici, sur cette bouche de métro. C'est la loi, ils doivent me le rendre.» Des calembredaines, tout cela ? «La vie est faite pour que l'on se raconte des histoires, non ?»

Chacala aime le chocolat

Alors, un peu comme chez tout le monde, il y a les parapluies ouverts : un pour se faire de la pub, l'autre pour dire le vrai. Chez lui, c'est un parapluie blanc, à l'effigie d'un visage féminin : «C'est ma femme. En vrai, elle a les yeux bleus et la peau métissée. Et elle ne porte pas de boucles d'oreilles triangulaires, mais des créoles.» Sa femme, qui vivrait en Norvège avec ses enfants, se prénomme "Chocolat au lait" : comme celui qu'il aime qu'on lui apporte.

Car Chacala aime bien le chocolat au lait. Et tout ce que lui donnent les gens du quartier, les Italiens de l'Étoile de Montmartre, le boulanger juste en face. À l'automne, il avait même un poste de télévision et une lampe de chevet. Puis il a eu un matelas, des couvertures, à boire, à manger. Pourquoi ? Parce qu'avec toutes ses calembredaines, Chacala ne crache jamais dans la soupe : c'est une bonne façon de faire partie du décor. Peut-être même, un jour, d'avoir une bonne étoile.

Pascale Marcaggi

Point-presse et lieu convivial d'animation à la librairie du 113 rue Duhesme

Petite "révolution" au point-presse du 113 rue Duhesme, au coin du boulevard Ornano, que Mme Dieudonné avait tenu pendant vingt-cinq ans et qu'elle vient de quitter pour prendre sa retraite, restant toutefois dans le quartier au grand plaisir de ses clients et amis. Deux associées ont racheté le fonds en octobre dernier, Manuela et Christine, et repris le site utile commerce de journaux, revues et articles de papeterie. Elles ont repeint la devanture en rose fuschia, elles ont réaménagé et agrandi l'intérieur en abattant une cloison et surtout, elles y ont ajouté un plus : l'organisation d'animations culturelles.

Christine, qui a travaillé des années

dans le tourisme puis dans l'événementiel, en a eu l'idée, «afin d'apporter un peu d'animation, un peu de convivialité supplémentaire dans le quartier et, même si cela peut paraître étrange, dans un magasin vendant des journaux, pourquoi pas si cela plaît et fait du bien ?», dit-elle.

La première animation a eu lieu le 8 décembre avec Mary Neill, une dame américaine qui a décidé de passer sa retraite en France, ancienne institutrice devenue "animal painter". Elle dessine et peint les animaux de compagnie, d'après photos ou d'après nature. Ainsi, l'espace d'une journée, le point-presse s'est transformé en atelier d'art. Les gens sont venus avec

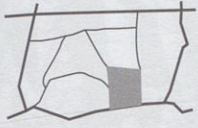
leur chat, leur chien... et sont repartis avec le portrait du petit compagnon.

Mary Neill, qui habite pas loin, rue Gustave Rouanet, a promis de revenir au 113 au printemps. Entre temps, Christine et Manuela vont continuer à organiser régulièrement des animations. La prochaine a lieu courant janvier et ce sera la photographe Lucille Reyboz qui viendra dédiccer. Début février, Marie-Jeanne Marti viendra parler de son roman tout frais paru, *J'entends encore la mer*, et le dédiccer. Et puis, ce sera une conteuse, un caricaturiste... d'autres surprises encore.

Et puis, le point-presse a désormais un nom. Il s'appelle *Vive la vie au présent*, tout un programme. ■

La vie des quartiers

Goutte d'or



Le maire du 18e voudrait fermer la place de l'Assommoir

À la demande de Daniel Vaillant, la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris planche actuellement sur un projet de fermeture de la place de l'Assommoir, située dans la rue des Islettes, devant la poste¹.

Les raisons de cette fermeture : les nombreuses plaintes et pétitions qu'auraient envoyées les riverains à la mairie.

Réalisée dans le cadre de la rénovation de la Goutte d'Or, cette place est qualifiée par le maire du 18e d'*erreur d'urbanisme* : elle permettrait, selon lui, le regroupement de jour comme de nuit d'individus y effectuant tout un tas de trafics.

Il y a aussi les enfants qui y jouent au ballon, dans la journée et tard le soir.

Pour appuyer la transformation de cet espace public en espa-

ce clos, la mairie du 18e profite d'une demande d'agrandissement du bureau de poste des Islettes qui, effectivement, est très à l'étroit compte tenu du nombre d'usagers qui le fréquentent quotidiennement. Une autre partie de la place de l'Assommoir serait peut-être rétrocédée à l'OPAC à qui appartiennent les immeubles mitoyens.

Et le plan d'urbanisme ?

La réalisation de ce projet n'est pourtant pas si simple, elle nécessite la modification du plan local d'urbanisme, donc la mise en place d'une enquête publique. ■

1. Le nom "place de l'Assommoir" a été donné en référence au roman de Zola *l'Assommoir*, dont plusieurs scènes importantes se situent à cet endroit.

Les membres du conseil de quartier

■ Quartier Goutte d'Or - Château-Rouge

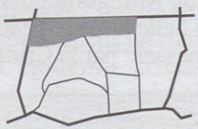
• **Collège des habitants :** Angèle Akanni, Julie Arnal, Geneviève Bachellier, M. Balic, Danielle Bargain, M. Bouallagui, Ségolène Darly, Mohamed Dehmous, Pascale Desnoux, Mme Durou, Pascal Ferlicot, Sabry Hani, Jean-Stéphane Havert, Ray Horn, Hervé Le Corre, Evelyne Lechner, Frédéric Lépine, Claude Moynot, Delia Netio, Djamel Radji,

Geneviève Richy, Adama Salla, Christine Wittendal.

• **Collège des associations :** Ligue des droits de l'homme 18e, Clair et net (réinsertion professionnelle), Accueil Goutte d'Or, Graines de soleil, Salle St-Bruno, les Enfants de la Goutte d'Or, EGO (Espoir Goutte d'Or), État d'esprit.

• **Présidente :** Claudine Bouygues.

Porte Montmartre



Les membres du nouveau conseil de quartier

■ Quartier Porte-Montmartre - Porte de Clignancourt - Moskova

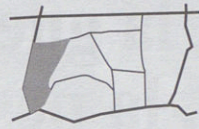
• **Collège des habitants :** Roger Akpaki, M. Amara, Djahra Benalia, Linda Benalia, Mathieu Cheula, Véronique Coutereau, Serge D'Anglade, Ben Ahmed El Sadrou, Sabine Gaudissart, Carlo Guion, Danielle Hidalgo, Djamilia Legheraba, Ghislaine Malandin, Nicolas Mane, Mme Millemann, Mireille Montfort, Hervé Saouzanet, Florès Sossah, Michel Triquera, Alain Wloszcowski, Slimane Zegout.

Angélique et Jules (habitants de la rue Angélique Compoint et la rue Saint-Jules), Moskova.fr, le Petit Ney, amicale des locataires rue du Lieutenant-Colonel-Dax, les Amis des jardins du Ruisseau, association du Champ à Loup (amicale de locataires), Léo Mare (club de plongée), Regard 9, Compagnie Résonances (actions culturelles), Larukera (aide aux personnes âgées).

• **Présidente :** Dominique Demangel. ■

La vie des quartiers

Grandes Carrières



La mobilisation continue pour nos familles colombiennes

Les parents de Maria-Luisa et Sara ont obtenu un titre de séjour jusqu'en mars prochain. La mobilisation se poursuit contre l'expulsion de la famille de Juan et Christian.

Maria-Luisa, Sara, la mobilisation a payé. Christian, Juan, la mobilisation continue. Pour les parents d'élèves qui avaient pris fait et cause pour deux familles colombiennes menacées d'expulsion, résidant aux Grandes Carrières, le combat n'est pas terminé.

En France depuis 2000, Damir et Melba Sanchez-Bedoya, dont les petites filles, Maria-Luisa et Sara, étudient à l'école élémentaire du 50 rue Vauvenargues, et qui étaient sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière depuis début octobre, viennent d'obtenir un sursis. Le 20 décembre, ils ont reçu un titre de séjour provisoire jusqu'en mars 2006 et la préfecture de police de Paris réexamine leur dossier de régularisation.

Un prix pour Christian

Reste le cas de Carlos David et Alina Munoz et leurs fils, Juan, 5 ans, en maternelle au 2 rue Vauvenargues, et Christian, 13 ans, en 5e au collège Coysevox.

Arrivés en 2001, originaires de Cali, ville assez violente qu'ils ont fuie «pour la sécurité et le bien-être des enfants», Carlos et Alina sont tout à fait intégrés, les petits aussi. Christian, élève brillant, a même reçu un prix décerné par le maire de Paris aux meilleurs collégiens de la capitale, suivi d'une lettre personnelle de félicitations de Daniel Vaillant.

Cela n'a pas empêché la machine administrative de se mettre en route. Refus d'une demande de régularisation adressée depuis 2002, arrestation de Carlos en janvier 2005, rétention puis tentative de l'embarquer en février, libération tout de même mais avec délai de trois mois pour partir. Ils ont fait appel. Rejets et nouveaux



Les copains de collège de Christian manifestent pour lui devant la préfecture de police.

appels. Le dossier de Carlos doit être examiné encore le 14 février 2006. Pour celui d'Alina, il n'y a pas encore de date fixée.

Carlos et Alina vivaient dans l'angoisse sans rien dire. Apprenant la mobilisation pour l'autre famille, ils ont osé parler et... immédiatement, le quartier a pris leur défense, les parents comme les collégiens camarades de Christian. Un comité de soutien s'est créé. Une pétition a circulé (1 142 signatures en un mois). Le 7 décembre, elles ont été apportées à la préfecture par une délégation d'une vingtaine de parents et d'autant d'enfants, camarades de Christian. Ce sont les jeunes qui avaient réalisé les badges que tous portaient : un coeur avec l'inscription "trop injuste", et qui avaient dessiné la banderole proclamant "Juan, Christian, laissez-les nous" qui a été déployée sur le parvis de la préfecture.

Carlos et Alina avaient jusqu'à présent utilisé les services d'un avocat colombien qui ne leur fut pas d'un grand secours. Maintenant, leur affaire est suivie par Mylène Stambouli, l'avocate de l'autre famille. Ils en espèrent beaucoup. Et la vigilance ne faiblit pas..

Marie- Pierre Larrivé

Le nouveau conseil de quartier

■ Quartier Grandes-Carrières - Clichy

• **Collège des habitants :** Gabriel Barthélémy, Isabelle Besse, Mme Casari, Arnaud de Montlaur, Mercy-Berthe Douala-Mouteng, Daniel Florioli, Frédérique Laizet, Philippe Lamy, Eugène Le Navenant, Olivier Lemoigne, Pierre Marin, Gérard Martin, Françoise Martinez, Chantal Mercier, Françoise Muller, Xavier Pascual, Denise Pero, Karim Rey, Emmanuelle Rohou, Anne-Marie Rousselot, Michèle Sepselevicius, Françoise Toillier, Pierre Tolcini, Noël Veg.

• **Collège des associations :** Les Gens d'ère ("mémoire du quartier"), Le Citoyen dans la ville, KZ Polygone formation, Vivre à Bretonneau, amicale des locataires CNL Vauvenargues, amicale des locataires CNL Championnet-Marcadet, AMEJD (Association pour la mémoire des enfants juifs déportés), Phradec (club de lecture), CERAF-Médiation, Paris-Village (ex-"Village Guy Môquet").

• **Président :** Stéphane Poli. ■

*Montmartre et La Chapelle dans la guerre de Cent Ans (3)***La famine, la guerre, les impôts, les pillages, la peste...**

Lorsque commence ce qu'on appelle la guerre de Cent Ans, Montmartre et La Chapelle sont des villages prospères à cause de leur proximité de Paris. Cependant, depuis un demi-siècle, le climat se refroidit, provoquant de mauvaises récoltes et des famines. Dans ce contexte, les guerres incessantes vont provoquer des ravages terribles. (Voir nos deux précédents numéros.)



Le collecteur d'impôts. Cette miniature du XVe siècle (Bibliothèque nationale) illustre l'allure hautaine du personnage : les bourgeois qui ont obtenu du roi la concession de cette charge vont prendre de plus en plus d'importance dans la vie publique... et souvent s'enrichir.

mencer, qu'une année, suivies d'une trêve permettant aux deux adversaires de reconstituer leurs réserves financières et de se chercher des alliés.

De trêve en reprise des hostilités et de nouvelle trêve en nouveaux combats, en Flandre et en Guyenne, six années passent, jusqu'à ce que soudain, en juillet 1346, Édouard III débarque avec six mille hommes dans le Cotentin et entreprenne, de Normandie en Ile-de-France, une rapide et sanglante chevauchée, incendiant des villes au passage. Du haut de Montmartre, on voit un soir rougeoyer le ciel à l'horizon : c'est Saint-Cloud qui brûle.

Cependant Édouard ne cherche pas à prendre Paris. Ses approvisionnements en vivres, en chevaux et en armes sont trop incertains pour qu'il s'engage dans l'aventure d'un siège difficile. Il bifurque vers la Picardie. Mais Philippe VI décide de le poursuivre. On voit passer par La Chapelle et par Clichy les troupes qu'il rassemble dans la plaine de Saint-Denis. Le combat décisif a lieu le 26 août à Crécy, près d'Abbeville ; c'est une des plus importantes batailles du Moyen-Âge par le nombre d'hommes engagés – et c'est un désastre pour les Français, un massacre.

Cependant Édouard ne cherche pas à prendre Paris. Ses approvisionnements en vivres, en chevaux et en armes sont trop incertains pour qu'il s'engage dans l'aventure d'un siège difficile. Il bifurque vers la Picardie. Mais Philippe VI décide de le poursuivre. On voit passer par La Chapelle et par Clichy les troupes qu'il rassemble dans la plaine de Saint-Denis. Le combat décisif a lieu le 26 août à Crécy, près d'Abbeville ; c'est une des plus importantes batailles du Moyen-Âge par le nombre d'hommes engagés – et c'est un désastre pour les Français, un massacre.

Les archers anglais

Au début de la Guerre de Cent Ans, les anciennes conceptions militaires sont encore dominantes. Le souverain ne s'occupe que marginalement d'équiper et de nourrir les troupes placées sous ses ordres. Chaque groupe de combattants, derrière son seigneur grand ou petit, se débrouille pour trouver sur place des vivres et des chevaux.

Donc, amis ou ennemis, on taxe les habitants, on pille. Si les paysans refusent de livrer leur blé, leur bétail, leur vin, on tue.

Celui qui est fait prisonnier, ce sont ses amis et ses vassaux qui doivent payer sa rançon.

Dans le combat, selon l'ancienne organisation, il est difficile d'imposer une stratégie, une discipline. Chaque troupe agit, ou n'agit pas, selon sa volonté. De ce point de vue, les Anglais sont plus avancés que les Français : Édouard dispose de corps de combattants professionnels, notamment des archers. C'est ce qui explique sa victoire à Crécy : les charges désordonnées des cavaliers français, pourtant plus nombreux, se heurtent à des Anglais bien retranchés, et surtout les flèches des archers tuent les chevaux, trouvant le défaut des cuirasses, empêchant le corps-à-corps tant qu'ils ne l'ont pas décidé.

Progressivement, les rois de France viendront eux aussi à une organisation plus moderne de la guerre : troupes de professionnels, soldes, signes distinctifs permettant de reconnaître ceux de son camp (une croix blanche pour les Français), prémisses d'un code militaire. Mais ces professionnels, dès qu'une trêve est conclue (et elles seront nombreuses au long de cette guerre), ou bien dès que l'argent manque, ils ne sont plus payés. Ils deviennent alors des sortes de brigands, pillant paysans et habitants des petites villes, violant, tuant.

Un nouvel ennemi, la Grande Peste

Après sa victoire à Crécy, Édouard poursuit jusqu'à Calais dont il s'empare après un siège de onze mois (jusqu'au fameux épisode des "bourgeois de Calais"), puis il rembarque. Nouvelle trêve. Mais un nouvel ennemi, bien plus redoutable, arrive aussitôt : la Grande Peste.

La dernière grande épidémie de peste en Europe datait de la période du VIe au VIIIe siècle. On l'avait oubliée. Et voilà qu'elle débarque à nouveau, venue d'Asie : de Mongolie puis de Chine où entre 1331 et 1352 elle tue des dizaines de millions de personnes, passant par la Crimée,



La danse macabre, gravure sur bois du XVe siècle. Le thème de la danse macabre s'est répandu dans les arts à partir du milieu du XIVe siècle, en grande partie à la suite des épidémies de peste.

Durant les premières années, l'entrée en guerre des Anglais contre le roi de France n'a guère d'influence sur la vie des villageois de Montmartre, de La Chapelle et de Clignancourt. Seules conséquences notables (voir notre dernier numéro) : la raréfaction des textiles venus de Flandre et l'augmentation des impôts royaux. Ceux-ci d'ailleurs se feront de plus en plus lourds au fil du siècle – et ce sera d'autant plus mal ressenti que c'est un phénomène nouveau : jusque là, la part des impôts royaux dans la fiscalité subie par les Français était minime. Ainsi la Guerre de Cent Ans marque une étape importante dans le mouvement de centralisation de l'État.

Ce n'est pas sans mal que le roi crée ces nouveaux impôts. Il est contraint de réunir des États généraux, en 1343 à Paris, en 1346 à Toulouse, afin de passer des compromis non seulement avec les grands nobles, mais aussi avec les bourgeois riches qui prennent de plus en plus de poids.

C'est Saint-Cloud qui brûle

C'est à la Toussaint 1337 qu'Édouard III, roi d'Angleterre, a déclaré la guerre à Philippe VI, qui règne en France, en lui déclarant qu'il ne le reconnaissait plus comme roi. Mais les hostilités armées n'ont commencé qu'au printemps 1339, quand les Anglais ont débarqué en Flandre. Et elles n'ont guère duré, pour com-



En 1378, à La Chapelle, le roi de France Charles V (à droite) accueille l'empereur d'Allemagne Charles IV (au centre, accompagné de son fils Venceslav).

l'Italie, Marseille, l'Aquitaine, Rouen où elle apparaît le 25 juillet 1348, apportée par un navire en provenance de Bordeaux.

En septembre elle atteint Roissy, Saint-Denis et les villages du nord de Paris.

1346 et 1347 ont connu des étés pourris. Les récoltes, du fait du mauvais temps, ont été faibles. La peste s'attaque à des organismes souvent affaiblis par la faim. Cependant, comme l'hiver est bientôt là, la propagation au début n'est pas trop rapide, mais dès le printemps 1349 les ravages sont énormes.

Paris perd un tiers de ses habitants

Ce sont les puces qui propagent la peste, passant des rats au bétail et du bétail aux hommes, d'autant plus facilement que dans les maisons paysannes il n'y a guère de séparation entre l'étable ou la bergerie et les pièces d'habitation.

Il s'agit d'une variété de la peste bubonique. Le malade éprouve d'abord une fièvre violente accompagnée de convulsions et de vertiges, il vomit, ne supporte plus la lumière, souffre horriblement des membres. Les ganglions du cou, de l'aîne et des aisselles enflent jusqu'à la taille d'un œuf ou d'une pomme, suintent et éclatent.

On ne sait pas l'expliquer, sinon par la mauvaise influence des astres. On ne sait pas la soigner. Un quart à un tiers des malades guérissent. La plupart des décès sont dus à l'épuisement, à des crises cardiaques ou à des hémorragies internes.

Toute l'Europe sera touchée, jusqu'en Suède : 24 millions de morts dans la chrétienté, d'après les estimations du pape Grégoire VI, sur une population d'environ 75 millions d'âmes. Paris perd probablement un tiers de sa population.

L'épidémie laissera des traces profondes dans la mémoire collective. C'est de cette époque que date le thème de la "danse macabre" qui sera repris dans d'innombrables gravures, peintures et sculptures durant des siècles.

«Nul ne labourait les champs...»

La faim, la guerre, la peste. Le malheur des temps est bien là. Dans un poème sur la grande peste, le poète Olivier de la Haye écrit :

«Et nous voyons apparaître / régner et naître / trois grands dangers. / Le premier mal est pestilence / d'air corrompu par influence. / Le second est en vérité / Grand défaut et stérilité / des fruits et des biens de la terre. / Et le tiers est cruelle guerre...»

Et un autre, Guillaume de Machaut, dans un long poème intitulé "Jugement du roi de Navarre" : «Plusieurs alors certainement / entendirent

communément / qu'en mil trois cent quarante neuf / de cent ne demeuraient que neuf... / Nul ne labourait les champs, / liait les blés et vendangeait. (...) / Tant était mort et ne savait / que par les champs les bêtes / gisaient tout éperdues, / les blés et les vignes passaient...»

L'épidémie s'épuise en 1352. Une partie des habitants de Montmartre et La Chapelle abandonnent le travail de la terre et partent travailler dans Paris, à l'intérieur des murailles, pour y remplacer les morts. La vie reprend son cours. Mais la peste reprendra en 1361, moins violente cependant, touchant surtout des enfants : ceux qui ont été touchés dix ans avant et en ont guéri sont immunisés.

Jusqu'au XVIII^e siècle, cette maladie sévira en Europe de façon endémique, ressurgissant tous les huit ou dix ans.

Chacun cherche des alliances

La trêve qui s'est ouverte après la chevauchée d'Édouard III et qui s'est prolongée du fait de la peste, n'est pas une période de paix. Les conflits locaux sont nombreux. Le roi de France soutient les Écossais en révolte contre l'Angleterre. De son côté, Édouard III intervient, financièrement et militairement, dans les querelles qui divisent la France : contestations sur l'héritage du royaume de Navarre – dont dépend aussi la Champagne –, et sur l'héritage d'Artois, et sur celui de Bretagne. Partout on se bat.

Le comte de Flandre (Lille, Gand, Bruges...) passe le plus clair de son temps à la cour de Paris, mais ses sujets révoltés contre lui ont pris le parti de l'Angleterre. Le comte de Hainaut (Valenciennes, Bruxelles, Mons) – dont dépendent les Pays-Bas – est allié aux Anglais.

L'empereur d'Allemagne a promis en paroles son aide à Édouard III, mais dans les faits il se tient à l'écart du conflit. Le puissant duché de Bourgogne passera, tout au long de la guerre, d'une alliance à l'autre. Le roi de Castille est favorable à la France, tout comme le duc de Savoie, le duc de Genève et le seigneur du Dauphiné, Humbert II, qui, sans descendance, vend ses terres en 1349 au royaume de France.

Le duc du Luxembourg, Jean "l'Aveugle", également roi de Bohême, est un ami proche de Philippe VI de France. Il séjourne fréquemment à Paris avec son fils Charles et sa fille, la très cultivée Bonne de Luxembourg – qu'il va d'ailleurs donner en mariage à Jean le Bon, fils de Philippe VI, futur roi de France.

Avec lui séjourne aussi son secrétaire, Guillaume de Machaut, dont nous avons déjà rencontré le nom. Prêtre (car à cette époque, pour un

jeune homme né pauvrement mais doué intellectuellement, le clergé est la carrière la plus sûre), Guillaume de Machaut, fils de paysans, est poète, musicien, et féru de géométrie. Il écrit des chansons d'amour qu'il dédie souvent à Bonne de Luxembourg, pour laquelle il éprouve une vive admiration – toute platonique.

Plus tard il deviendra chanoine et se consacrera entièrement à la musique, avec la protection de la famille royale de France. Il sera le plus grand musicien de son siècle.

Jean l'Aveugle au cœur de la mêlée

Bien qu'aveugle, Jean de Luxembourg tiendra à participer à la bataille de Crécy du côté français. Guidé et entouré par ses chevaliers, il demeure au cœur de la mêlée jusqu'à la mort. Il a toutefois ordonné à son fils Charles de fuir. Bonne idée, car peu après ledit Charles sera élu empereur d'Allemagne – ce titre en effet n'est pas héréditaire, l'empereur est élu par les princes allemands.

Le royaume de France gagne ainsi une précieuse alliance.

Une alliance qui ne se démentira pas tant que vivra l'empereur Charles IV, et dont le village de La Chapelle sera, en 1378, le témoin.

Le roi de France, à ce moment-là, c'est Charles V, petit-fils de Philippe VI, fils de Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg. Le roi de France est donc le neveu de l'empereur d'Allemagne (tout comme il est d'ailleurs le cousin du roi d'Angleterre ; ces guerres-là sont des affaires de famille).

L'empereur à La Chapelle

Le recueil des *Grandes Chroniques de France* décrit la rencontre. L'empereur avait passé la nuit à Saint-Denis d'où il était parti le matin dans une litière, car il souffrait de la goutte.

«Il partit de Saint-Denis en la litière et entre Saint-Denis et la Chapelle vinrent à sa rencontre le prévôt de Paris et le chevalier du guet [nous dirions aujourd'hui : le maire de Paris et le préfet de police] avec très grande quantité de leurs gens à cheval, vêtus d'une robe, et aussi y étaient le prévôt des marchands et les échevins [les conseillers municipaux] et des bourgeois bien montés et vêtus de robes mi-partie de blanc et de violet, et ils étaient bien de mille huit cents à deux mille hommes, montés sur beaux destriers et coursiers très noblement, et se mirent rangés aux champs, le long du chemin, en très belle ordonnance. (...)

«Et ainsi accompagné, l'empereur vint à La Chapelle Saint-Denis, et là se fit descendre de la litière et fut mis à cheval sur le destrier que le roi lui avait envoyé à Saint-Denis, lequel était noir.

«Et le roi chevaucha parmi la ville en grande multitude de gens (...) jusqu'à mi-voie du moulin à vent [lequel se trouvait probablement pas loin de l'actuel métro La Chapelle] et de la Chapelle et là ils se rencontrèrent, lui et l'empereur. Et il fallut bien du temps avant qu'ils puissent venir l'un à l'autre, à cause de la presse [la foule] des gens qui y étaient...»

De là, Charles V le conduisit au château de Vincennes, dont la construction s'est achevée huit ans plus tôt, où ils dîneront et assisteront à une représentation théâtrale sur le thème de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon.

Noël Monier

Prochain article : La grande révolte des "jacques". Les loups à Montmartre. Jeanne d'Arc à La Chapelle.

18^e

LIVRES

Vivre en toutes couleurs à La Chapelle

● *Paris-Quartier La Chapelle*. Collectif des Xérogaphes. 49 pages. 15 €.

Français franco-français, Tamouls, Arabes, Chinois... ils sont tous de La Chapelle, terre d'accueil, terre de mélanges : *Paris-Quartier de la Chapelle* les raconte en textes et en images, ces Parisiens venus de partout poser leur sac dans le quartier. Publié par les *Xérogaphes*, un collectif d'artistes qui l'an dernier avaient livré leur vision de la Goutte d'Or, ce petit livre collectif invite à découvrir La Chapelle dans sa diversité.

Premier chapitre : Sophie Leroy et son "Parcours photographique" des magasins du quartier et de leurs enseignes colorées.

Deuxième chapitre : Nadia Djabali et sa "Petite histoire de la Cour du Maroc" (montage-collage de photos, de peintures, de dessins, de post-it...) racontant l'aventure d'un grand jardin en devenir.

Troisième chapitre : Claire Dupoizat et ses portraits de Tamouls illustrés de courts poèmes (*Renoncer à un monde / pour accéder à un autre / Ici les voitures ne flambent pas / les logements partent en fumée*, ou enco-



re *C'est parti d'un beau rêve / surtout ne pas le gâcher*.)

Quatrième chapitre : Pascale Desmazières et ses rêves en couleurs sur la façon dont on mange à La Chapelle : fast-food halal, charcuterie portugaise du marché de l'Olive, riz thaï et riz basmati, ou... l'eau de la Madone.

C'est joli, c'est gai, c'est La Chapelle.

Marie-Pierre Larrivé

Sacré-Cœur, Sacrado Corazon et retour

● *L'Adoption*, roman de Bruno Testa. Éd. Quidam (distribution Les Belles Lettres). 88 pages. 10 €.

Ils se rencontrent, au pied du Sacré-Cœur. Ils apprennent à s'aimer chez Ammad, à l'Hôtel de Clermont rue Véron, «bougnot devenu kabyle». Ils s'installent dans un petit appartement non loin de là, rue Véron toujours. Ils arpentent la Butte, «*vivent en touristes entre Lux Bar et Deux Moulins*»... et puis, Marie-Ange a une envie irrépressible d'enfant, et le narrateur laisse faire. La méthode naturelle échoue, la procréation assistée les rebute et ce sera donc l'adoption.

L'Adoption raconte comment le narrateur renâcle à chaque étape des longues formalités mais accepte. Le couple déménage dans un appartement plus grand boulevard de Clichy, tout près du Moulin-Rouge, et l'homme épouse Marie-Ange «à la mairie Joffrin» pour faciliter la procédure d'adoption.

C'est en Colombie qu'ils doivent aller chercher une petite orpheline de quatre ans, Palmita. Envoi de cartes

postales du Sacrado Corazon et du Molino Rojo, départ. Nouvelles et interminables formalités mais, entre temps, ils ont vu la petite, «*robe trop courte, cheveux bizarrement coupés, de grands yeux noirs profonds qui scrutent ceux qui dans quelques instants vont la découvrir*» et la narrateur oublie toutes ses réticences. Il craque, d'autant plus que la gamine lui fait immédiatement confiance. «*Elle nous prend par la main sans nous lâcher, une petite main sans méfiance. C'est à ce moment que mon cœur commence à se liquéfier.*»

Retour à Paris, à trois. Palmita découvre le Sacrado Corazon et le Molino Rojo, «*comme sur les cartes postales de son album qu'elle gardait serré sur sa poitrine*», et celui qui ne voulait pas d'enfant soupire «*et dire qu'elle grandira et qu'un jour funeste, elle quittera son papa*».

L'Adoption est le troisième roman de Bruno Testa, journaliste par ailleurs, et ce riverain du boulevard de Clichy avoue que ce récit alerte, d'un humour parfois grinçant, est autobiographique. M.-P. L.

La bibliothèque Clignancourt rouvre en janvier après un an de fermeture

Elle était fermée depuis un an, exactement, pour travaux de rénovation. Elle va rouvrir, la plus grande bibliothèque du 18^e et même de tout Paris : la bibliothèque Clignancourt, 29 rue Hermel, tout près de la mairie.

Réfection du sol, des peintures, de l'éclairage, mise au normes de la sécurité, réaménagement des collections et des espaces publics : les travaux sont finis. La réouverture est prévue mardi 3 janvier (sauf derniers détails techniques à régler) pour les livres, et mardi 17 pour la discothèque. Inauguration officielle vendredi 20 janvier avec Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant.

Créée en 1962, cette bibliothèque, sur 2 185 m²,

offre 90 000 livres pour adultes, 30 000 livres jeunesse, 25 000 CD, 5 000 VHS et DVD. Elle compte 21 000 inscrits et prête 750 000 documents par an. L'inscription est gratuite pour les livres et les revues, payante pour les disques et les films. Entrée libre, salle de lecture avec cent places assises pour consulter, et on peut emprunter jusqu'à vingt documents à la fois pour une durée de trois semaines (cinq livres, cinq CD, cinq revues, etc.).

Elle est ouverte du mardi au samedi (horaires variables selon les jours et les espaces).

☐ Tél. 01 53 41 35 60.

Dix-sept élèves décernent un prix littéraire

C'est un prix littéraire décerné dans notre arrondissement, par dix-sept jeunes - Anne, Chams, Julie, Kalina, Laetitia, Léo, Lisa, Paolo, Paul, Sacha, Sidonie, Simon, Sergio, Sofiane, Théo, Thierry et Thomas -, élèves de classes entre

CM1 et 3^e. Dans le cadre du *Festival du livre d'écologie*, il y a un mois au *Trianon*, il s'agissait de récompenser un livre parlant le mieux de l'environnement. C'est *Planète attitude junior, pour protéger la nature et sauver les ani-*

maux, édité au Seuil, qui a été choisi : textes de Thierry Thouvenot et Gaëlle Bouttier-Guérive, dessins de Gaëtan Dorémus. Le jury a aimé notamment ses très belles illustrations. Il a noté qu'il était imprimé sur papier recyclé. ■

18^e

CULTURE

Art's Factory : "l'usine d'art" de la rue d'Orsel va fermer en avril

«*Art's Factory, 1996-2006, R.I.P.*» : sur leur carton d'invitation à leur exposition spéciale de Noël, Effi et Laurent, de la boutique-galerie d'art du 48 rue d'Orsel, ont dessiné une petite stèle portant cette inscription et annonçant la fin de l'aventure.

Art's Factory, fondée à l'automne 1996 par Effi Mild, une styliste originaire de la Forêt noire, va disparaître, fermant définitivement ses portes début avril. En face du théâtre de l'Atelier, c'était un lieu gai et convivial, une galerie, une vraie, mais de celles où l'on ne craint pas de rentrer.

Se consacrant essentiellement à la promotion de jeunes artistes, privilégiant les créateurs très contemporains, les graphistes ayant le goût des couleurs vives et le sens de l'humour, *Art's Factory* était éclectique : peintres, dessinateurs, sculpteurs, créateurs de livres, fabricants d'objets (meubles, poupées, peluches, gadgets divers...) On pouvait y acheter des oeuvres sans se ruiner, trouvant toujours à craquer pour quelques euros, un peu plus ou... beaucoup plus mais pourquoi pas ? L'art mérite bien qu'on aime et qu'on ne compte pas.

Un deuxième bébé

Exposition permanente et expositions spéciales régulières, *Art's Factory* marchait très bien. Mais Effi et son mari, Laurent, sont en train de s'offrir un deuxième enfant. Le bébé arrive en avril, ils ont décidé qu'ils ne pouvaient plus se partager et ils ont choisi la famille. Une pétition circule dans le quartier de clients désolés mais c'est définitif.

Toutefois, jusqu'à fin mars, cela continue et pour «*finir en beauté !*», annoncent-ils, il y aura une dernière exposition monographique, du 19 février au 31 mars 2006, consacrée à Willem, le dessinateur, dont on peut voir les dessins dans *Libération* et qui fait aussi beaucoup d'autres choses.

Et après ? Effi et Laurent entendent continuer à monter des expos, trois ou quatre fois par an, mais en investissant des lieux divers de la capitale. Rue d'Orsel, ils passent la main. Ils jurent que ce sera encore et toujours un lieu culturel, peut-être une librairie, peut-être une nouvelle boutique-galerie mais surtout pas de la fringue ou de la téléphonie mobile.

...et la galerie Exhal Art change de vocation

La petite galerie Exhal Art, 19 rue Caulaincourt, qui ouvrait ses cimaises à des artistes de tous pays, va changer de vocation. À partir de février, elle se vouera à des créateurs «*d'objets insolites de fabrication artisanale*». Inauguration de cette nouvelle vie le 26 février.

Ses deux dernières expositions seront :
• Du 22 décembre au 10 janvier, de 11 h à 20 h, «*peintres de l'école de Cuzco*» (dans la lignée des peintures baroques des églises d'Amérique latine), renseignements 01 43 63 75 43.

• Du 11 au 26 janvier, «*peintres du Ganesh art, scènes indiennes*», renseignements au téléphone suivant : 06 98 30 89 18. ■

Nouvelle exposition au Musée de Montmartre : Les locataires du 12 rue Cortot

● "De Renoir à Utrillo, le 12 rue Cortot, une cité d'artistes". Jusqu'au 5 mars 2006.

Il y a des lieux qui, sans qu'on sache pourquoi, semblent posséder une aura, une âme. C'est le cas du Musée de Montmartre. On y entre, comme en catimini, par une petite porte de bois. On déambule dans un jardin de nostalgie. On grimpe les escaliers de bois d'une maisonnette nichée au fond du jardin. C'est bien aussi le sens de l'actuelle exposition. Comme si on avait décidé – et on soupçonne l'actuel conservateur, Raphaël Gérard, d'en avoir décidé ainsi – d'y convoquer ceux qui firent au fil du siècle dernier, du 12 rue Cortot, un lieu foisonnant, créatif, en clair, une cité d'artistes. Une quarantaine d'œuvres témoignent de leur passage ici même.

Renoir, Léon Bloy, Poulbot...

Tout a changé bien sûr depuis que Pierre-Auguste Renoir ouvrit le ban et décida en 1875 de louer l'atelier sur rue au-dessus d'une ancienne écurie. Renoir y est venu parce que l'atelier était lumineux mais surtout parce que le loyer était modique.

Renoir est alors pauvre comme Job et ceux qui lui succèdent le sont aussi, Léon Bloy après lui, et Émile Bernard (un des amis de Gauguin), puis Francisque Poulbot. Celui-là est en osmose avec le quartier, ce "maquis" peuplé d'artistes fauchés et d'ouvriers sans le sou. Poulbot les peint – avec une prédilection pour les enfants, si bien que le mot "les poulbots" passera dans la langue commune. Et, ce qu'on sait moins, il les aidera, créant un dispensaire et une manière de restau du cœur.

Trois ou quatre ateliers toujours sur rue sont habités au fil du siècle dernier par de drôles de pèlerins, un brin anars, tel l'illustrateur Maurice Delcourt, et assez buveurs. Certains se côtoient sans se parler : Bloy par exemple devenu mystique dit pis que pendre de ses voisins. D'autres festoient avec les habitants du Bateau Lavoir qui est à 150 mètres à peine, Pierre Reverdy notamment qui fréquente le cercle cubiste (Picasso, Juan Gris, Max Jacob) puis les surréalistes, et qui crée la revue *Nord Sud*

(nom d'alors de la ligne 12 de métro).

Il y a ceux qu'on a oubliés : le peintre Maximilien Luce qui habite au 6 et peint ce qu'il voit, le 12. Il y a aussi ceux qui ont fait table rase de leur passé en arrivant rue Cortot, Charles Camoin qui détruisit toute son œuvre et dont un seul tableau reconstitué (un autoportrait) figure dans l'exposition. Il y a les copains : Friesz, Dufy, Braque tout droit sorti de l'école des Beaux-Arts du Havre.

Et enfin, parmi les derniers occupants, Suzanne Valadon, son deuxième mari André Utter et son fils Maurice Utrillo. Ceux là sont restés quatorze ans dans les lieux (de 1912 à 1926), défrayant la chronique de leurs éclats. Mais aujourd'hui place à leur talent, les nus de Suzanne Valadon et la magnifique "rue Norvins" vue par Maurice Utrillo.

L'exposition suit, salle après salle, les allées et venues des artistes qui souvent ne restèrent pas très longtemps. Renoir deux ans à peine, Poulbot un hiver, Camoin un an, Dufy, le temps d'apprendre de l'illustrateur Maurice Delcourt l'art de la gravure...

Une salle entière pour Galanis

Mis à part Valadon et ses hommes, un seul, et l'exposition lui consacre une pièce entière, s'installa ici durablement, de 1910 à 1918. Il s'agit de Demetrius Galanis, illustrateur de presse et, de l'avis du conservateur Raphaël Gérard, sans doute le plus grand graveur du siècle. Adeptes d'une multitude de techniques, il mena un long compagnonnage avec André Malraux, illustra *Le Grand Meaulnes*, *Les Nourritures terrestres* d'André Gide et bien entendu *La Condition humaine*.

N'hésitez pas, ouvrez la porte de bois du 12 rue Cortot, cheminez dans le petit jardin, arpentez les salles de la maisonnette musée. Ce lieu a une âme et aujourd'hui, il est sacrément habité.

Edith Canestrier

□ 12 rue Cortot. 01 46 06 61 11. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 18 h.



Les demoiselles de Marseille, par Othon Friesz, toile de 1907. Othon Friesz (1879-1949) fut un des très bons peintres français de la première moitié du XXe siècle, ami de Dufy. Célèbre dans les années 30, il fut un peu éclipsé après la deuxième guerre mondiale à cause d'une attitude qui n'avait pas été irréprochable pendant l'occupation.



Le jardin de la maison d'Utrillo, par André Utter, toile de 1913. Utter était le second mari de Suzanne Valadon. Il habita avec elle et avec Maurice Utrillo, fils de Suzanne, pendant quatorze ans dans la maison qui est aujourd'hui le Musée de Montmartre. À cause de leurs habitudes de boisson, on les avait surnommés "le trio infernal".



Au Trianon

Thomas More, un homme pour l'éternité

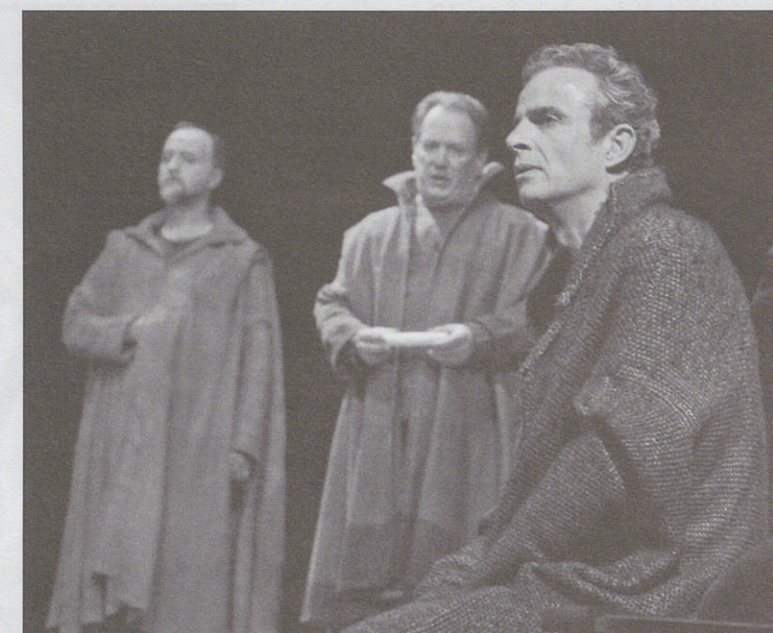
● Pièce de Robert Bolt, présentée par le Théâtre de l'Arc-en-ciel. Du 10 au 29 janvier 2006.

« Les mots que je prononce, c'est mon être que je tiens entre mes mains, comme de l'eau. Que j'écarte les doigts et je le laisse s'échapper... »

Illustre figure de la Renaissance anglaise, Thomas More incarne l'homme de la liberté de conscience et de l'intégrité. Juriste, théologien, humaniste éclairé, homme d'État et... martyr de sa foi, Thomas More, surnommé "le Socrate chrétien", est surtout connu pour être "l'inventeur de l'Utopie".

Pour l'heure, dans cette Angleterre du XVI^e siècle, Henri VIII veut obtenir l'annulation de son mariage par le pape et exige de son chancelier une signature pour le Vatican. Thomas More refuse au nom de ses convictions et entre en résistance, ne se laissant pas même fléchir par l'amour des siens, désespérés de le voir courir à sa perte. Cette attitude le mènera au procès et à la condamnation à mort.

Outre le plaisir de réviser un peu son Histoire (les origines du schisme de l'Église d'Angleterre), on se délecte des répliques de Thomas More, brillantissime érudit, maniant la dialectique avec brio et, qui plus est, doté d'un humour distingué. L'entendre "moucher" intelligemment ses adversaires corrompus est



véritablement une jubilation.

Suspendus aux lèvres de Philippe Bardy, remarquable comédien jeté corps et âme dans la densité du personnage, nous touchons à la fragilité d'une conscience prise dans les griffes des jeux politiques. Cette pièce créée en 1963 par Jean Vilar n'avait depuis jamais été rejouée à Paris. Ici, la mise en scène d'Iris Aguetant, les décors, les comédiens

du Théâtre de l'Arc-en-ciel, tous excellents, sont à la hauteur du propos. On ne pourrait monter un tel spectacle sans foi ni loi.

Christine Brethé

□ 80 bd de Rochechouart. Rens. 01 43 37 11 11. Rés. 01 43 37 12 12. Mardi à sam. 20 h 30, sauf jeudi 19 h 30. Dim. 16 h.
www.spectacle-thomasmore.com

Du théâtre et plus que du théâtre

De nombreux événements sont programmés durant les trois semaines de représentation, au foyer du Trianon dans le cadre du "Café de l'Utopie".

• **Avant-spectacles** tous les soirs à 19 h, "la soupe de Chelsea" et impromptus musicaux et poétiques.

• **Brunch-causeries** avec des intervenants du monde social, politique, et des artistes, les dimanches à 11 h : *Une cité pour l'homme, une utopie politique* le 15. *Vivre ensemble, un engagement citoyen* le 22.

• **Rencontres-débats** : Le 14 à 15 h, *De la scène à la vie, un art de vivre*. Le 18 à 17 h 30, *Le personnage du théâtre, éducateur de l'enfant*. Le 28 à 15 h, rencontre-débat de clôture

• **Le Trianon des Enfants** les mercredis 18 et 25 janvier à 14 h 15 : découvrir l'envers du décor (machinerie, régie, loges...), monter sur les planches et goûter.

• **Ateliers d'expression théâtrale** tout public : les mardis, jeudis et vendredis de 17 à 19 h.

• **Ateliers lumière** : 12 et le 20 janv. 10 h à 18 h. 14 et 21 janv. 10 h à 14 h.

• **D'autres rencontres, échanges ou conférences** sont organisés par des associations et des organismes du monde de l'éducation, de la justice, de la politique, de l'entreprise.

Au Lavoir moderne parisien

Un festival "Les nourritures Novarina"

● Du 11 janvier au 25 février, sept semaines pour connaître le théâtre de Valère Novarina.

« Quand j'ai ouvert le Lavoir moderne parisien en février 1986, raconte Hervé Breuil, directeur de ce théâtre, Valère Novarina concoctait sa première mise en scène. » Les deux aventures se sont croisées plusieurs fois depuis et pour le vingtième anniversaire du LMP elles sont de nouveau conjointes : celles d'un espace et d'une parole.

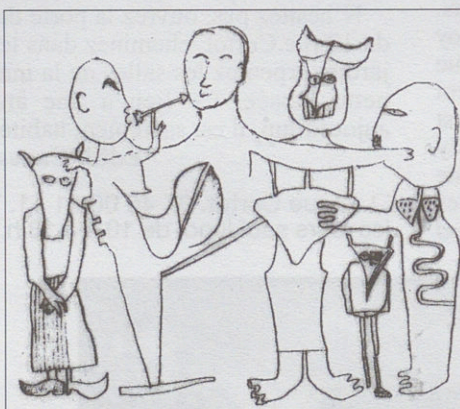
L'espace est chargé d'histoire populaire : d'ancien lavoir, il est devenu un petit théâtre qui a su prendre des risques. La parole est celle, déroutante et inconfortable, d'un des plus importants dramaturges français contemporains, Valère Novarina, à travers sept œuvres : cinq œuvres théâtrales et deux essais (*Devant la parole*, 1999, et *Pour Louis de Funès*, 1986).

L'auteur se situe dans la droite ligne du "théâtre de l'absurde", illustré jadis par Beckett, Ionesco et autres, dont il a poursuivi et développé l'expérience en explorant les velléités linguistiques de l'art théâtral. L'homme, présenté dans son individualité fondamentale, est condamné au soliloque, que ce soit

dans *Le Monologue d'Adramélech* (1989), dans *L'Animal du temps* (1993) où s'adressant à des animaux il voit sa supériorité langagière entamée, ou bien dans *L'Avant-dernier des hommes* (1997) qui représente "l'homme seul au milieu de la forêt urbaine" parlant aux objets qui l'entourent.

Parole pléthorique, voire logorrhique, gavée d'aphorismes, d'une force comique évidente, qui définit le personnage par sa présence et non par une psychologie. Dans *Vous qui habitez le temps* (1989), notamment, il n'est pas question de «personnages avec des identités sociales ou psychologiques définies», précise l'auteur, mais des hommes qui se tissent en parlant sous nos yeux.

Dans ces pièces qu'on pourrait appeler des farces tragiques ou des drames comiques, Novarina rompt avec toutes les habitudes de la langue utilitaire comme moyen de communication. Pour lui, «la paro-



Novarina accompagne souvent ses notes de mise en scène par des dessins tracés d'une plume nerveuse et acérée.

le ne nomme pas, elle appelle. Elle n'est pas une réalité immatérielle ajoutée à la matière ; avant d'être dans les livres elle était dans la chair. » Et l'auteur d'ajouter : « Parler est un drame. C'est la langue que je veux donner à voir. »

Cendrine Chevrier

□ 35 rue Léon. Loc. 01 42 52 09 14. Détails du programme, horaires : www.rueleon.net

Au programme :

• *L'avant-dernier des hommes*, du 11 au 27 janvier.

• *L'Opérette imaginaire*, du 10 au 27 janvier.

• *Devant la parole*, du 31 janvier au 11 février.

• *Le Monologue d'Adramélech*, du 1er au 10 février.

• *Vous qui habitez le temps*, du 14 au 24 février.

• *L'Animal du temps* (première partie de la version pour la scène du *Discours aux animaux*), lecture d'André Marcon, rencontre avec Valère Novarina et Lucien Attoun, le 15 février.

• *Pour Louis de Funès*, du 16 au 19 février.

• Écoute et commentaire des enregistrements de textes de Valère Novarina par France-Culture, en présence de l'auteur, d'Alain Trutat (réalisateur à France-Culture) et de Bruno Boussagol (metteur en scène), 21 et 22 février.

• *Festins Novarina*, musiques des pièces de Novarina, avec invités surprise, 14 janvier et 25 février à 21 h.

• Exposition de maquettes de décors, dessins et toiles de Valère Novarina. (*L'Espace furieux* se joue également à la Comédie française à partir du 21 janvier jusqu'en mai.)

Au Grand Parquet Festival

"Paroles en l'air"
Du 14 janvier au 5 février

Le festival *Paroles en l'air* du Grand Parquet accueille, pour cette "rencontre des arts de la parole", des conteurs et conteuses qui vont, chacun leur tour, jouer de la magie du verbe pour grands et petits, très petits même avec un spectacle pour les bébés dès 15 mois.

• Samedi 14 janvier à 19 h, **Michèle Nguyen** et **Amadouce** : petites histoires douces (tous publics dès 12 ans).

• **Gérard Potier**, avec Gérard Baraton à l'accordéon, livre son univers d'enfance dans *Pas bouger le chien*. Samedis 14 et 21 janvier à 20 h 30 (dès 12 ans).

• **Sylvain Cébron de Lisle** embarque pour des *Contes fantastiques*, jeudi 19 à 14 h et samedi 21 à 17 h (dès 8 ans), puis samedi 4 février à 19 h (dès 12 ans).

• **Pépito Matéo** se montre bavard et allumé, détourneur de mots dans *Pola* les jeudis 19 et 26 janvier et 2 février à 20 h 30, puis dans *Urgence* vendredi 20 janvier à 20 h 30 (12 ans et plus).

• **Annabelle Sergent** invite à la féerie dans *Chuuut* vendredi 20 janvier à 10 h et 15 h 30 (de 15 mois à 5 ans), puis dans *Peaux de femmes* samedis 21 et 28 janvier à 19 h (dès 12 ans) et *Bottes de prince* vendredi 27 janvier à 14 h (enfants dès 8 ans).

• **Achille Grimaud** récite et **Carlos Mosai** chante leur univers onirique et décalé, entre légendes urbaines et récits du quotidien, dans *Bloc opératoire*



Achille Grimaud

le dimanche 22 janvier à 15 h, puis les samedis 28 janvier et 4 février à 20 h 30 (dès 10 ans) ou dans *Coton tige* jeudi 26 janvier à 14 h (enfants dès 8 ans).

• **Alain Le Goff** conte la Bretagne dans *Le chemin de retour* les vendredis 27 janvier et 3 février à 20 h 30 (dès 12 ans).

• **Luigi Riganèse** raconte l'Italie en musique dans *Tutti santi ! Tutti pagani !* les samedis 28 janvier et 4 février à 17 h (dès 12 ans) puis dans *Vardiolo* jeudi 2 et vendredi 3 février à 14 h (enfants dès 7 ans).

• **Rachid Bouali** tchathe du geste et de la voix dans *Cité*

Babel les dimanches 29 janvier et 5 février à 15 h (dès 14 ans).

Par ailleurs, les dimanches 22 et 29 janvier et le 5 février à 17 h, il y aura un spectacle de danses d'Italie du sud, *Tara banda*, à voir pour tous dès 12 ans.

□ 20 bis rue du Département. 01 40 05 01 50. Places 12 € (24 € pour trois spectacles) tarif enfant/étudiant à 5 €.

Au Théâtre Ouvert

Par les routes
de Noëlle Renaude

Du 12 janvier au 4 février

Par *Les Routes*, œuvre inédite de l'auteur contemporain Noëlle Renaude, renouvelle l'aventure théâtrale de la pièce fleuve *Ma Solange*, comment *t'écrit mon désastre*, *Axel Roux*, menée quelques années plus tôt ici, au Théâtre Ouvert, avec le metteur en scène Frédéric Maragnani.

Par *les routes*, ce sont deux hommes qui quittent l'Ile-de-France et se dirigent vers le sud en empruntant des chemins de moins en moins balisés. Ils ont en commun, de même qu'avec toutes les personnes qu'ils croisent furtivement, d'avoir perdu leur mère. Ce "road-movie" théâtral se présente comme un "poème routier", selon l'expression de l'auteur, où les mots suppléent aux paysages et signaux qui bordent les routes. Les monologues s'entrecroisent pour former des bribes de dialogue et se présentent parfois, de même qu'un montage cinématographique, comme une superposition expressive de mots qui traduisent le tragique et le comique de la condition humaine.

Plusieurs autres soirées seront consacrées à la dramaturge : des "mises en voix", *Lunes* et *Les Cendres et les lampions* (9 janvier à 19 h), et la représentation de *Quarante églogues, natures mortes et motifs* (les 23 et 30 janvier à 19 h). L'ensemble constitue un nouveau "gros plan" sur Noëlle Renaude qui se prolongera en mars, avril et mai.

Rencontre avec l'équipe artistique mardi 17 et samedi 28 après le spectacle. C. Ch.

□ 4 bis cité Véron. 01 42 55 55 50

Au Théâtre des Abbesses

Getting attention

de Martin Crimp

Du 10 au 28 janvier

Comment dire la maltraitance de l'enfant, comment décrire son martyre ? En plus, lorsque l'enfant se tait ! Car la petite Sharon, dans la pièce de Martin Crimp, vit son martyre dans le silence. «*Leur petite fille, on ne l'entend quasiment pas, c'est une bénédiction*», dit une voisine.

Dans cette communauté ouvrière à la dérive, sans travail, sans but, dans l'échec total, com-

(Suite page 26)

À la Halle Saint-Pierre

Bernard de Vienne, directeur du conservatoire du 18e et compositeur

• Jeudi 19 janvier à 20 h. 2 rue Ronsard.

D. R.

Bernard de Vienne, 48 ans, est le directeur du conservatoire de musique du 18e ("conservatoire Gustave Charpentier"). Il est aussi compositeur et on pourra découvrir plusieurs de ses œuvres à la Halle Saint-Pierre : deux créations mondiales (une sonate pour violon et piano, et la cantate *Les échos du silence* pour voix seule), plus *Chants nus*, un cycle de six mélodies pour soprano et piano, et une fantaisie pour violon seul.

Flûtiste au début de sa carrière, il a gardé de la pratique de cet instrument un goût pour l'improvisation, la recherche de sonorités inhabituelles, colorées, et d'un certain raffinement.

Il est aussi marqué par sa fréquentation des musiques du monde. Son intérêt pour la poésie l'a conduit à composer beaucoup pour la voix. Mais il a écrit



Bernard de Vienne

aussi pour des orchestres symphoniques.

Ses œuvres, commandées par des interprètes de renom, des ensembles instrumentaux, des institutions (État, Radio-France...), par des cinéastes et chorégraphes, sont régulièrement entendues lors de festivals, concerts, cartes blanches...

Elles seront ici interprétées notamment par la soprano Nathalie Pannier, qui s'est surtout exprimée dans le domaine de la

musique baroque, avec de grands interprètes, Guillemette Laurens, Paul Esswood, etc. Au piano, Carine Zarifian a une grande expérience de la musique contemporaine, de Maurice Ohana à Steve Reich, mais aussi de Beethoven (l'intégrale des sonates) et Brahms. Jacques Saint-Yves (lui aussi, par ailleurs, compositeur) sera au violon. ■

La Maison du jazz avec "Bird & Dizz"

Ni école de jazz, ni club de jazz, la *Maison du jazz*, c'est une association qui œuvre au développement de cette musique par toutes sortes de moyens (concerts, conférences, initiation à l'intention des enfants, rencontres de professionnels et d'amateurs). À la Halle Saint-Pierre, un dimanche par mois, elle explore la mémoire d'un musicien ou d'un style, avec une conférence, un film et un concert.

Le 15 janvier de 18 h à 21 h, soirée spéciale "Bird & Dizz" (entendez : Charlie Parker et Dizzy Gillespie). Conférence et projection d'extraits vidéo par Vincent Bessières. Concert par Stéphane Belmondo et Patrick Pierron (saxos), Alain Jeanmarie (piano), Gilles Naturel (basse), Philippe Soirat (batterie).

□ Réservation : 01 42 58 72 89. Informations : www.maisondujazz.org

À La Cigale : Angélique Ionatos

• Les 19, 20 et 21 janvier

Angélique Ionatos donne un récital à la *Cigale*. Voix chaude et grave, née en 1954 à Athènes mais venue en Belgique puis en France dès l'âge de 15 ans, elle aime, sur des musiques dont le plus souvent elle est l'auteur, chanter les poètes : grec ancien quand elle célèbre Sapho ou grec moderne quand elle chante Odysseus

Elytis ou Dimitri Manda. Il y a peu, elle était au Théâtre des Abbesses pour un hommage musical à Frida Kahlo, peintre et révolutionnaire mexicaine.

Chacun de ses spectacles est un événement.

□ 120 boulevard de Rochechouart. 01 49 25 81 75.

La boîte à musique du Pixel Théâtre

La série de séances consacrées à la musique baroque française, au Pixel Théâtre, se poursuit avec "Concert sur un carrosse de couleur amarante donné à une dame", par Thomas Van Essen, baryton,

Emmanuelle Guigues, viole, Manuel de Grange, théorbe, les dimanches 29 janvier et 5 février, à 17 h.

□ 18 rue Championnet. Rés. 01 42 54 00 92.

■ À l'Olympic-café : Le 5 janv., le **Devlin Duo** (musiques tziganes des Albanais Athéniens). 01 42 52 29 93. Autres programmes : www.rueleon.net

■ **Au Petit Ney** : • **Les Demoiselles** (chansons, "Entre filles") le 20 janv. • **Le Resto karmique** (chansons, groove) le 27 janv. 01 42 62 00 00.

■ **Au Sudden Théâtre** : **Clara Sermier** chante **Rimbaud**, du 3 au 15 janv., mardi à sam. 19 h, dim. 17 h. 01 42 62 35 00. www.suddentheatre.fr

ment la petite Sharon Mitchell pourrait être joyeuse, joueuse, vivante ? Recluse, prostrée, elle n'existe pas.

L'art de Martin Crimp, c'est que le spectateur va la deviner par des indices furtifs ou fantastiques : une lumière qui s'allume, un grattement imperceptible et d'étranges personnages masqués - ceux qui peuplent les nuits des enfants et leur font peur. Ces ombres nocturnes viendront même taguer les murs de sa maison, y dessiner une tête de Mickey...

Le monde des adultes, certes, est présent aussi : il y a l'assistante sociale qui veut faire une enquête sur la famille Mitchell, il y a les voisins.

À travers ces masques qui démasquent, ce silence qui oppresse, ce Mickey rieur, Martin Crimp, sans rhétorique ni réquisitoire, rend palpable le malheur de Sharon. Et, elle qu'on n'entend pas, il la fait exister. **R.P.**

□ 31 rue des Abbesses.
Loc : 01 42 74 22 77.

Et aussi

■ **L'Atalante : Une histoire de clés**, jusqu'au 8 janvier. (01 46 06 11 90.)

■ **L'Atelier** : À partir du 24 janv., **Caligula**, de Camus. (01 46 06 49 24.)

■ **L'Étoile du nord : Les Saônes**, du 14 janv. au 17 fév. (01 42 26 47 47)

■ **Le Funambule : Samuel dans l'île**. (01 42 23 88 83.)

■ **Au LMP : Hier c'est mon anniversaire**, d'Eugène Durif (reprise), du 3 au 7 janvier. (01 42 52 09 14.)

■ **Théâtre Michel Galabru : Awadi, danses traditionnelles d'Égypte**. Nouvelle représentation dimanche 29 janvier à 20 h. (01 42 23 15 85.)

■ **Pixel Théâtre** : • **Zoo Story**, d'Edward Albee, du 4 au 28 janvier. • **Elle s'y croit**, de et avec Claire Maï-

ro, jusqu'au 27 janv. (01 42 54 00 92.)

■ **Sudden Théâtre** : • **Le Bourgeois gentilhomme** (reprise), du 4 janv. au 17 fév. • **Comme de bien entendu** (spectacle musical sur les œuvres de Georges Van Parys), du 17 janv. au 26 fév. • **Le songe d'une nuit d'été**, du 16 janv. au 2 mars. (01 42 62 35 00.)

■ **Tremplin Théâtre** : **Pinok et Matho** dans **Drôle de mime**, les mardis 17, 24, 31 janv. et 7, 14, 21, 28 fév., 20 h 30. (01 42 54 91 00.)

Pour les enfants

Au Ciné-13-Théâtre

La Star des bestioles

Jusqu'au 3 juin

La Star des bestioles est inspirée de **La cigale et la fourmi** de La Fontaine. C'est l'histoire d'un garçon cigale, Steven Cigale, "la star des bestioles" et d'un garçon fourmi, Rippiz.

Par un soir de tempête, Steven Cigale demande l'hospitalité à Rippiz. Celui-ci refuse. Steven Cigale veut par tous les moyens l'amadouer, il cherche son amitié, mais Rippiz la lui refuse méchamment en se moquant de lui. Steven Cigale ne se vexe jamais, il a bon cœur, il est toujours joyeux, il croit qu'un jour Rippiz sera son ami.

Mais voilà que la tempête emporte la maison de Rippiz, et Rippiz va avoir besoin de l'aide de Steven Cigale pour retrouver sa maison. Steven Cigale est un poète, un saltimbanque, il connaît des tours de magie, il fait apparaître une rose de son chapeau, il joue avec des perles, il transforme des objets... Rippiz, intrigué, aimerait aussi être magicien. La pièce est pleine de rebondissements, les acteurs sont vifs, rapides, dynamiques, drôles. La fin laisse apparaître de l'espoir : le mauvais caractère de Rippiz disparaît et il acceptera Steven Cigale comme compagnon de route. **Cl. B.**
□ 1 avenue Junot. 01 42 54 15 12. Les samedis 16 h 45.

Au théâtre de l'hôpital Bretonneau

Inventaires

• **De Philippe Minyana**. Vendredi 6 janvier à 19 h et samedi 7 à 15 h.

Trois femmes, Jacqueline, Angèle et Barbara, font l'inventaire de leur vie. Elles parlent de deuil, de solitude, de moments joyeux. Elles remontent le temps, présentent leurs objets fétiches, parlent de leur histoire, de l'Histoire. Leurs récits mosaïques se font écho et elles prennent à témoin le spectateur de leur parcours entre drame et burlesque.

Écrite en 1987, basée sur des interviews réalisées par l'auteur, **Inventaires** a été adaptée et mise en scène par Anna Ropers, une jeune comédienne et psychologue clinicienne, dont c'est la première réalisation.

Fabienne Bussaglia est Jacqueline, Sandrine Binet est Angèle, Céline Le Coustumer est Barbara dans cet **Inventaires** monté par la jeune compagnie **les Épinettes**, créée en mars 2005 et dont le siège, comme

son nom de l'indique pas, est rue Joseph-de-Maistre. **MPL**

■ **Autres spectacles du programme culturel de Bretonneau** (ouvert à tous, pas seulement aux pensionnaires de l'hôpital) : • **Le 5 janvier** à 15 h, concert de Xavier de la Bretonnière, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Roussel, Schumann). • **Le 7 à 19 h**, musique de chambre avec la compagnie **Unis-sons**. • **Le 21 à 15 h**, Brigitte Le Gargasson, Quentin Martel et Olivier Raymond, chansons (Nougaro, Ferré, Jonasz...). • **Le 26 à 15 h**, conférence-projection sur Edith Piaf. • **Le 27 à 19 h**, concert, Cassandra Harvey, soprano. • **Le 28 à 15 h**, concert, Adam Laloum, piano (Schumann, Liszt, Scriabine...). • **Les mardis 3, 10, 17, 31**, à 15 h, cinéma.

Marie Sabal-Lecco à la Maison de la radio (et dans le 18e)

Tout près d'une vraie Tour Eiffel dressée bien droite sur son Champ de Mars, la petite tour penchée rêvée par Marie Sabal-Lecco a besoin du soutien de quelques chatons et souriceaux. Cette tour penchée et bien d'autres dessins malicieux trouvent place dans la Maison de la radio, au Centre d'accueil



de la presse étrangère (CAPE), du 3 au 31 janvier, dans une exposition monographique de l'artiste.

Marie Sabal-Lecco, qui habite le 18e depuis longtemps, vient de loin : du Cameroun, pays de ses ancêtres. Ses parents sont juristes. Pour leur plaisir quand elle était adolescente obéissante, elle a fait du droit et est devenue juriste-analyste-financier. Elle n'aimait pas ça. Un jour, il y a quinze ans, elle a décidé de "vivre sa passion", la peinture.

Une artistes de la Goutte d'Or, Barbara d'Antunono, lui a «donné quatre

pots d'acrylique, quatre couleurs qui sont devenues les miennes tout naturellement, noir, rouge, ocre-jaune et bleu», se souvient Marie. Depuis, la jeune femme n'a cessé de peindre, sinon pour créer des bijoux.

Elle peint et elle en vit, aussi bien que quand elle était juriste. Femmes graciles

ou plantureuses, enfants joyeux, petits animaux rigolos, réminiscences de ses origines africaines et style personnel, son art respire le bonheur de vivre.

Marie, qui habite le quartier de la Moskova, expose souvent dans le 18e. On peut trouver ses œuvres au **Monde de Namate**, la boutique-galerie de la rue Saint-Luc. Et si elle a mis le cap sur le CAPE, c'est pour se faire connaître chez ceux qui n'ont pas la chance d'habiter chez nous. **M.P.L.**

□ Maison de la Radio, 116 av. du Président Kennedy, 75016 Paris. Contact : 01 56 40 50 20)

Galerie W : Fabuleuses boules

De fabuleuses boules de Noël sont arrivées à W, où on les voit encore ce mois-ci. Mirko Lovric expose de spectaculaires photos de sphères (80 X 150 cm). Yom lui fait écho avec ses sculptures. (44 rue Lepic.)

Ivresse de l'encre chez Don Doudine

Non, le marchand de vin du 38 rue Myrha ne vend pas de l'encre en bouteilles, il accueille jusqu'au 9 février une jeune artiste du quartier, Amélie Jardel-Lecœur : 29 portraits d'hommes et de femmes, jeunes, moins jeunes, graves, souriants, l'air un peu perdu parfois, représentés un verre à la main, visages à l'encre de Chine sur papier Whenzhou, un papier fin légèrement absorbant, ce qui leur donne un aspect flou comme un début d'ivresse. (*La cave de Don Doudine*. 01 42 54 98 50.)

La chambre de Yoko

Jeune artiste japonaise résidant dans le 18e, Yoko Fukushima présente au Centre d'animation Binet, sous le titre *La chambre de Yoko*, «un espace regroupant photos, dessins, peintures, objets». Du 16 janv. au 4 fév. (66 rue René Binet. 01 42 55 69 74.)

Jeong-Ae Ju chez Histoire de...

Des formes rondes, évoquant le cosmos, des disques de musique, anciens vinyles ou modernes CD, servant de support à la peinture avec les mots *Amour* et *Love* inscrits en boucle, ou des préceptes de paix tirés de Lao Tseu déroulés en volutes, des couleurs douces rehaussées de touches vives et de paillettes : l'univers graphique de Jeong-Ae Ju, Coréenne vivant en France, possède un côté psychédélique et une facette taoïste. Elle expose jus-

qu'au 15 janvier au (très bon) restaurant *Histoire de...*, 14 rue Ferdinand Flocon. 01 42 52 24 60.

Les pailles de fer d'Henri Front

La galerie *La Rotonde* présente des œuvres d'un habitant de la rue des Saules, Henri Front, célébrant cet objet du quotidien, la paille de fer. Du 17 janv. au 11 fév. 28 rue Eugène Carrière. Mardi à sam., de 15 h à 19 h 30.

Galerie RAM : Trois peintres

RAM présente de janvier à avril Boroffe (un hyper-réaliste), Mayaura (qui a vécu en Inde et ça se sent), Polès (qui malmène les icônes des USA : dollars, canettes de Coca...). 29 rue Germain Pilon. 01 42 57 22 58. Vend., sam., dim. de 15 à 20 h.



Non, ce n'est pas un collage de papiers froissés. C'est un tableau peint en trompe-l'œil par Boroffe.

Les 4 pages "Le mois du 18e" ont été réalisées par : Claire Besnier, Christine Brethé, Edith Canestrier, Cendrène Chevrier, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.

faire subir ce harcèlement dans leur environnement quotidien ? D'autant que, si l'on se place du seul point de vue de la police, j'ai le sentiment que ces contrôles à répétition sont totalement inutiles. Les jeunes de la Goutte d'Or savent bien que, vu l'ambiance, ils doivent ne pas oublier la carte d'identité à la maison, ne rien détenir de répréhensible dans les poches et surtout, surtout, rester polis avec les policiers quelles que soient les circonstances.

Quand je dis à mes collègues de travail que le quartier Goutte d'Or-Château-Rouge est une zone d'exception en matière de contrôles de police, j'ai l'impression de passer pour un dangereux anarchiste qui ne comprend rien à rien aux problèmes d'insécurité.

On m'avait expliqué à l'école que la France défendait les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité ? oui, mais pas à la Goutte d'Or... Moi, j'ai de la chance, je ne me fais jamais contrôler.»

Nathan Desmonts

Musique diurne

«Habitante du quartier depuis plus de cinquante ans, j'aimerais bien voir publié le témoignage suivant, que j'intitulerais : Indignation, dimanche 20 novembre, à la brûlerie de café du 66 rue Damrémont.

Il est 11 h 30, la boutique est pleine. Un groupe de musiciens, comme de nombreux dimanches, égaye l'ambiance de la boutique : violoncelle, clarinette, airs de jazz et chansons traditionnelles... la bonne odeur de café grillé flotte, le maître des lieux, coiffé d'un canotier, avec beaucoup de gentillesse vous conseille sur les multiples produits de sa boutique, vous pouvez y siroter une petite tasse de café avec une bouchée de brioche, dans la pure tradition montmartroise, la vraie, pas celle pour les touristes...

...Quand des policiers à bicyclette arrivent et somment les musiciens d'arrêter de jouer : un voisin s'est plaint du bruit ! Chacun est indigné et relate les nombreux nuis où, justement, il est impossible de déplacer la police, et pour des musiques moins harmonieuses... mais là, le dimanche en pleine matinée, dans ce coin de la rue Damrémont où les com-



merces reculent constamment devant les banques et les agences immobilières, pour une fois que des jeunes commerçants pleins d'idées dynamisent l'ambiance du quartier, dommage que la mauvaise humeur d'un seul l'emporte !

Après avoir diminué la police de proximité, va-t-on aussi supprimer la convivialité de proximité ?»

Monique Marin

Tapage nocturne

«L'hôtel de police de la rue de la Goutte d'Or est une source de gêne pour de nombreux habitants. Exemple : dans la nuit du 1er au 2 septembre derniers, des agents de police avaient organisé une fête dans la cour-jardin de leur immeuble - qui donne sur une dizaine d'immeubles avoisinants - autour d'un barbecue. Ils ont mis la musique à tue-tête et poussé des cris jusqu'au moins à 3 h 30 du matin, en total mépris des voisins. Cela s'est reproduit depuis à deux reprises, jusqu'à des heures moins tardives, et cela a continué jusqu'à ce que des habitants fassent intervenir les médiateurs de nuit du quartier. Les agents auxquels les riverains se plaignent accueillent les récriminations avec mépris. Est-il tolérable que des fonctionnaires dont le rôle devrait être de montrer l'exemple dans un quartier difficile se croient tout permis ?»

Christian Galon

A propos du mur de Nagui

«L'article sur le "mur de Nagui" construit le long de la rue du Calvaire paru dans votre numéro d'octobre m'a

interpellée : comme il a dû être long et complexe pour lui, le montage du dossier nécessaire à de telles modifications dans notre quartier classé ! Du moins si j'en juge par l'énorme dossier que j'ai dû fournir pour avoir l'autorisation de poser de simples persiennes le long de mes portes-fenêtres, rue Ravignan. Des photos de l'immeuble, des calques avec le dessin des volets pour les simuler sur la façade, des devis, des formulaires à n'en plus finir à remplir... ont été nécessaires pour obtenir ce micro-changement !»

Christine Drieu

Note de la rédaction : Sur le même thème, une autre lectrice montmartroise nous a raconté une petite histoire. Annexé à son appartement, elle a un espace surmonté d'une verrière - qui prenait l'eau, et qu'elle a voulu faire réparer. L'artisan consulté lui a dit qu'il ne pourrait pas refaire les ferrures à l'identique, qu'il devait les faire en aluminium. Mais il se trouve que le logement de son voisin comporte une verrière similaire. Du coup, la commission du site de Montmartre, dont l'autorisation est obligatoire pour cet aménagement, a exigé que la modification des ferrures soit réalisée de la même façon pour les deux appartements. Le voisin a refusé de payer les travaux... et ceux-ci n'ont pas pu être réalisés. La verrière continue de prendre l'eau.

Piste cyclable sur les boulevards

«Je suis furax, car désarçonnée. Depuis des années que je circule à bicyclette, j'ai connu tous les nids de poule de la capitale, j'ai donc salué la naissance des pistes cyclables. Mais voilà : boulevard de Rochechouart, c'est un cauchemar.

Les pistes cyclables ont été créées sur le terre-plein central, qui ne doit pas être assez large, puisque le piéton élit en permanence domicile sur les espaces réservés aux cyclistes. Tous les trois mètres, il faut y déloger à coup de "timbre" un gamin avec des oreillettes à musiquette au fond de l'oreille, et qui en plus téléphone. Ou mettre pied à terre pour prier un landau de ne pas se faire écraser, expliquer à une mère de famille que c'est dangereux d'y exposer sa progéniture, demander à trois hommes d'âge mûr de

faire salon ailleurs - alors que le terre-plein doit bien faire dix mètres de large.

Récemment, j'ai même heurté (en douceur, heureusement !) un garçonnet qui a déboulé soudainement sur la piste cyclable... En désespoir de cause, j'emprunte à nouveau la chaussée, et c'est carrément le boulevard de l'insulte : les queues de poisson d'automobilistes qui vous signifient que vous n'avez rien à faire là, un conducteur d'autobus qui vous alpague : «La piste cyclable n'est pas assez large pour toi !?», la police en voiture qui vous harponne : «La piste cyclable !»

Quand vous leur dites qu'elle est dangereuse, ils vous rétorquent sans savoir : «Elle est sécurisée !» Sécurisée, le mot qui a servi à George Bush pour lâcher des bombes sur des gens qui ne lui avaient rien demandé. Boulevard de Rochechouart, on n'est pas à Bagdad et la police pourrait y faire respecter les couleurs de chacun. C'est assez large, il y a de la place pour tout le monde.»

Simone Maris

Au Gaumont-Palace

Une lectrice écrit à la suite du courrier publié dans notre dernier numéro au sujet du Gaumont-Palace :

«5 000 ou 6 000 places au Gaumont-Palace ? En tous cas, dans les années 1960, nous étions des milliers de gamins à converger, un jeudi par mois (ou par trimestre, j'ai oublié), vers le Gaumont depuis tout Paris. Collégiens et collégiennes, on venait en groupe, avec notre prof d'anglais, assister aux séances de films anglais ou américains en V.O. organisées pour nous. C'était la fête. On a vu Robin des bois, Ivanhoë, Les quatre filles du docteur Marsh, Passeport pour Pimplico, Mrs Minniver, Goodbye Mr Chips, Arsenic et vieilles dentelles... À la fin, on nous distribuait des questionnaires et les meilleures réponses gagnaient des places de cinéma.

C'était très bien. On aimait beaucoup. Mais on séparait alors les filles des garçons. Nous étions au parterre et eux au balcon. Mauvais plan, ils n'arrêtaient pas de nous balancer des trucs : boulettes de papier, chewing-gum, bâtons de sucette... et de crier et siffler. On les méprisait énormément.»

Lucie Varenne

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne pour un an (onze numéros) :
22 € | <input type="checkbox"/> Je me réabonne pour un an (11 numéros) :
22 € |
| <input type="checkbox"/> Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation) |
| <input type="checkbox"/> Je souscris un abonnement de soutien :
un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation) | <input type="checkbox"/> Abonnement à l'étranger :
25 € |

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Le fabuleux destin de onze mille huit cents dessins signés Pinter, qui entrent au Musée d'histoire contemporaine.

Notre dessinateur au musée

C'est la première fois que nous présentons dans cette rubrique le portrait d'un des membres de l'équipe du 18e du mois. Mais c'est aussi la première fois qu'un des nôtres entre au musée !

Pinter – comme tout le monde l'appelle généralement (sauf sa maman) –, qui donc ne l'a jamais rencontré dans le quartier, déambulant le nez au vent, allure nonchalante du "latin lover", un imperceptible sourire au coin des lèvres, ou bien à la terrasse du Dionis, avec toujours l'air de ne rien faire ?

C'est que Patrick Pinter, dans la vie il s'amuse. Il s'est déjà amusé ces vingt dernières années à produire quarante ou peut-être cinquante mille dessins de presse, parus dans divers journaux comme *le Matin*, *le Parisien*, *l'Événement du jeudi*, *Politis*, *Ras l'front*, *Marianne*, *Témoignage chrétien*, *Vendredi*, *l'Humanité-dimanche*, ou dans la presse régionale ou spécialisée... et depuis onze ans dans *le 18e du mois*.

Il a aussi bien rigolé en sculptant des dizaines de caricatures de personnages politiques et autres, s'est encore musclé les zygomatics à créer des collages désopilants (voir son auto-portrait) et, puisqu'il le faut bien, a aussi peint sérieusement quelques tableaux.

Le poids supposé du dessinateur

Aujourd'hui, près de douze mille de ses dessins de presse entrent au *Musée d'histoire contemporaine*, logé aux Invalides. Véritable aide-mémoire affûté de l'actualité politique nationale et internationale entre 1988 et 2004.

«C'est stupéfiant de voir l'évolution du dessin de presse en vingt ans, remarque-t-il. Autrefois le dessin de presse faisait nettement apparaître une opposition gauche-droite française, ce qui n'est plus le cas maintenant. Du coup, le poids supposé d'un dessinateur a changé, il ne remplit plus le rôle d'avertisseur comme il pouvait le faire à une certaine époque.»

Pinter se rappelle ce qu'il considère comme sa meilleure période, avec Margaret Thatcher, Mitterrand, Reagan, Helmut Kohl. «Il y avait des données nationales et internationales qui permettaient de dégager une dimension humo-

ristique. Ces derniers temps, c'est plus dramatique, Bush m'a fait passer quatre mauvaises années.»

Mais pour Pinter, «il faut continuer à donner aux lecteurs, en les faisant rire, de la matière pour réfléchir, pour analyser l'information.»

Il pense que la presse quotidienne aura disparu dans quarante ans, qu'on assiste à d'énormes mutations avec les journaux gratuits, l'internet. Il le regrette : «Les dessins de presse rendent compte d'une analyse pointue de l'actualité. Ils peuvent être intéressants pour des chercheurs, des historiens.» C'est pourquoi il a répondu oui quand le *Musée d'histoire contemporaine* lui a demandé ses dessins d'actualité en dépôt. «J'ai été navré, par exemple, lorsque les originaux du dessinateur Jean Bellus ont été vendus aux Puces par son fils. C'est une part de l'Histoire qui s'est perdue, éparpillée dans la nature.»

Nombril du monde

Sa carrière professionnelle débute à 7 ans : son premier dessin, vendu 50 centimes aux copains, c'était une imitation de Morris, l'auteur de *Lucky Luke*, sur un cahier d'écolier. Il se souvient que ses copains lui disaient, envieux : «Tu n'as plus besoin d'aller à l'école, tu peux vivre de tes dessins !» C'est à cet âge qu'il décréta qu'il serait dessinateur de presse. Il avait déjà un sens aigu de l'observation et son humour tombait dans les plats aux tablées familiales. «Comme je n'avais pas le droit de regarder la télévision le soir, je restais caché dans le couloir à scruter à travers le reflet d'une vitre pour voir Cinq colonnes à la une, Les dossiers de l'écran ou Les coulisses de l'exploit...»

Il y a des souvenirs qui marquent et il s'en émeut encore : «À 10 ans, je recopiais les dessins de Jacques Faizant dont j'admirais la ligne claire, sans rien comprendre au sens évidemment, et je fus bouleversé lorsqu'il me demanda de le tutoyer des années plus tard... C'est très impressionnant de rencontrer des dessinateurs qu'on a admirés étant enfant.»

En classe de 5ème, les élèves eurent la visite de Claude Verrier, qui dessinait alors au *Parisien*. Pinter lui a succédé sei-



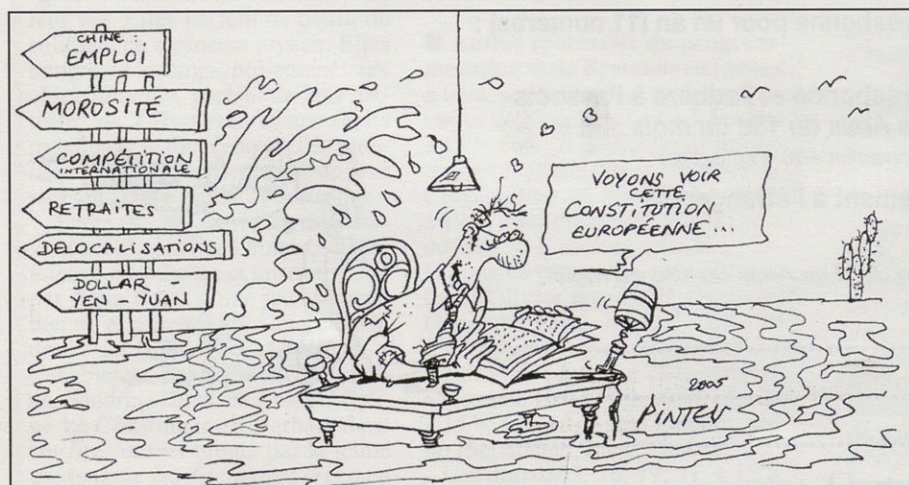
Pinter, par Pinter (collage).

ze ans plus tard. Ils sont devenus des amis. «Nous sommes une centaine en France à faire ce métier et je pense que, la plupart, on est assez tendres.»

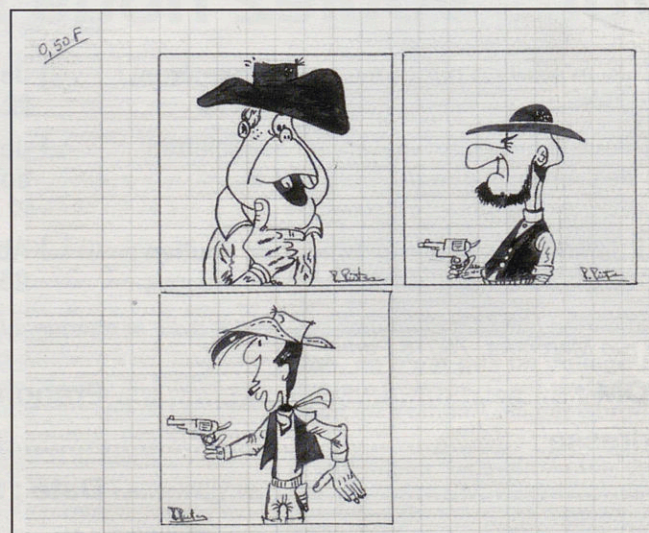
Le 18e, «c'est le nombril du monde ! affirme-t-il dans un rire sonore. Je suis comme le gardien à sa fenêtre, je soulève le rideau et j'observe ce qui se passe.» Il a croqué pendant des années les passants qui passent, les clients à la terrasse, les voisins d'à côté ou les potes de toujours. «Un jour je ferai une exposition de ces dessins dans le 18e pour que les gens se reconnaissent.»

Christine Brethé

□ On peut voir quelques-unes de ses caricatures sculptées jusqu'au 27 février au *Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis*, dans l'exposition «À la charge, la caricature dans tous ses états de 1789 à 2000».



Un des innombrables dessins de Pinter consacrés à l'actualité politique.



Son premier dessin vendu. Il avait 7 ans.